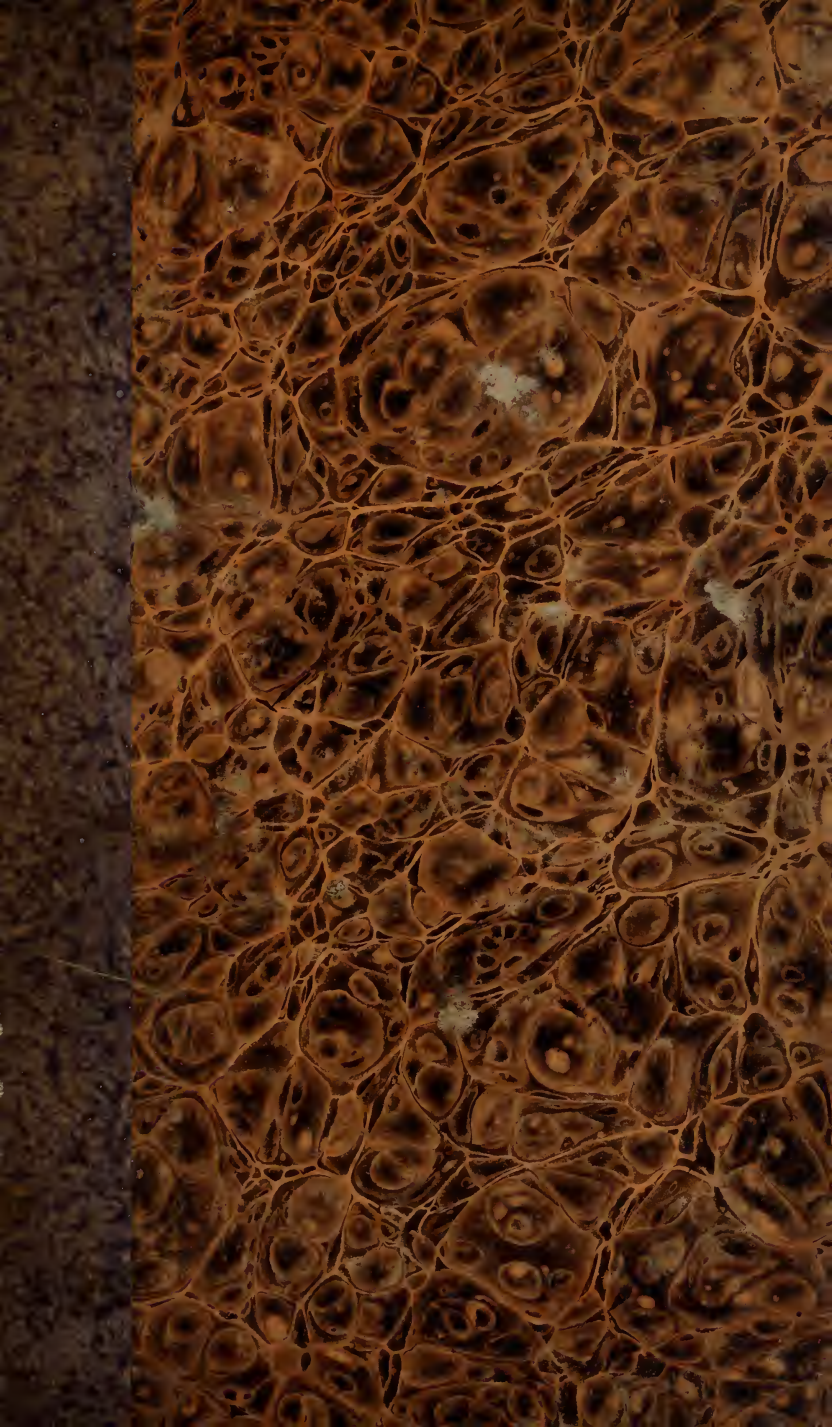
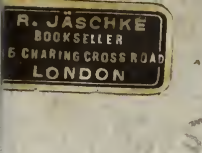


K. M. C. A. Caldwell


R. JÄSCHKE
BOOKSELLER
5 CHARING CROSS ROAD
LONDON


86



Aug Schmid fecit | Lith de G. Engelmann

Vue du pont de la chapelle à Lucerne,
prise du pont de la Reuss.



des

TABLEAUX

du

Pont de la Chapelle,

à

LUCERNE.

*Représentant la série des époques
les plus mémorables*

de

l'Histoire Suisse

par le chanoine

BUSINGER.

traduit de l'allemand,

par

Henry de Crousaz.

Lucerne, chez Xav: Meyer.

1821.

AVANT-PROPOS.

En offrant au public un extrait en langue française, de l'intéressant ouvrage allemand de Mr. le chan. Businger, intitulé: *Schweizer'sche Bilder-Gallerie, oder Erklärung der vaterländischen Geschichten, in den Gemälden auf der Kappellbrücke zu Luzern. 2 Bde.* 8. 1820. *Luzern. Xav. Meyer*, on n'a pas eu la prétention de publier une histoire générale et détaillée de la Suisse. Trop d'écrivains justement célèbres l'ont traitée, pour ne pas oter le courage de lutter avec eux. On a donc voulu uniquement rappeler dans un abrégé succinct les époques les plus mémorables de l'histoire des Suisses, telles qu'elles sont représentées dans la série de tableaux nationaux, qui décorent le pont de la chapelle à Lucerne et qui attirent l'attention des voyageurs. Une simple nomenclature de ces tableaux eut peut-être été suffisante, pour les expliquer à ceux qui ont étudié

l'histoire, mais on a été entrainé à retracer briévement les événemens auxquels ils se rapportent, soit par l'exemple de l'ouvrage original, soit par un sentiment d'amour de la patrie, qui se complait dans le récit des hauts faits de nos ancêtres. Quelques uns des sujets de ces tableaux peuvent avoir échappé à la mémoire des voyageurs même les plus instruits, dans une ère aussi féconde en grands événemens, que l'est celle où nous vivons. D'autres, qui ont trait à l'histoire spéciale de Lucerne peuvent ne leur être pas connus, mais comme ils font partie de la galerie et qu'ils frappent les regards, il a bien fallu aussi les interpréter, malgré le peu d'intérêt qu'ils offrent aux étrangers.

On se flatte donc que cet ouvrage commode à porter sur soi, par son format et son petit volume, pourra être utile et agréable aux voyageurs, qui viennent visiter Lucerne, et qui, en allant admirer les points de vue sublimes qu'on trouve sur tous les ponts, remarquent les tableaux qui y sont placés et dont on ne leur a donné jusqu'ici que des explications imparfaites et confuses.

TABLE DES MATIÈRES

ou

Index des tableaux.

I. PARTIE.

Tabl. *pages*

II. PARTIE.

III. PARTIE.

IV. PARTIE.

I. PARTIE.

HISTOIRE

DE LA VILLE ET RÉPUBLIQUE DE LUCERNE,

depuis son origine jusqu'à

SON ACCESSION À LA CONFÉDÉRATION

DES TROIS CANTONS PRIMITIFS.

---

1. TABLEAU.

Un géant ou homme sauvage.

C'est à bon droit que le géant ou homme sauvage, qui sert de support à l'écusson dés armoiries du canton de Lucerne, est placé ici à l'entrée de cette galerie de tableaux nationaux, comme s'il en étoit le portier. La nature a parsemé la contrée environnante, de tant de scènes colossales, que l'état de Lucerne a bien pu se choisir un protecteur emblématique d'une taille analogue et gigantesque. Celui-ci cependant n'a paru dans les armoiries cantonales qu'à une époque assez moderne, lorsqu'en 1577 l'on eut découvert près de Reyden, village Lucernois, sous le tronc d'un vieux chène déraciné, un squelette d'une dimension extraordinaire. La crédulité populaire et les lumières peu étendues de ces tems-là se plurent à voir dans ces ossements les dépouilles d'un géant, et cette opinion fut même partagée par des personnes plus éclairées. Ils furent transportés dans les archives du canton, où on les a conservé avec soin jusqu'à ce que des recherches plus exactes et plus récentes, ont décrédité

cette superstition. Deux savants entr'autres, arbitres très compétens dans les sciences naturelles, Mrs. Blumenbach et Dolomieu ont prononcé que ces restes paroissoient être ceux d'un de ces animaux gigantesques d'un monde primitif, dont la race n'existe plus de nos jours, plutôt que d'une créature humaine. Depuis-lors l'ancienne croyance populaire s'est peu-à-peu évanouie, et ces ossements ont été transféré hors des archives cantonales dans le cabinet d'histoire naturelle d'un particulier. Cependant le géant a conservé sa place dans les armoiries du canton, où il restera probablement malgré toutes les objections qu'une critique sevère a su élever contre son existence.

Il nous reste encore à dire un mot de l'écusson, qu'il semble protéger et qui forme les armoiries du canton de Lucerne.

Il représente un champ uni, coupé horizontalement en deux parties égales de bleu et de blanc, qui sont aussi les couleurs cantonales. Jadis sous les abbés de Murbach, qui possedèrent longtems la souveraineté de la ville de Lucerne, la figure paisible d'un moine lui servoit de support, ainsi qu'on le voit encore sur un monument de pierre, qui étoit muré sur l'une des portes de la ville. Plus tard sous le gouvernement des empereurs d'Allemagne, l'aigle impérial ornoit l'écusson de la ville. Enfin le géant, dont on a parlé plus haut, vint usurper cette espèce de petite magistrature qu'on ne lui a plus contesté.

2. TABLEAU.

Une contrée déserte et solitaire.

Le paysage agreste et sauvage que représente ce tableau est sans doute l'image fidèle de ce qu'étoit le terrein qu'occupent maintenant la ville de Lucerne, et ses riants alentours, dans leur état primitif, avant que de nombreux édifices, et des jardins fertiles ornassent les rives du beau lac qui le baigne, avant que le soc eut défriché le sol virginal de ces déserts. On n'y voyoit alors que des sombres forêts, des côteaux et des vallons tapissés de chardons et de broussailles, sans cesse dévastés par les torrents rapides et indomptés qui les traversoient, des marais fétides et incultes. Quelques misérables cabannes de pêcheurs étoient les seules conquêtes que l'industrie humaine eut osé faire dans ces solitudes. Une humble chapelle consacrée à St. Nicolas, patron des nautonniers et des pêcheurs, avoit été érigée par ces premiers habitants sur la colline où brille aujourd'hui le temple majesteux de la cathédrale ou Hofkirche. L'histoire n'a pas conservée la date de cette modeste construction. Mais il est probable qu'elle eut lieu dans les premiers siècles de l'ere chrétienne, lorsque de pieux missionnaires Irlandois vinrent porter les lumières du christianisme dans les vallées de l'Helvétie. Une ancienne tradition rapporte que pendant plusieurs nuits avant

que le duc Wikard fondât un couvent sur le même emplacement, l'on vit cette chapelle éclairée par une lumière surnaturelle.

---

3. TABLEAU.

La ville de Lucerne dans les premiers tems de son origine.

Il seroit impossible de citer la date précise de l'origine de la ville de Lucerne, ni l'époque où elle commença à former une communauté. Aucun document ne l'atteste et l'histoire ne fournit que très-peu de lumières à cet égard. Les evénements qui entourèrent son berceau se perdent dans la nuit des tems. On peut supposer sans pouvoir en alléguer aucune preuve, qu'elle étoit l'une de ces 12 villes et 400 villages que les peuples de l'Helvétie abandonnèrent et brulèrent, lorsque dans le siècle de Jules Cesar, ils quittèrent au nombre de 400,000 ames, sous la conduite de leur chef Orgetorix, leur patrie froide et stérile, pour aller chercher un climat plus doux et un sol plus productif. On sait qu'ils furent atteints et vaincus par les légions Romaines, sur les frontières des Gaules, et que Jules Cesar contraignit les débris de cette multitude échappée au carnage d'une sanglante bataille, de retour-

ner dans leurs vallées et à reconstruire leurs habitations. Depuis cette défaite les Helvétiens vécurent paisiblement pendant plusieurs siècles sous la domination Romaine. C'est dans ce période que l'on peut placer avec quelque probabilité la construction de quelques monuments qui existent encore et qui portent l'empreinte de leur origine Romaine; principalement la tour de l'eau (Wasserthurm), placée à l'endroit où la Reufs sort du lac des 4 cantons, qui servoit de fanal aux navigateurs et aux pêcheurs et qui probablement a procuré à la ville son nom de Luceria ou Lucerna.

Elle fut, dit-on, saccagée une seconde fois, dans le 5ème siècle par Attila roi des Huns, lorsque ce sauvage conquérant inonda aussi l'Helvétie de ses hordes dévastatrices; mais elle se releva bientôt de cette nouvelle catastrophe. Placée à l'entrée du défilé qui conduit en Italie, elle avoit déjà acquis quelque importance et jouissoit de la protection spéciale des rois des Francs, et des empereurs d'Allemagne. Ces derniers l'honorèrent plusieurs fois de leur présence et lui donnèrent pour gouverneurs les ducs de Souabe, dont l'office principal consistoit à garder le passage du St. Gotthard et à en maintenir la possession à l'empire.

L'histoire qui a conservé ces données déjà peu authentiques, ne fournit guères plus de matériaux sur l'accroissement graduel de Lucerne dans le période qui suivit sa réédification. Il est probable qu'elle ne contenoit d'abord que quelques chétives maisons en bois, quelques rues étroites et irrégulières,

telles qu'on les voit sur le tableau dont nous parlons. Mais sa population ne tarda pas à s'augmenter à mesure que la route du St. Gotthard devint plus praticable et plus fréquentée, que les rapports commerciaux entre les diverses nations se multiplièrent au moyen de la navigation maritime, et donnèrent plus d'activité à l'industrie. Alors Lucerne s'aggrandit; le nombre de ses édifices devint plus considérables; il fallut les mettre à l'abri des invasions et du pillage; les entourer de fossés, les défendre par des murailles, des tours et des portes. Son territoire s'étendit, et ses habitants qui se distinguèrent toujours par leur loyauté et leur bravoure, surent conserver un caractère noble et indépendant sous toutes les dominations qu'ils furent appellés à subir. Ils se rendirent dignes d'entrer dans la confédération Suisse et partagèrent avec gloire les destinées de cette république jusqu'à nos jours, où ils y sont encore placés à l'un des premiers rangs.

---

4. TABLEAU.

Fondation du couvent au Hof.

Ce tableau représente des hommes armés, portant des bannières et des écussons, sur les quels on voit des armoiries.

Ce n'est que depuis le 6ème siècle de notre ere, lorsque l'Helvétie passa sous la domination des rois des Francs, sous le règne de Clovis III., que l'on a des données un peu précises sur l'histoire de Lucerne. Ce prince divisa ses nouvelles conquêtes en districts, aux quels il préposa les compagnons de ses victoires, sous le titre de ducs ou de gouverneurs, pour y administrer la justice et pour maintenir les droits de leurs habitants. Lucerne fut soumise au gouvernement des ducs de Souabe, et l'on prétend que lorsqu'ils venoient y résider momentanément pour y exercer leur office, ils tenoient leur cour à l'emplacement, où fut construite depuis-lors la cathédrale qui existe encore de nos jours; d'où lui vient le nom de Im-Hof (à la cour).

Wikard l'un de ces ducs, frère du duc Ruppert fondateur de la cathédrale de Zurich, prince riche et puissant, fonda en 695 à la même place, où dans des tems plus reculés avoit existée la petite chapelle de St. Nicolas, dont on a parlé plus haut, une église et un monastère sous la règle de St. Benoit. Il attribua à cette communauté plusieurs villages, des domaines et des droitures considérables. Plusieurs nobles francs ou allemaniens, qui tenoient une partie de ces propriétés sous le titre de fiefs, devinrent ainsi vassaux de ce couvent.

Le roi Clovis confirma non seulement cette fondation, mais y ajouta même la souveraineté et la jurisdiction sur la ville de Lucerne et son territoire. C'est pourquoi l'on voit sur ce tableau les armoiries des villages de Scholfingen, Halderwank, Reyn, Lun-

kofen, Buchrein, Kussnacht, Alpnach, Emmen, Malters, Kriens, Horw, Stans, Littau, Adelgeschwyl, Gysswyl, Sarnen, Glattfelden et Bellikon, qui furent données au couvent du Hof, ou qui lui payoient quelques redevances. Mais dans la suite des tems il perdit plusieurs de ces propriétés, soit parce que les tenanciers se rachetèrent de leurs redevances féodales, soit par la dissipation des abbés qui les vendirent, soit par d'autres circonstances malheureuses. Plusieurs des villages sus-nommés, ne font plus même partie du canton de Lucerne.

Ce changement de domination fut très avantageux à la ville naissante et devint la source de sa prospérité. Rapprochée de ses maitres, sous leur administration sage, douce et paternelle, la commune obtint de leur générosité, plusieurs franchises et immunités. On y trouve déjà dans ces tems reculés des traces d'une autorité municipale plus ou moins indépendante, exercée par des magistrats choisis parmi les citoyens.

---

5. TABLEAU.

Construction de l'église et du couvent au Hof.

À l'époque de cette construction l'ordre de St. Benoit étoit très florissant et jouissoit de la plus grande considération. Ses congrégations etoient des

écoles de piété et d'érudition. Elles s'occupoient avec zele, non seulement de l'enseignement de la jeunesse, mais aussi à faire défricher des terrains incultes et à introduire un meilleur système d'agriculture. C'est ainsi qu'elles contribuoient de toute manière à la civilisation des nations encore à moitié barbares. Le peuple les vénéroit et se soumettoit volontiers à leur domination spirituelle et à leur gouvernement temporel. La fondation du monastère au Hof par le duc Wickard, fut donc un bienfait inappréciable pour la ville de Lucerne et posa les premières bases de la prospérité, qu'atteignit dans la suite cette commune alors si chétive. Le prince accomplit son oeuvre méritoire en embrassant lui même l'état monastique et en devenant le premier abbé du couvent. Plusieurs de ses successeurs, surtout le premier, nommé Allwik, se distinguèrent par leur piété et leurs lumières. Le couvent se maintint paisiblement dans la jouissance de ses possessions et dans l'exercice de ses droits, entr'autres dans celui de choisir lui-même ses supérieurs jusques vers le milieu du 8ème siècle. Dans ce période l'étendue, la population et le bien-être de la ville s'accrurent considérablement. Elle obtint des franchises et des immunités importantes de ses généreux souverains. Mais en 765 un abbé du couvent de Murbach en Alsace, qui avoit passé par Lucerne en se rendant à Rome, tenté par l'opulence de l'abbaye au Hof, obtint au moyen de diverses intrigues, du pape et de Pepin, roi des Francs, la survivance de la prélature du Hof et l'incorporation de cette abbaye à celle de Murbach,

qui devint par-là souveraine de la ville de Lucerne. Les abbés de cette dernière n'y établirent jamais leur résidence permanente. Ils y envoyoient des gouverneurs, qui présidoient à la congregation sous le titre de prévôts et d'autres employés subalternes. Cependant ils s'y rendoient quelque fois, habitoient alors un chateau nommé Lugaten, situé dans le voisinage du Rothenthurm (tour rouge), près du Nœllithor, et y administroient eux-même la justice suprême.

Sous leur gouvernement, la commune de Lucerne obtint le droit de ne pouvoir être imposée d'aucune redevance, sans avoir été consultée, de donner son assentiment à toutes les alliances, à toutes les guerres qui seroient entreprises par les abbés, de ne pouvoir jamais être aliénée ni separée du couvent au Hof, et de se donner une magistrature choisie dans son sein et composée de 36 citoyens, sous la présidence d'un avoyer, soit juge suprème. Ainsi s'écoulèrent 5 siècles de paix et de bonheur pour Lucerne, jusqu'en 1291. Le baron Berchtold de Falkenstein étoit alors abbé de Murbach. Il surpassa tous ses prédécesseurs en magnificence et en prodigalité. Se trouvant sans cesse dénué d'argent à la suite de ses folles dépenses, il céda peu-à-peu plusieurs droitures à la commune et lui vendit des domaines appartenants à son monastère pour des sommes considérables. C'est ainsi qu'en 1285 il confirma solennellement la promesse que la ville de Lucerne ne seroit jamais séparée du couvent, moyennant 300 marcs d'argent qu'elle lui paya. Malgré cet engagement, se trouvant encore dans une nouvelle pénu-

rie et se voyant sommé d'acquitter les droits d'investitures et d'autres impôts qu'il redevoit à l'empire, il vendit à l'empereur Rudolphe, au profit de ses fils les ducs d'Autriche, tous ses droits sur la ville de Lucerne, 20 metairies appartenantes au chapitre de St. Leger, et 6 villages situés en Alsace, pour la somme de 2000 marcs d'argent.

Les citoyens de Lucerne tentèrent en vain de s'opposer à un traité aussi funeste; ils se refusèrent pendant une année entière, à se soumettre à ce nouveau gouvernement, qui changeoit entièrement leur condition de francs-tenanciers de l'empire et les rendoit sujets de la maison d'Autriche. Mais ils étoient trop foibles pour lutter contre une puissance aussi prépondérante. Le duc Albert vint lui-même parmi eux pour se faire prêter hommage et promit solennellement de respecter et de maintenir tous les droits et privilèges de la commune. Des-lors les rapports de celle-ci avec le couvent au Hof diminuèrent peu-à-peu et ce monastère depouillé d'une grande partie de ses propriétés tomba tellement en décadence, que le pape Calixte III. se vit obligé de changer sa constitution et de le transformer en un chapitre de chanoines (en 1455), en réservant expressément dans l'acte dressé à cet égard toutes les franchises de la ville.

Celle-ci se racheta en 1479 de toutes les redevances qu'elle avoit encore à payer à ce chapitre, telles que les dixmes, censes &c., pour la somme de 2600 fl. Elle acquit aussi par-là la propriété d'une partie du lac, qui jusqu'alors avoit appartenu au couvent.

6. TABLEAU.

Agrandissements, embellissements et fortifications de la ville de Lucerne.

On voit dans ce tableau la ville de Lucerne déjà plus grande que dans le 3ème, renfermant des maisons bâties en pierres, entourée de hautes murailles et défendue par plusieurs tours.

Il est probable que Lucerne ne tarda pas à devenir une ville assez considérable. Sa situation sur le lac des 4 cantons, à l'endroit où la Reuss s'en échappe, au débouché septentrional du passage du St. Gothard, étoit trop favorable au commerce entre l'Italie, l'Allemagne et la France, pour ne pas y attirer une foule de gens industrieux qui augmentèrent sa population et ses richeses. La résidence qu'y firent de tems à autre les rois des Francs, et les opulents abbés de Murbach, contribua à lui donner de l'importance. Il existe des documents du 8ème siècle, qui prouvent qu'à cette époque on s'occupoit déjà à l'embellir, tel qu'une ordonnance qui prescrivoit d'élargir les rues et d'aligner les bâtiments. Les abbés de Murbach s'étoient arrogé le droit de se faire précéder par une barre de fer d'une longueur determinée, portée horizontalement lorsqu'ils traversoient les rues et de faire abattre les maisons trop avancées pour que la barre put passer sans les toucher. Les propriétaires pouvoient cependant se racheter de cette obligation. Ce fut aussi sous leur domination,

que l'on commença à ceindre la ville de murailles garnies de tours; que le pont sur la Reuss et celui qui, jetté sur le lac., conduit à la cathédrale du Hof, furent construits et que l'on abbattit une forêt de chênes qui dominoit la ville, sur le côteau de la Musegg, pour y planter des vignes. Sous le gouvernement plus belliqueux de la maison d'Autriche, les nouvelles constructions qui se firent à Lucerne tendirent plutôt à la fortifier. On en sentit encore mieux la nécessité lorsqu'elle s'affranchit de ce joug étranger et qu'elle dut songer à la défense de sa liberté naissante. C'est à ces époques que se rapporte l'élévation de plusieurs nouveaux murs de la ville plus étendus, et d'un plus grand nombre de tours. On ne négligoit cependant pas tout-à-fait d'embellir la ville et d'y construire des édifices d'utilité publique. C'est ainsi qu'en 1303, pour faciliter la communication entre les deux parties de la ville séparées par la Reuss, on jetta un troisième pont sur cette rivière, à l'endroit où elle sort du lac. C'est le pont de la chapelle où sont placés les tableaux dont nous donnons l'explication. Le magistrat encourageoit par des primes et par des concessions de matériaux, les bâtisses de maisons en pierre.

En 1403, on bâtit un 4ème pont sur la Reuss, celui des moulins; en 1408 on orna la tour de la Musegg, d'un horloge déjà établie en 1385 par un artiste Bâlois. En 1350 on avoit déjà élevée la tour de l'hôtel de ville, qui fut lui même démoli et rebâti en entier en 1484; en 1454 on commença à paver les rues et en 1481, on posa la belle fontaine,

qui décore encore le marché aux vins. Nous ne faisons pas mention d'une quantité d'églises, de couvents, d'édifices publics, d'établissements de charité, qui prirent naissance dès la fin du 13ème siècle jusque dans le 15ème, dans ce période que l'on peut nommer à juste titre l'age d'or de Lucerne. L'esprit public, l'amour de la liberté, les sentiments patriotiques qui animoient tous les citoyens, fruits de leur régénération politique, portèrent alors cette nouvelle république, au comble de la prospérité, dont les résultats bienfaisants se font encore ressentir de nos jours. Heureuse dans son intérieur, considérée au dehors, aimée de ses voisins et de ses alliés, Lucerne comptoit alors dans son enceinte et dans ses fauxbourgs, 1200 maisons, toutes habitées par des familles aisées, et industrieuses. Le nombre de ses citoyens s'augmentoit journellement et les régistres de la commune font foi que dans l'espace de 126 ans, de 1357 à 1483, elle admit 2931 nouveaux bourgeois. L'industrie et le négoce y florissoient tellement, que plusieurs villes étrangères, des plus commercantes, telles que Gènes, Milan, Francfort sur le Mayn, se firent un honneur de conclure avec elle des traités de commerce. Ce fut ainsi qu'elle sut mériter le titre de Lucerna lucens, qui lui fut donné alors par ses contemporains.

---

7. TABLEAU.

Les deux bannières de Lucerne.

8. TABLEAU.

Les drapeaux de la ville et ceux des deux sociétés d'arquebusier.

Les bannières étant ordinairement envisagées comme le symbole des liens, qui constituent une société en corps de nation, ces deux tableaux, qui ne donnent lieu à aucun commentaire historique, nous fournissent l'occassion de parler des diverses formes d'administration et de gouvernemeut qui ont régi la ville de Lucerne. Nous ne remonterons point jusqu'aux tems les plus reculés, pour dépeindre les moeurs des anciens Helvétiens, et leur état politique sous le joug des Romains et sous celui des rois des Francs. L'histoire ne fournit pas des renseignements assez positifs à cet égard. Nous nous référons au temoignage d'une célèbre historien national, qui atteste que sous tous les gouvernements qu'ils subirent, les Suisses furent toujours un peuple ami de la liberté, loyal et valeureux. Tout homme libre contribuoit par son vôte à la législation, et l'autorité des loix résistoit au

pouvoir des princes les plus arbitraires. Ces loix étoient simples, peu nombreuses, plutôt prohibitives, qu'impératives. Les ducs et les comtes qui administroient les provinces au nom des rois, étoient chargés de les exécuter, d'exercer la haute jurisdiction, de surveiller l'action de la justice inférieure, d'organiser la levée des gens d'armes, et de les conduire aux combats.

Lorsque le duc Wikard en fondant le monastère au Hof, lui soumit la ville de Lucerne et sous le gouvernement des abbés de Murbach, de nouveaux rapports plus étroits s'établirent entre elle et ses gouvernants. Ceux-ci exercoient leurs droits, tels qu'ils leur avoient été concédés et percevoient leurs revenus soit eux mêmes soit par l'entremise de leurs délégués. En tems de guerre les milices de la ville se joignoient à celles du couvent et suivoient avec celles-ci, les bannières des rois des Francs. La haute jurisdiction dépendoit exclusivement et immédiatement de l'abbaye, et les sentences inférieures en matière civile passoient par trois instances. Cependant la ville jouissoit déjà d'une espèce d'indépendance municipale, il y existoit un tribunal choisi dans son sein, dont les membres étoient renouvelés de 6 en 6 mois. Un délégué du couvent y siégeoit sous le titre d'amman, pour y défendre les prérogatives de ses supérieurs. Lorsqu'en 1291 la souveraineté passa à la maison d'Autriche, Lucerne ne tarda pas à éprouver les conséquences facheuses d'un pareil changement. L'empereur Rudolphe favorisa cependant ces nouvelles possesions de tout son pouvoir.

Il éleva Lucerne presque au rang d'une ville impériale, la mit sous sa protection spéciale et sous celle de l'empire, respecta ses anciennes franchises et lui en octroya de nouvelles. Mais ses successeurs prirent une marche tout-à-fait contraire. Lucerne jadis dépendante d'un fief direct de l'empire, se ressentit d'être devenue une ville sujette de princes puissants et trop belliqueux; elle fut appellée à partager toutes leurs entreprises injustes, ambitieuses et sanglantes.

Ce fut surtout lorsque la guerre s'alluma entre les Ducs d'Autriche et les peuples pasteurs, riverains du lac des quatre cantons, qu'elle en ressentit les éffets les plus funestes. En butte à la haine de ces voisins turbulents et irrités par d'affreuses vexations, exposée à leurs incursions, tourmentée d'éxtorsions d'impots sans cesse renouvellées par ses souverains et leurs suppots, qui repoussoient par des menaces et des humiliations les représentations que faisoit la commune contre une pareille tyrannie, Lucerne se vit arracher encore plusieurs de ses anciennes immunités. Le choix libre de ses magistrats municipaux lui fut enlevé et le sénat autorisé à se recruter et à se completter lui même sans le concours de la bourgeoisie. Bientôt tout les places y furent occupées par des nobles, vassaux des Ducs d'Autriche, qui leur étoient entièrement devoués et foulaient aux pieds les droits de la commune. Il n'est pas étonnant que les citoyens de Lucerne, fatigués d'un joug aussi déspotique qu'avilissant, d'autant plus incommode qu'il faisoit un contraste frappant avec le gouvernement si doux et si pacifique des moines de St. Benoit, dont

ils avoient jouí pendant 6 siècles de prospérité, il n'est pas etonnant, dis-je, que les citoyens de Lucerne saisirent la première occasion de le secouer. Déjà en 1332 la commune fit proposer aux peuples des cantons forestiers (Uri, Schwyz et Unterwalden) qui toujours en guerre contre leurs tyrans, molestoient sans cesse leurs sujets Lucernois, une trève de 20 ans, et peu après ils conclurent ensemble une paix perpétuelle, malgré l'opposition du conseil vendu à l'Autriche. Ayant fait ce premier pas vèrs la liberté, Lucerne ne tarda pas à refuser toute obéissance à ses souverains et à s'affranchir de leur déspotisme.

Des-lors la constitution de la nouvelle république prit un aspect tout-à-fait différent. Tous les droits de souveraineté passèrent entre les mains de la totalité des citoyens. L'exercice en fut confié á un grand conseil, d'abord composé de 300 bourgeois, dont le nombre fut ensuite réduit à 100, et à un second ou petit conseil composé de 36 membres et chargé spécialement de l'exécution des loix et de rendre la justice. Ces deux senats etoient presidés par un avoyer ou juge suprème, qui joignoit ordinairement à cette dignité celle de chef des troupes de la république en tems de guerre. Il fut d'abord nommé à vie, mais le brave Avoyer de Gundolfingen, qui mourut les armes à la main sur le champ de bataille de Sempach, en défendant sa patrie, conseilla en éxpirant à ses concitoyens, de borner à une année la durée de la présidence civile et militaire de la république, et l'on se conforma des-lors à ce voeu patriotique. L'assemblée générale des citoyens s'étoit

cependant réservé le droit de conclure, conjointement avec les conseils, la guerre, la paix et les alliances; celui de déliberer sur les aliénations ou acquisitions de domaines de l'état, sur la levée de nouveaux impots et sur la confection des loix générales.

---

9. TABLEAU.

La bannière du comté de Willisau portée par un guerrier armé de toutes pièces.

Le comté de Willisau, aujourd'hui l'un des plus grands et des plus beaux districts du canton de Lucerne, fut jadis, ainsi que la plus grande partie de l'Helvétie, soumis à la domination des Romains, puis à celle des rois des Francs, sous lesquels il faisoit partie de la petite Bourgogne ou Bourgogne transjurane. Sous l'empire germanique, qui leur succeda dans cette possession, il fut régi sous le titre de fief héréditaire par des comtes ou des ducs, grands vassaux de l'empire. Les plus anciens qui soient connus, étoient de la maison de Méran alors très puissante et très riche en Souabe, mais éteinte depuis plusieurs siècles. Déjà en 1082, les Comtes de Zehringen leur succédèrent par droit d'héritage. Ceux-ci s'étant éteint à leur tour en 1262, le comté de Willisau parvint de la même manière aux comtes de Kybourg, qui bientôt après s'éteignirent aussi et laissèrent leur succession en 1273 au

comte Rodolphe de Habsbourg, qui devint ainsi l'un des seigneurs les plus riches et les plus puissants de l'Helvétie. Ayant été élu empereur d'Allemagne, il ceda la province dont nous parlons, à son petit fils, le malheureux duc Jean de Souabe, surnommé le parricide, parceque aigri contre son oncle l'empereur Albert, qui lui retenoit injustemement son héritage, il l'assassina. Ses biens ayant été confisqués, tombèrent en partage aux fils de sa victime. Cependant suivant le système féodal de ces temps-là, Willisau avoit aussi ses propres comtes, qui en étoient investis, comme feudataires des grands vassaux de l'empire. C'est ainsi qu'il fut possédé par les comtes de Vallengin et Neufchatel, dont la race se fondit dans celle des comtes d'Arberg, qui le conservèrent pendant 2 siècles. Pendant la guerre des Suisses contre le duc Leopold d'Autriche, ces seigneurs ayant pris parti pour ce dernier, Willisau fut enveloppé dans cette querelle, qui lui étoit étrangère, exposé à de fréquentes invasions et enfin pris par les Bernois, qui cependant après la paix survenue en 1389, le rendirent à la comtesse Jeanne d'Arberg, veuve du comte Jean III. et à ses enfants.

Cependant cette princesse privée des secours et de la protection de l'Autriche, dont le pouvoir en Helvétie tendoit à sa fin, craignant le voisinage des nouvelles républiques de Berne et de Lucerne déjà très puissantes, ne crut pouvoir se maintenir dans la possession tranquille de cette petite province ruinée par la guerre et elle se décida à la vendre. Lucerne se présenta comme acquéreur et obtint d'autant

mieux la préférence sur Berne, que la comtesse lui devoit de fortes sommes d'argent. Le marché fut conclu en 1407 pour 8000 florins d'or, somme assez considérable dans ce temps-là. L'empereur Sigismond confirma non seulement cette transaction, mais transmit aussi à la ville de Lucerne tous les droits de féodalité que les comtes d'Arberg y exerçoient en qualité de vassaux de l'Autriche.

Le comté de Willisau fut dès-lors gouverné par un baillif, nommé par le grand conseil de la république, renouvellé tous les 4 ans et résidant au château des anciens comtes dans la petite ville de Willisau. Une partie des dîmes de Willisau fut assignée au grand hôpital de Lucerne. Pour faire jouir aussi ses nouveaux sujets de la liberté, qu'elle avoit nouvellement acquise elle-même, la commune de Lucerne leur concéda plusieurs franchises, abolit plusieurs redevances prélevées par les comtes et donna même à la ville de Willisau la basse jurisdiction sur une grande partie du nouveau district. L'origine de cette petite ville et l'époque de sa fondation ne sont pas connues. On sait seulement qu'elle existoit déjà dans le 12ème siècle et qu'elle fut plusieurs fois pillée, incendiée et ravagée dans les guerres, dont l'Helvétie fut trop souvent le théatre.

---

10. TABLEAU.

Le château fort et la petite ville de Rottenburg avec trois figures armées, dont l'une porte la bannière du bailliage.

Le nom de Rottenburg paroit déjà dans les plus anciens documents des annales de la Suisse. L'un de ses seigneurs, Arnold étoit revétu en 1150 de la dignité de Dapifer, c. a. d. grand maitre de la maison de l'empereur. Plusieurs autres furent dans la suite protecteurs du couvent du Hof à Lucerne. La ville étoit entourée de murailles et de fossés et protégée par un château fort assez considérable, situé dans son voisinage. C'est pourquoi elle est nommée castrum Rottenburg. D'après un document de l'an 1240, elle jouissoit, ainsi que d'autres villes municipales de la Suisse, de quelques immunités, mais ce qui lui donnoit le plus d'importance, c'est qu'étant une place frontière du territoire Lucernois, elle étoit le siège de la douane, où les marchandises venant par le St. Gotthard et transportées de Lucerne dans l'étranger, payoient le péage. Ce revenu appartint en premier lieu aux abbés de Murbach qui l'admodièrent aux seigneurs de Rottenbourg et lorsque ceux-ci se trouvèrent en 1293 dans la nécessité de vendre leurs droits et leurs possessions aux ducs d'Autriche, il fut perçu par les baillifs de cette puissance, qui gouvernèrent en son nom cette partie de la Suisse. L'arbitraire que les employés se

permettoient dans la perception de ce péage, qu'ils voulurent porter 1384, à un taux plus élevé, fut une des causes les plus marquées de la révolte des Lucernois contre leurs souverains, et des longues guerres qui s'en suivirent.

On verra plus bas le sort qu'éprouva cette petite ville sous Herrmann de Grunenberg, dernier baillif Autrichien qui la gouverna et comment ses fortifications furent détruites. Elle a fait depuis-lors partie du canton de Lucerne, avec le district qui en dépendoit.

---

11. TABLEAU.

La vallée d'Entlibuch avec ses villages et sa bannière.

La vallée d'Entlibuch ainsi nommée du torrent de l'Entlé, qui la traverse, a 8 lieues de long et de 2 à 4 lieues de large. Située entre de hautes montagnes pittoresques et fertiles, elle est habitée par une peuplade alerte, et robuste. Les anciennes annales indiquent les barons de Grunenberg, résidant au château de Wollhausen au débouché de la vallée, comme les premiers seigneurs de cette contrée, qu'ils possédèrent jusqu'en 1299. Une nombreuse noblesse, qui y résidoit dans plusieurs châteaux et qui y avoit des domaines, y exerçoit sous eux une autorité

subordonnée. Cependant les ducs d'Autriche fidèles à leur système d'agrandissement, cherchèrent aussi à étendre leur puissance de ce côté là, et surent engager le baron Jean de Wollhausen en 1313, à soumettre sa seugneurie à leur fief, sous condition de déchéance au défaut d'enfants mâles. Le cas étant arrivé peu de temps après, la maison d'Autriche posséda quelques temps la vallée d'Entlibuch, jusqu'à ce que le duc Leopold en investit son favori Pierre de Thorberg, contre une somme d'argent. Mais les habitants de la vallée, mécontents de la sévérité de leur nouveau seigneur, lui remboursèrent cette somme et s'affranchirent ainsi de ce joug odieux avec l'autorisation de l'Autriche, qui s'engagea par un document de l'an 1358 à ne plus remettre la contrée sous une pareille hypothèque et à respecter ses anciennes droitures. Cette promesse ne fut pas tenue; la vallée d'Entlibuch fut bientôt trafiquée à de nouveaux seigneurs et exposée à toutes espèces de vexations. Enfin les habitants cherchèrent à s'en affranchir à jamais, en se mettant sous la protection de la ville de Lucerne, qui la leur accorda et les incorpora à sa nouvelle république. La querelle qui s'ensuivit entre celle-ci et les seigneurs de Grunenberg, dont les châteaux furent détruits, contribua aussi à allumer la guerre entre le duc Leopold d'Autriche et les Suisses. La paix ayant été conclue après la défaite de celui-ci sous les murs de Sempach, l'Autriche céda en 1405 toutes ses prétentions sur la contrée d'Entlibuch et tous les droits qu'elle y possédoit, aux Lucernois, toute fois contre

une somme de 3000 florins d'or. Ceux-ci se hâtèrent de concéder à leurs nouveaux ressortisants tous les impôts et redevances, aux quels ils avoient été assujettis sous leurs anciens seigneurs, et ne réservèrent que le droit de leur demander des secours en hommes et en argent en cas de besoin. Dans la suite on leur accorda d'autres franchises, dont ils jouissoient sous l'inspection d'un baillif délégué par les conseils de Lucerne et renouvellé tous les deux ans.

Les habitants d'Entlibûch avoient leur code de loix particulier, que Lucerne avoit confirmé et sous le quel ils administroient eux-mêmes la basse juridiction et leur économie intérieure avec de certaines réstrictions. Cependant ce peuple inquiet se souleva quelque fois dans les derniers siècles, mais il fut facilement réduit à la tranquillité et à l'obéissance. Cette vallée n'étoit jadis habitée que dans la plaine; peu-à-peu les épaisses fôrets qui couvroient les flancs de ses montagnes et lui donnoient un aspect sombre et sauvage, furent exstirpées et tranformées en terrains cultivés. Aussi la population s'y augmenta tellement, que dans l'espace d'un siècle elle s'accrut de 7470 individus, Elle montoit en 1754 au nombre 11,120 ames et s'est encore augmenté depuis-lors. L'Entlebuch contient 8 paroisses et plusieurs beaux villages. Il étoit divisé en 3 districts, dont le bourg de Schüpfen étoit le chef lieu commun et sert encore de résidence au baillif Lucernois. C'est là que l'on conservoit dans une vieille tour les bannières, les archives et les documents publics de cette intéressante contrée. L'église de la paroisse de

Romoos fondée par les barons de Wollhausen est la plus ancienne de la vallée et date de l'an 1084. Plusieurs autres, richement dotées ont été rebâties dans les derniers siècles.

---

12. TABLEAU.

La ville de Sursée avec sa bannière.

Le nom de la ville de Sursée lui vient probablement de sa situation sur les bords du lac de Sempach, et sur la rivière de la Sur qui en sort.

La date de son origine n'est pas parfaitement connue et remonte probablement à la fin du 9ème ou au commencement du 10ème siècle, époque où son église paroissiale fut fondée. Cette ville fut ainsi que beaucoup d'autres réssortissantes du fief de l'empire, possédée par les comtes du Lenzbourg, puis par ceux de Kyburg et enfin par les ducs d'Autriche et jouissoit de la protection de l'empire, ainsi que de plusieurs franchises considérables. Dans ce singulier période où le pouvoir du clergé et l'arrogance de la noblesse commencèrent à donner de l'ombrage aux empereurs ou rois des Romains, ceux-ci formèrent le projet d'admettre les communes, comme tiers-état dans la constitution de l'empire. C'est pourquoi ils favorisèrent les villes afin de s'assurer de leur fidelité et de leur secours, contre les prétentions toujours croissantes des deux autres corporations sus nommées; de-là tous les

droits, franchises et immunités qu'obtinrent plusieurs de ces municipalités, sans que leurs seigneurs féodaux pussent, ni osassent s'y opposer. Le desir de conserver ces avantages, et l'intérêt mutuel engagèrent ces villes à former entre elles des ligues pour se soutenir réciproquement dans les dangers qui les menaçoient. C'est ainsi que se forma en 1333 une alliance entre toutes les villes de l'Argovie et de la Thurgovie, sous le prétexte de maintenir la paix générale, et Sursée y participa.

Sous le gouvernement des ducs d'Autriche cette ville jouissoit de plusieurs prérogatives, mais elle fut bientôt enveloppée dans la querelle de ces princes et de leur noblesse avec les cantons forestiers et Lucerne.

Étant une place frontière contre ces nouvelles républiques et un point de rassemblement pour les troupes Autrichiennes, elle se trouva souvent dans une position très facheuse, et fut sans cesse inquietée par les ennemis de l'Autriche. Ce fut principalement après la défaite de Sempach, qu'elle fut exposée à de cruelles vexations. Pour la dédommager des déprédations et des dommages qu'elle avoit à souffrir de la part des Suisses, le duc Albert lui concéda le droit de pêche sur le lac, celui d'un péage et l'exemption de plusieurs redevances seigneuriales.

Depuis la paix qui avoit suivi la journée de Sempach, Lucerne cherchant toujours à s'aggrandir, avoit acquis soit par des achats soit par d'autres transactions une grande partie des domaines qui forment

aujourd'hui son territoire. Cependant la ville de Sursée obéissoit encore à une autorité étrangère. Il se presenta bientôt une occasion de la réunir au nouveau canton. Le duc Fréderic d'Autriche avoit faussé sa parole, en favorisant la fuite du pape Jean XXII., lorsqu'il abandonna le concile de Constance et avoit été mis au ban de l'église et de l'empire. Le roi Sigismond appella aussi les confédéres Suisses à contribuer à l'exécution de cette sentence. Après s'y être refusés pendant quelque temps, en raison de la paix qu'ils avoient conclue avec le duc Fréderic, ils furent cependant contraint à prendre les armes sous peine d'être eux-même excommuniés et Lucerne entreprit le siège de Sursée, qui appartenoit encore à l'Autriche. Cette place se défendit 3 jours sous le commandement de son avoyer Jean Schnider, mais se rendit enfin avec tous les droits que son souverain possédoit dans sa banlieue. Quoique le duc Fréderic obtint ensuite sa grace et que ses biens lui furent restitués, il céda cependant à la ville de Lucerne, en toute propriété, les pays qu'elle avoit conquis, contre une somme d'argent, et l'empereur Sigismund confirma cette transaction, qui eut lieu en 1415. Depuis-lors Sursée est devenue partie intégrante de ce canton, en conservant toutefois ses anciens droits et franchises. Elle en obtint même dans la suite plusieurs autres de la générosité de ses supérieurs.

---

13. TABLEAU.

La ville de Sempach avec sa bannière.

Il est probable que la situation charmante de Sempach, au bord du lac qui porte son nom, la pêche abondante qu'offrent ses eaux, y attirérent de bonne heure des colons; mais on ne connoit pas l'époque de l'origine de la ville, ni celle où elle fut entourée de murs, de fossés et munie d'un château fort ou plutôt d'une grande tour, où les comtes de Habsbourg firent souvent leur résidence et dont on voit encore quelques vestiges.

Ainsi que les villes voisines, Sempach fut un fief franc de l'empire, possedé par les comtes de Lenzbourg, de Kybourg, de Habsbourg, et enfin par les descendants de ces derniers, les ducs d'Autriche. Elle entra aussi dans la ligue que formèrent les villes d'Argovie, sous le titre de paix générale, dont il a été parlé plus haut; sans cependant pouvoir échapper aux vexations de la noblesse Autrichienne, et aux malheurs qu'entrainèrent les guerres de cette puissance avec les nouveaux confédérés Suisses. Elle en fut souvent la victime, et chercha enfin à s'y soustraire en implorant la protection et les secours de Lucerne. Ses voeux furent acceuillis et elle obtint de cette république naissante les droits de cité et de protection. Dès-lors la haine des nobles attachés à l'Autriche contre cette petite ville devint plus envénimée, et plus active à l'inquiéter.

Enfin la glorieuse journée du 9. juillet 1386 la mit à l'abri des mauvais traitements qu'éprouvoient ses citoyens et de la déstruction totale dont elle étoit sans cesse menacée, et consacra à jamais son nom dans les annales de l'histoire, en le joignant à celui de la victoire remportée par les Suisses sur le duc Leopold d'Autriche et sur sa noblesse. Une chapelle érigée sur le champ de bataille, comme un monument perpetuel de cet évenement, et du respect dû aux manes des héros des deux partis, qui y avoient été moissonnés, fut confiée à la protection des habitants de Sempach. Ceux-ci fondèrent une distribution d'aumônes, qui se fait encore à chaque anniversaire de cette journée mémorable, qu'ils célébrent aussi par un festin. Depuis-lors Sempach resta réunie à Lucerne et fut incorporée à cette nouvelle république, ce qui fut reconnu par l'Autriche dans la paix de 1394. Cependant les dispositions hostiles de la noblesse Argovienne ne s'éteignirent pas encore et déjà en 1399 elle avoit formé le complot de soumettre de nouveau cette petite ville à ses anciens maitres, mais l'arrivée de troupes Lucernoises dans ses murs en déjoua l'exécution. L'admission de Sempach au droit de cité du canton de Lucerne fut renouvellée en 1425 par un document remarquable, où tous ses rapports avec la république sont définitivement fixés. Le magistrat de Lucerne s'y reserve la faculté d'y établir un baillif spécialement chargé de la surveillance sur le lac, dont il réclamoit la propriété par droit de conquête, d'y exércer les droits de pêche et de retirer le cens des concessions accordées à cet effet. Les citoyens de

Sempach profitèrent aussi de la victoire des Suisses en détruisant un château fort, bâti anciennement dans le lac à leur proximité par des Seigneurs de Sempach et en se débarassant ainsi d'un voisinage dangereux.

Cette ville dont l'histoire spéciale finit à cette époque, fut aussi en 1393 le siège d'une conférence entre les premiers cantons confédérés, dont le résultat est compté parmi les traités qui cimentèrent leur union et porte le nom de Convention de Sempach. L'église jadis paroissiale, située sur une colline hors des murs, est probablement d'une date plus ancienne que la ville même. Celle qui fut construite plus tard dans son enceinte devint ensuite le siège de la paroisse. Toutes deux appartenoient spécialement au couvent de Murbach, qui se les réserva même en vendant Lucerne à l'Autriche et les garda jusqu'en 1420, où il les céda enfin au couvent du Hof.

---

14. TABLEAU.

Les bannières des bailliages de Russwyl et Wollhausen, de Buron et Triengen, de Malters et Littau, Knuttwyl, Habsburg, Weggis, de Kriens et Horw, portées par tout autant de figures.

Les écussons et les bannières des bailliages susnommés, qui appartiennent au canton de Lucerne

nous fournissent l'occasion de donner quelques détails fort abrégés, sur leur histoire.

Russwyl apartenoit dans le temps de la féodalité, ainsi que la vallée d'Entlibuch aux seigneurs de Wollhausen. Plus de 20 châteaux étoient situés dans ses environs, parmi lesquels se distinguoient ceux de Thorberg et de Grunenberg comme les plus forts.

Ils furent tous détruits après la bataille de Sempach, mais on reserva à leurs propriétaires toutes les prétentions légitimes qu'ils pouvoient avoir sur les domaines qui en dépendoient. C'est pourquoi Russwyl fut compris dans l'acquisition que fit Lucerne en 1405 de la seigneurie de Wollhausen, dont il faisoit partie, ainsi qu'on l'a vu plus haut au sujet d'Entlibuch. Ce district fut d'abord administré par un baillif particulier, mais plus tard réuni au bailliage de Willisau. La cure de Russwyl est très ancienne et appartenoit aux comtes d'Arberg comme fief de l'Autriche, jusqu'à ce qu'en 1419 le comte Diethelm vendit une partie des droits qui en dérivoient, au gouvernement de Lucerne, et fit cadeau de l'autre partie au grand hôpital de cette ville.

Buron et Triengen, bailliage dépendant jadis du comté de Willisau fut acquis par Lucerne en même temps que cette seigneurie. Cependant les droits seigneuriaux et les redevances appartenoient encore à des nobles du voisinage. Les plus considérables étoient les chevaliers d'Aarburg. L'un d'eux Rodolphe, surnommé le vieux, vivoit encore au commencement du 15ème siècle dans son château de

Buron, aimé de ses sujets et leur bienfaiteur. Prévoyant la guerre eutre l'Autriche et les Suisses, et ne voulant pas prendre parti contre ces braves montagnards, qu'il estimoit, il fit un pélérinage à Jerusalem; il échappa ainsi au sort malheureux des nobles ses voisins, et préserva ses chateaux, ses terres et ses ressortissants de la vengeance des vainqueurs irrités. À son retour, il fut reçu avec des transports de joie par les paroisses de ses seigneuries, et fit à ses sujets la remise de quelques redevances. Sa famille s'éteignit avec son fils; ses biens échurent à des collatéraux, les seigneurs de Rusegg, qui les vendirent bientôt après, en 1455, à la ville de Lucerne. Les fondations des églises paroissiales de Buron, Triengen et Winikon, villages dépendants de ce bailliage, sont fort anciennes et datent du 13ème et 14ème siècle.

Le bailliage de M a l t e r s et L i t t a u fut déjà donné, selon quelques historiens, au couvent du Hof à Lucerne par son fondateur, le duc Wikard, et vendu par les abbés de Murbach à l'empereur Rudolph I. en 1291.

Cependant la famille noble de Malters y possédoit un château et des droits seigneuriaux, qui passèrent après elle à d'autres familles, et furent vendus en 1477 à la ville de Lucerne, par un seigneur de Manzen.

K n u t w y l, bailliage, dépendoit jadis du comté de Willisau, et passa avec celui-ci en 1407 sous la souverainetê de Lucerne. Les droits seigneuriaux et les domaines qu'y possédoient quelques seigneurs

furent cédés en 1280 au chapitre de St. Maurice à Zofingen, qui les conserva jusqu'à la réformation, où Lucerne les acquit au moyen d'un échange de droits et de territoire, que cet état fit avec celui de Berne, qui s'étoit emparé des biens ecclésiastiques situés dans l'étendue de sa domination.

Le bailliage de Habsburg tire son nom du château de Neu-Habsburg, qui y étoit situé sur le rocher, dit Ramenflue, et portoit le titre de comté. La guerre entre l'Autriche et les Suisses occasionna aussi la ruine de ce donjon. Mais les droits, la jurisdiction et les revenus qui en ressortissoient furent réservés à la maison d'Autriche, qui les vendit en 1370 aux nobles de Tottikon, desquels ou de leurs héritiers Lucerne les acquit en 1406 et les fit administrer dès-lors par un baillif. Les six paroisses qui en dépendent sont en partie de très ancienne fondation.

Weggis appartenoit en 1300 à l'Autriche, laquelle en 1329 en investit comme fief l'abbaye de de Pfeffers, qui à son tour en 1337, le céda sous le même titre aux familles nobles de Ramstein et de Hertenstein. Cette derniere ayant ensuite acquis la totalité des droits seigneuriaux sur cette petite contrée, l'un des ses membres Ulrich les admodia en 1368 pour 12 ans, aux habitans eux-mêmes. Ceux-ci fondèrent sur cette transaction l'espoir de se rendre tout-à-fait indépendants, d'autant plus que déjà en 1359 ils étoient parvenus à conclure une alliance avec les cantons forestiers, pareille à celle qui existoit déjà entre eux-mêmes. En 1378

le seigneur Henri de Moos les affranchit encore moyennant une somme d'argent de quelques droits qu'il y possédoit. Cependant les familles de Ramstein et de Hertenstein ne renoncèrent pas aussi facilement aux leurs et lorsqu'en 1380 elles vendirent leur seigneurie de Weggis à la ville de Lucerne, cette petite peuplade se vit déchue de toutes ses espérances. Elle en ressentit contre ses anciens et ses nouveaux seigneurs un dépit, qu'elle manifesta en plusieurs occurences. Voisine des valeureux montagnards qui venoient de conquérir leur liberté, elle ne se soumit qu'à regret au oug Lucernois et saisit dans la suite toutes les occasions de le secouer et de faire valoir ses prétentions à l'indépendance en méconnoissant les droits et l'autorité de son gouvernement. Celui-ci fut même obligé de les ramener à l'ordre par la force. La confédération Suisse fut appellée plusieurs fois à prononcer sur ces différents, qui ne furent terminés qu'en 1588 par une convention amiable, dans laquelle les droits seigneuriaux, que réclamait la ville de Lucerne, et les franchises dont vouloient jouir les habitans de Weggis, furent définitivement reglées et déterminées réciproquement.

Le bailliage de Kriens et Horw comprend des métairies, qui appartenoient jadis au couvent du Hof et lui furent donnés en 884 par leur propriétaire Atha. Sous la domination Autrichienne, ce territoire dépendoit du bailliage de Rottenburg. En 1381 Lucerne accorda à ses habitants sa sauvegarde et les droits de cité qui y étoient annexés.

Après la bataille de Sempach, Lucerne acheta cette propriété et la fit administrer depuis-lors par un baillif. L'église paroissiale de Kriens est ancienne et fut déjà renouvellée en 1100. Depuis-lors elle a été entièrement rebâtie.

Ayant ainsi terminé l'histoire abrégée des divers districts, qui composent aujourd'hui le canton de Lucerne, nous indiquerons brièvement les couleurs des bannières représentées sur le tableau, que nous venons d'expliquer.

La bannière du bailliage de Sursée étoit coupée en deux champs, rouge et blanc. Celle de la ville en particulier portoit dans l'un de ces champs la figure de St. George, dans l'autre les armoiries de la ville.

La ville de Sempach portoit dans la sienne un lion de gueule, en champ de sable, surmonté des armoiries du pape.

Celle du comté de Willisau etoit pareille.

Le bailliage de Rottenburg portoit un château de gueule sur un champ d'argent, avec les insignes papaux.

Le bailliage de Munster, un St. Michel en champ d'or.

La vallée d'Entlebuch avoit un drapeau tout de gueule partagé par une croix d'argent, et dans chacun des champs supérieurs une image de la St. Vierge. Dans sa bannière aussi toute rouge se voyoit un hêtre verd avec un tronc blanc et au milieu une petite croix blanche ceinte d'une couronne d'épines.

Le bailliage de Ruswyl et Wollhausen présentoit dans sa bannière St. Maurice en champ de gueule.

Celle du bailliage de Buron et Triengen étoit toute rouge et languetée, avec une barre blanche, posée transversalement; au milieu l'écusson de Lucerne; à l'un des coins supérieurs l'image de de la vierge, à l'autre St. Laurent et St. Gall.

Le bailliage de Malters et Littau avoit dans la sienne un arbre verd avec une croix en champ d'argent.

La bannière de Knutwyl étoit rouge et blanche avec les images de St. Barthélémi et de St. Etienne.

Le comté de Habsburg montroit dans son drapeau un donjon de gueule, surmonté d'un aigle ou épervier en champ d'azur et quelques images de saints; dans sa bannière un donjon d'argent surmonté d'un épervier, entouré d'une inscription latine en champ de gueule.

Le bailliage de Weggis portoit dans son drapeau une image de la vierge en champ cramoisi, ayant à ses pieds un poisson et dans sa bannière simplement une perche (poisson) en champ d'or.

Celle de Kriens et Horw étoit languetée de verd, rouge, et jaune avec l'image de la vierge et un poisson d'un coté, et de l'autre St. Gall et et St. Othmar.

Le bailliage de Merenschwand ne fait plus partie du canton de Lucerne; il a été réuni à celui d'Argovie.

---

15. TABLEAU.

St. Béat l'un des apôtres de la Suisse.

St. Béat issu d'une famille noble de l'Irlande septentrionale, fut l'un de ces hommes pieux, qui abandonnèrent leur patrie et traversèrent les mers, pour venir prêcher en Helvétie la doctrine évangelique, tels que St. Colomban, St. Gall, St. Othmar et d'autres. Il s'établit dans la partie de la Suisse qu'occuppoient alors les Allemaniens, au pied des hautes alpes, qui lui retraçoient en grands traits, les scènes de son pays natal. Il construisit une cellule solitaire sur les rives du lac de Thun, et répandit autour de lui les lumières du christianisme. Accompagné de plusieurs de ses disciples, auxquels il avoit su inspirer le zèle, dont il étoit animé et parmi lesquels se distinguoit le diacre Achates, il traversa les forêts et les montagnes, pour aller enseigner aux autres peuplades de l'Helvétie la religion et en même tems l'agriculture. Partout où ils pénétroient, ils défrichoient les terres encore couvertes de broussailles et les rendoient propres à la fertilisation ; ils réunissoient les familles isolées en petites communautés, adoucissoient leurs moeurs encore sauvages et leur apprenoient à adorer Dieu et Jésus Christ qu'il avoit envoyé sur la terre. C'est à eux que la Suisse méridionale doit l'aurore de sa civilisation, tandis que St. Gall, St. Colomban

et St. Magnus travailloient au même but dans la partie orientale.

L'histoire ne nous fournit aucun renseignement sur l'époque où ces bienfateurs de l'humanité vinrent à Lucerne et y allumèrent le flambeau de la foi; mais l'ancienne chapelle de St. Nicolas qui existoit à l'emplacement de l'église du Hof, longtems avant l'année 695, où le duc Wikard fonda ce monastère, prouve que la doctrine chrétienne y avoit pénétré dans les premiers siècles de notre ère.

Après avoir parcouru longtems sa belle carrière evangélique, St. Beat termina sa vie active et glorieuse dans une caverne aux bords du lac de Thun vèrs l'an 112, en odeur de sainteté. Il est représenté dans ce tableau combattant un dragon, comme un symbole de ses éfforts pour détruire l'idolâtrie.

---

16. TABLEAU.

Une contrée sauvage avec une petite chapelle représentant le désert et la sombre forêt, qu'habitoit St. Meinrad, à l'emplacement où se trouve aujourd'hui la fameuse abbaye de Notre Dame des Hermites.

L'abbaye de Notre Dame des Hermites est hors des limites du canton de Lucerne, mais elle mérite, par la réputation étendue et l'éclat dont elle a

jouit, d'occuper une place dans l'histoire de la Suisse.

Meinrad fils de Berthold comte de Hohenzollern naquit en 805. Il fut élevé dès sa plus tendre jeunesse dans l'abbaye de Reichenau sur le lac de Constance, où il prit le gout d'une vie solitaire et contemplative. Il y reçut les ordres et y fut un modèle de vertus et de piété. Ses supérieurs le placèrent à la tête d'un institut d'éducation qu'ils entretenoient à Ballingen sur le lac de Zurich. Là il fut tellement saisi du désir de se retirer tout-à-fait du monde et de vivre ignoré, qu'il sut obtenir la permission d'aller s'établir en hermite sur le mont Ezel. Il y passa sept ans, après lesquels il se retira plus avant dans la contrée encore déserte et couverte d'une épaisse forêt, appelée le Finsterwald, (forêt sombre) où il se construisit une humble cellule à la place où est située à présent la chapelle de Notre-Dame d'Einsiedeln. Il y vécut long-temps, oublié et solitaire, jusqu'à ce qu'en 863 il fut assassiné par deux scélérats qu'il avoit acceuilli avec la plus tendre charité et qui convoitoient ses modestes propriétés. Sa dépouille mortelle fut transportée d'abord à Reichenau, puis en 1063 transférée dans l'abbaye d'Einsiedlen, qui commençoit alors à fleurir.

L'hermitage de St. Meinrad resta inhabité jusqu'en 907, mais il étoit visité comme un objet de pieuse vénération par tous les habitans du voisinage. Enfin un chanoine de Strasburg Benno, de la famille des ducs de Bourgogne vint s'y fixer, fit réparer la cellule de St. Meinrad et la chapelle qui y étoit

annexée. Il y fit aussi construire quelques autres habitations pour les personnes qui s'étoient rassemblées autour de lui et défricher le terrein à l'entour. La générosité des seigneurs du pays favorisa cette nouvelle fondation, qui acquit bientôt une grande réputation, par la piété de ses habitants, que l'on désignoit sous le nom de pieux hermites et par une image miraculeuse de la St. Vierge, que St. Meinrad avoit lui même conservée avec la plus haute dévotion. De là l'établissement prit le nom de Notre Dame des Hermites.

Eberhard grand prévot du chapitre de Strasburg restaura la chapelle et la cellule qui commencoient à tomber en décrepitude et fit bâtir une église et de vastes batiments, et c'est ainsi que se forma peu-à-peu l'abbaye en communauté regulière sous la règle de St. Benoit, dont Eberhard lui-même fut nommé le premier abbé. Depuis-lors ce monastère acquit chaque jour un nouvel éclat. Déjà en 985 l'empereur Otton I. revêtit l'abbé du titre de prince et ce saint lieu est encore de nos jours un but de pélérinage pour une foule immense de chrétiens de tous les pays de l'Europe.

---

17. TABLEAU.

Le couvent des cordeliers de l'Auw à Lucerne.

Depuis un temps fort reculé, lorsque Lucerne appartenoit aux abbés de Murbach, il existoit dans cette ville à l'emplacement nommé aujourd'hui, la place des cordeliers, une petite chapelle consacrée à notre Dame de l'Auw, qui attiroit un grand nombre de pélerins étrangers. Lorsque l'ordre des cordeliers commença à s'indroduire en Allemagne, son fondateur St. François d'Assise, vint lui même, dit-on, à Lucerne, et chercha à y fonder un couvent de sa règle. Il fut acceuilli par la comtesse Gutta de la famille des comtes de Rottenburg et veuve d'un baron de Schauensée. Cette dame pieuse et très opulente est considérée comme la fondatrice et la principale bienfaitrice du couvent des cordeliers. Elle acheta en 1223 le terrain sur lequel il est construit et fournit à son établissement une ample dotation.

Les principaux bâtiments, tels qu'ils existent encore, datent de cette époque et l'ancienne chapelle de notre Dame fut annexée à l'église du monastère. La comtesse Gutta descendoit chaque jour de son château de Schauensée, situé sur le revers du mont Pilate, à une lieue de la ville, pour assister aux matines de ses protégés, jusqu'à sa mort survenue en

1233. Elle est ensévelie dans le choeur de l'église du couvent.

On conservoit dans ce temple 42 drapeaux conquis par les Suisses dans leurs différentes guerres. Dans les anciens temps les conseils de la ville tenoient trois fois par semaine leurs séances dans le couvent des cordeliers, après avoir entendu la messe dans l'église qui en dépend.

---

18. TABLEAU.

Le couvent des cordeliers à Wertenstein.

Le rocher sur lequel repose aujourd'hui ce paisible couvent, servoit jadis de base à un donjon, berceau et mânoir des barons de Wertenstein, dont un membre étoit en 1318 abbé de St. Gall. Cette propriété tomba en possesion à la maison d'Autriche, en même tems que le château et la ville de Rottenburg en 1293. Dans le 15ème et 16ème siècles, lorsque tous les châteaux n'étoient plus que des monçeaux de ruine, Wertenstein étoit encore un fameux pélerinage consacré à la Ste. Vierge, et fort hanté par une foule de pélerins de tous les pays. Suivant une ancienne tradition, l'origine de cette dévotion étoit due à un étranger natif des Pays-bas, que l'on désignoit sous le nom du pieux frère et qui s'étoit établi dans les ruines de l'ancien château, où

il vivoit dévotement et paisiblement, gagnant sa vie à laver de l'or, qu'il tiroit des flots de la rivière d'Emmen. Surpris un soir par la nuit et obligé de la passer sous un quartier de roc, il fut réveillé par une harmonie céleste, et il vit la Ste. Vierge lui apparoître, environnée d'une grande clarté.

En mémoire de ce rêve miraculeux, il suspendit un placard de bois à un arbre voisin et visita depuis-lors journellement cette place pour y faire sa dévotion. Après sa mort on y bâtit une petite chapelle, qui attira bientôt beaucoup d'ames dévotes et où l'on vit souvent des signes surnaturels. Cependant comme elle étoit trop petite pour contenir tous les pélerins, qui y affluoient, le gouvernement de Lucerne entreprit d'y faire construire une église et un couvent en 1634. Il offrit d'abord aux Jésuites d'habiter ce monastère et d'y administrer le culte, mais ils s'y refusèrent sous divers prétextes. Les capucins à qui on fit ensuite la même proposition, la déclinèrent aussi, de peur, dirent-ils, de déplaire à monseigneur le Prince Abbé de Notre-Dame des Hermites, qui en effet avoit lieu de craindre la rivalité d'un pélérinage à sa proximité. Les cordeliers se montrèrent moins scrupuleux et furent mis en possession du couvent, où ils sont restés jusqu'à nos jours.

Chaque année depuis le 16ème siècle le magistrat de Lucerne se rendoit en grande et nombreuse procession à Wertenstein, pour accomplir un voeu de piété qui avoit été fait, pour préserver la ville d'incendies et d'inondations. Cette procession est re-

présentée sur le tableau en question. Plus-tard cet usage fut aboli et la même procession se faisoit au couvent des cordeliers de l'Auw.

---

19. TABLEAU.

Le couvent de femmes d'Eschenbach.

La petite ville d'Eschenbach sur la Reuss, devoit son existence et son nom à ses anciens seigneurs les Barons d'Eschenbach, gentils-hommes renommés dans toute la Suisse par leur opulence, leur bienfaisance et leur piété. L'un d'eux, nommé Walter fonda en 1285 le couvent de St. Catherine dont nous parlons, le plaça sur les bords de la rivière et le soumit à la règle de St. Augustin, comme la plus douce et la moins austère. Cependant ce monastère avoit à peine existé 14 ans qu'il fut déjà entièrement détruit et que ses pieuses habitantes en furent expulsées. Le petit fils du fondateur, aussi nommé Walter, fut accusé de complicité dans le meurtre de l'empereur Albert, commis par le duc de Suabe. La vengeance sanglante de la reine Agnés, fille d'Albert, frappa aussi ce seigneur; il fut déclaré déchu de tous ses biens; la ville d'Eschenbach et le couvent furent pillés et et détruits et tous les domaines de la famille confisqués au profit de l'Autriche. Ce ne fut que plus de 10 ans après, que quelques

nobles de l'Argovie, tels que les seigneurs d'Aarburg, de Hunenberg, d'Yberg, de Hertenstein etc. rassemblèrent les religieuses dispersées et les établirent de nouveau dans le couvent, qu'ils relevèrent de ses ruines. Le pape Jean XXII. confirma cette seconde fondation. Cependant en 1419 l'ancien bâtiment fut de nouveau démoli, et transféré à Ober-Eschenbach, où il existe encore de nos jours.

La corruption des moeurs qui régnoit au 16ème siècle paroit s'être introduite dans les murs de cette communauté; il existe plusieurs decrets du magistrat de Lucerne, tendants à réprimer les abus, qui s'y étoient glissés et qui influoient d'un manière désastreuse sur l'économie de la maison. En 1588 le couvent fut transformé en abbaye sous l'observance de St. Bernard et soumis à une règle plus sévère.

---

20. TABLEAU.

Le couvent de Rathhausen.

L'époque de la fondation de l'abbaye de religieuses à Rathhausen repose sur des traditions et des hypothèses très peu authentiques. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'elle eût lieu vèrs la fin du 12ème ou au commencement du 13ème siècle, que les bàtiments furent construits sur les ruines d'un ancien

château, qui en fournirent les matériaux et qu'un certain Jean Schnider patricien de Lucerne, fit don en 1261 d'un morceau de terrein, sur lequel on prolongea les bâtisses du monastère. Le nom de Rathhausen (domus concilii) lui vient de ce que dans des tems plus reculés, la noblesse du pays s'y rassembloit pour délibérer sur des affaires communes à tout ce corps. Suivant d'anciens documents, le pape Innocent IV. accorda déjà en 1254 sa protection spéciale à la communauté religieuse de domo consilii. Le pape Alexandre IV. authorisa la résolution qu'elle avoit prise de se soumettre à la règle de St. Bernard et lui permit de percevoir des héritages. Son successeur Urbain IV. confirma toutes les droitures et franchises qu'elle pouvoit avoir acquises. L'empereur Rodolphe I. accorda aussi à ce monastère sa protection par un document de 1275. Plusieurs seigneurs s'empressèrent de lui fournir de riches dotations, tels que les barons de Heydek, qui lui donnèrent le fief de la seigneurie de Reitholz; l'abbé de Murbach, Berthold de Falkenstein, le même qui vendit Lucerne à l'Autriche et qui attribua au couvent en question le droit de bourgeoisie dans la ville et la permission d'y bâtir une maison; Walter d'Eschenbach fondateur du couvent du même nom et le duc Albert d'Autriche. Cependant ce couvent ne jouït jamais d'une grande opulence. En 1369 il fut déjà dans le cas de recourir à la bienfaisance du public, au moyen d'une collecte, à la quelle il fut autorisé par l'abbé de St. Urbain, pour réparer ses bâtiments. Le genre de vie de ces religieuses ne

fut dans les premiers tems, ni très sevère ni très retiré. Elles n'étoient guère liées qu'aux formes extérieures des pratiques religieuses, observant de certaines règles, portant le costume monastique, habitant le couvent et désservant l'église, sans être soumises à la clôture. En 1202 elles n'étoient qu'au nombre de sept. Le relachement des moeurs s'y introduisit au 16ème siècle et les exposa à des remontrances de la part du magistrat, et même à la défense de vendre vin et de tolérer des orgies dans leur murs. On fut enfin obligé d'en venir à une réforme radicale de la communauté, moyennant laquelle, on y réunit deux autres couvents de femmes, ceux de Neukirch et d'Eberseck, dont on lui attribua les revenus. On répara les bâtiments, qu'on entoura de murs; on soumit les religieuses à l'observance stricte de la règle de St. Bernard et le pape confirma en 1594 cette nouvelle institution.

---

21. TABLEAU.

L'abbaye de St. Urbain.

Le couvent de St. Urbain, de l'ordre de Citeaux, prit naissance sous le pape Eugêne III. et sous l'empereur Fréderic Barberousse en 1148, et reçut son nom d'une petite chapelle dédiée à St. Urbain, sur l'emplacement de laquelle il fut construit. Il étoit

d'abord situé sur la petite rivière de Roth, mais déjà en 1194 il fut transféré dans la forêt de Bonnwald où il existe encore de nos jours. Ses premiers fondateurs furent trois frères Luthold, Werner et Ulrich, barons de Wertenstein. Le baron Arnold de Kapfenberg donna le terrain pour la construction des bâtiments et abandonna au nouveau monastère le village de Huntwyl et d'autres domaines. L'empereur Henri VI. confirma cette fondation, l'assura de son appui particulier et ordonna à ses gouverneurs de la petite Bourgogne de la protéger contre les brigandages et les invasions. Depuis-lors cette communauté obtint continuellement de la générosité des papes, des empereurs, des princes et d'autres bienfaiteurs, de grands accroissements de domaines et de franchises. Elle jouissoit de la faveur spéciale des Évêques de Constance, qui lui accordèrent plusieurs immunités. En 1252 le couvent conclut un traité de combourgeoisie, avec la ville de Soleure où il possédoit une maison, en se réservant l'exemption des impots, des péages et du service militaire. La ville de Zofingen dans son voisinage, ayant eté incendiée dans le 13ème siècle, le couvent y fit bâtir une belle maison, en fit cadeau à la commune et reçut d'elle en récompense le droit de bourgeoisie. En 1376 il éprouva de grands dommages et une dévastation presque totale de la part des avanturiers soit disant Anglois, qui sous leur chef Enguerand de Coucy, firent une invasion en Suisse et en ravagèrent plusieurs parties. Ils s'établirent pendant 8 jours dans le monastère et y commirent les plus affreux excès. Les moines

s'étoient réfugiés dans une forêt voisine et y vivoient des aumônes des paysans du voisinage. De nouveaux bienfaiteurs tels que les ducs Albert et Leopold d'Autriche et le baron d'Arbourg réparèrent bientôt les pertes que le couvent avoit souffert par ce malheureux événement et par d'autres guerres, en lui accordant d'amples dotations.

En 1415 il conclut un traité d'alliance et de combourgeoisie avec la ville de Berne, et en 1416 un pareil avec celle de Lucerne. Les troubles qui agitoient alors la Suisse, rendoient à cette communauté sans défense, de tels appuis très utiles et même nécessaires. Elle s'engagoit par là à fournir à ces républiques des troupes et des contributions pécuniaires. Elle acquit aussi à d'autres époques le droit de bourgeoisie dans les villes de Bienne et de Sursée, où elle possédoit des maisons, des droits féodaux et des domaines.

En 1513 les bâtiments du couvent devinrent la proie des flammes par l'imprudence d'un marmiton; mais à l'aide de nombreuses assistances ils furent rétablis dans l'espace de 3 ans. Cependant ce ne fut qu'au commencement du 18ème siècle que l'église et les maisons furent construites et terminées telles qu'on les voit à présent.

Le premier abbé de St. Urbain fut Conrad de Biederstann, qui présida la communauté de 1196 à 1212. Depuis-lors jusqu'à nos jours il a eu 47 successeurs. Jusqu'en 1541 ils ne possédoient aucune autre dignité ecclésiastique que celle de chefs de la communauté et du couvent, mais alors ils furent

revêtus par le pape Paul III. de la mitre, de l'anneau, de la crosse et de quelques prérogatives épiscopales.

---

22. TABLEAU.

Le château et la commanderie de Hohenrein.

Le château de Hohenrein, situé sur un côteau romantique dans le bailliage Lucernois de Hochdorf étoit le siége d'une commanderie et une propriété de l'ordre de St. Jean de Jerusalem. Il est probable qu'il fut déjà bâti dans le 11ème ou au milieu du 12ème siècle, puisqu'on trouve dans les régistres de l'an 1208 un Bourcard de Bubikon désigné comme commandeur de Hohenrein. On attribue la première construction de cette maison à un chevalier nommé Jean de Wangen, qui possédoit un château au pied de la colline. Quelques historiens prétendent avec peu de probabilité, que Hohenrein avoit déjà appartenu aux templiers et qu'il fut donné par le pape Clement V., après l'abolition de cet ordre, aux chevaliers de St. Jean. Hohenrein obtint dans la suite des tems, des possessions et des droits considérables aux moyens de donations qui lui furent faites par plusieurs familles nobles de l'Argovie, tels que les comtes de Habsburg, les seigneurs de Baldegg, de Hallwyl, de Hunenberg, d'Iffenthal, de Balm, de Reinach et autres. Le gouvernement de

Lucerne montra aussi de la bienveillance à cette fondation, en accordant en 1413 au commandeur comte Hugues de Montfort sa protection et le droit de bourgeoisie externe pour lui et ses successeurs, qui cependant devoient, en devenant titulaires de la commanderie, en demander la confirmation, et se soumettre pour eux et leurs ressortissants à la haute et basse jurisdiction du canton. Les malheureuses dissentions religieuses, qui eurent lieu dans le 16ème siècle, plusieurs autres circonstances, l'insouciance et la prodigalité de quelques commandeurs, jettèrent Hohenrein dans un tel état de décadence que le fisc de Lucerne fut obligé de se saisir de cette belle propriété. Mais déjà en 1542 elle fut rendue à sa première destination, sur les sollicitations pressantes de l'ordre, cependant sous des conditions très expresses, comme de maintenir les bâtiments en bon état, de payer les dettes de la commanderie, d'astreindre les commandeurs à une vie rangée et religieuse, sous peine d'être destitués etc.

Dans les changements politiques qui ont eu lieu dans les tems les plus récents et qui ont dépouillé l'ordre de St. Jean de ses propriétés, Hohenrein est échu en partage au canton de Lucerne, dont il fait maintenant partie et qui le fait administrer comme un domaine de l'état.

---

23. TABLEAU.

La commanderie de Reyden et le château de Wikon.

Tout ce qui vient d'être dit ci-dessus de la commanderie de Hohenrein et de ses rapports tant intérieurs qu'extérieurs, peut s'appliquer à celle de Reyden appartenante aussi aux chevaliers de St. Jean de Jerusalem. Cependant la fondation de cette dernière est moins ancienne et date de l'an 1331. On l'attribue au baron Marquard d'Iffenthal, avec l'assistance de Jean Thuring d'Aarburg et des seigneurs de Trossberg, Hallwyl, Guttenberg et Waben, lesquels firent bâtir l'église supérieure de Reyden et la maison du commandeur. L'un des premiers commandeurs fut le chevalier Jean d'Inkenberg. Il fit en 1421 un traité avec le magistrat de Lucerne, par lequel il reconnoissoit la haute jurisdiction de ce canton sur la commanderie de Reyden et sa banlieue en matière criminelle, mais se réservoit la basse jurisdiction.

Le gouvernement de Lucerne eut très souvent des différents avec ces commandeurs, au sujet de leur mauvaise économie et de leur négligence dans l'entretien de leurs bâtiments. La commune de Reyden ayant porté plainte de ce qu'ils établissoient dans son église des curés mal famés, le magistrat se vit obligé après plusieurs menaces infructueuses, de séquestrer la commanderie en 1563 et de la

faire administrer par l'un de ses membres; mais deux ans après elle fut rendue au commandeur Cambiano sous promesse d'une meilleure administration. Dans les derniers tems les deux commanderies de Reyden et de Hohenrein furent presque toujours réunies sous le même titulaire, qui résidoit dans la dernière, et aux époques les plus récentes, elles ont aussi subi le même sort.

Wikon étoit jadis le siége fameux d'une famille noble, les seigneurs de Buttikon, qui possédoient de vastes domaines, des droits féodaux considérables et la jurisdiction sur plusieurs villages. Il consistoit en 4 châteaux bâtis sur une colline et dominant une grande étendue de pays. Le duc Leopold d'Autriche y tint en 1381 un magnifique tournois auxquels assistèrent 600 chevaliers, et 400 écuyers ou vassaux d'un rang inférieur.

Dans la guerre de Constance en 1415 Wykon fut assiégé et pris par les Lucernois, qui rasèrent trois de ces donjons. Ils rendirent bientôt le quatrième à ses propriétaires les seigneurs de Buttikon, en les réintégrant dans tous leurs droits. Mais ceux-ci les vendirent déjà en 1476 à la ville de Lucerne, où le fils du vendeur Jean de Buttikon alla se fixer et y vecut deux ans des charités du magistrat.

Depuis lors cette seigneurie fut gouvernée par un chatelain Lucernois, membre du grand conseil et renouvellé tous les 6 ans. Maintenant le château de Wykon n'est plus qu'une ruine.

24. TABLEAU.

Fondation du chapitre de Beromunster.

Le bailliage de Munster ou de St. Michel, l'un des districts les plus considérables du canton de Lucerne, tire son nom du chapitre de chanoines de Beromunster ou cathédrale de Bero, consacrée à St. Michel, qui y est située. Il appartint jadis aux comtes de Habsbourg, par lesquels il devint une dépendance Autrichienne. Dans le traité de paix conclu après la bataille de Sempach entre les Suisses et les ducs d'Autriche, ceux-ci se réservèrent expressément la propriété du district de St. Michel. Ce ne fut qu'en 1415 que Lucerne en acquit la possession après l'expédition que les Suisses firent contre le duc Frédéric, par ordre du concile de Constance et de l'empereur Sigismond; cependant cette république n'obtint la totalité des redevances et des droits, qui en dépendoient, que plusieurs années après, en les rachetant peu-à-peu de plusieurs créanciers des ducs d'Autriche, auxquels ils avoient été hypothéqués.

L'époque précise de la fondation du chapitre de Beromunster se perd dans la nuit des tems. Quelques historiens la placent dans le 8ème, d'autres dans le 9ème siècle, et s'appuyent chacun sur des documens ou sur des hypothèses. La dernière opinion paroit être la mieux fondée. Personne ne conteste que le comte Bero ou Bernhard de Lenzbourg

n'ait été le premier fondateur de cet établissement religieux, à l'occasion de la mort de son fils unique qui avoit été étouffé à la chasse par un ours, dans la forêt qui couvroit alors le terrain où l'église fut bâtie. C'est ce qui est représenté sur le tableau dont nous parlons.

On peut citer comme second fondateur et véritable bienfaiteur du chapitre, le comte Ulrich de Lenzbourg, surnommé le riche, qui dota si richement en 1030 l'église de St. Michel érigée par son prédécesseur Bero, que l'on put y créer un chapitre de chanoines composé d'un prevôt, de 20 prêtres et de 16 diacres, avec plusieurs employés chargés d'administrer les vastes domaines et les revenus considérables de la fondation, qui s'accrurent encore dans la suite par les dons qu'elle recut et par la faveur de plusieurs papes et empereurs qui augmentèrent considérablement et confirmèrent les droits du chapitre. L'un de ces derniers, l'empereur Henri, accorda en 1192 au prevôt de Beromunster le titre de chapelain de sa cour, que les successeurs de celui-ci ont dès-lors toujours conservés.

Le bourg de Munster dans l'enceinte du quel l'église et les maisons des chanoines sont situées, étoit dans le moyen âge, une place assez forte, entourée de murailles, de tours et de fossés. Pendant les guerres des Suisses il fut souvent la victime de l'animosité des combattants et de la fidélité que ses habitants professoient pour leur souverain le duc d'Autriche.

Lorsque en 1415 la ville de Lucerne acquit de ceux-ci la possession de Munster et les droits seigneuriaux qui en dépendoient, celui de désigner le choix du prevôt et des chanoines en faisoit partie et elle l'a toujours exercé depuis-lors; elle donnoit aussi jusqu'à la révolution de la Suisse, à chaque nouveau prevôt l'investiture de la pleine jurisdiction sur le bourg de Munster avec plus d'extension qu'il n'en avoit joui sous la souveraineté Autrichienne. Cependant la bourgeoisie de Munster avoit aussi quelques franchises particulières et son magistrat municipal, composé de 7 conseillers, de 12 délégués de la commune, et présidé par deux avoyers qui alternoient chaque année.

L'église chapitrale est bâtie dans l'ancien style gothique. En 1776 elle a été restaurée et richement décorée.

C'est dans ce bourg qu'en 1470 se firent les premiers essais de l'imprimerie, dans un tems où cet art étoit encore dans son enfance dans le reste de l'Europe. Un vieillard octogénaire, Helie de Lauffen y fit paroitre à cette époque un dictionnaire de la bible imprimé, et dans la suite un autre ouvrage théologique. Il fut probablement dirigé dans cette entreprise par Ulrich Guering natif de Lucerne, qui fut le premier imprimeur en France.

En 1764 le bourg de Munster devint presque en entier la proie d'une incendie, mais il se releva bientôt de ses cendres plus grand et mieux bâti qu'il n'étoit auparavant.

25. TABLEAU.

Charlemagne assis sous sa tente, et donnant aux guerriers Lucernois des trompettes ou cors de campagne.

Ces instruments à vent nommés en latin cornua Rolandi, sont ceux que le fameux Roland, l'un des généraux de l'empereur Charlemagne portait dans ses nombreuses campagnes. Lorsque ce grand souverain fit son expédition en Italie contre le roi des Lombards, et qu'en 774 il prit Pavie et posa sur sa tête la couronne de fer, un corps de troupes Helvétiennes se trouvoit, dit-on, comme auxiliaire dans son armée. Celles de Lucerne et des cantons Forestiers s'y distinguèrenr par leur bravoure, et Charlemagne en distribuant plusieurs récompenses aux compagnons de sa victoire, fit don aux Lucernois de quatre de ces trompettes pour s'en servir dans leurs guerres. Ces trophées honorables ont été soigneusement conservés comme des monuments de gloire et de valeur et souvent le son des cors de Charlemagne anima le courage des guerriers Lucernois au milieu des combats.

26. TABLEAU.

Combat de Strutt de Winkelried avec le dragon.

Le nom de Winkelried jouissoit déjà d'une grande consideration dans le canton d'Unterwalden, longtems avant que le dévouement héroique du célèbre Arnold de ce nom, sous les murs de Sempach, l'eut éternisé dans les fastes de l'histoire. Peu de familles, dit Jean de Muller, peuvent se glorifier d'autant d'ancêtres distingués que celle des Winkelried, simples paysans d'Unterwalden. De ce nombre fut Strutt, l'un des soldats auxiliaires que les vallées de Schwyz, Uri et Unterwalden envoyèrent en 1240 à l'empereur Frédéric II., lorsqu'il faisoit le siège de la ville de Faenza en Italie et il s'y distingua tellement que ce prince le créa chevalier sur le champ de bataille. L'histoire a conservé sur ce guerrier le récit d'un autre événement, arrivé en 1250 qui est revoqué en doute par plusieurs auteurs, considéré par d'autres comme une fable allégorique, ayant trait à l'action glorieuse d'Arnold de Winkelried, mais rapporté dans les chroniques de Tschudi et de Cysat, ainsi que dans l'histoire de Muller, comme une tradition populaire. C'est ainsi que nous allons la raconter pour expliquer le tableau où il est représenté.

Dans la vallée d'Ennetmoos un dragon énorme habitoit un antre profond dans un rocher presque

inacessible et commettoit les plus affreux désastres dans la contrée, dévorant les bestiaux et les hommes qui s'approchoient de son repaire. Strutt de Winkelried condamné à un banissement perpétuel pour cause de meurtre, s'offrit pour combattre et détruire ce monstre, à condition que sa grâce lui seroit accordée. Revêtu d'une forte cuirasse, armé de son epée encore teinte du sang des ennemis qu'il avoit pourfendus en Italie, il attacha au bout de sa lance un fagot d'épines, recouvert d'une peau de mouton, se glissa dans l'obscurité de la nuit près de l'antre du dragon et se cacha derrière des broussailles, en ne laissant paroitre que la peau de mouton.

Dès que le jour parut, le monstre appercut cet animal factice et se précipita dessus pour l'avaler. Strutt l'enfonça dans la gueule du dragon, qui fut bientôt ensanglantée par les piqûres des épines, et tandisqu'il faisoit des éfforts inutiles pour s'en débarasser et se rouloit dans la poussière, le valeureux chevalier lui assenoit 20 coups de sa puissante epée sur les écailles épaisses qui couvroient son corps et parvint enfin à lui abattre la tête. Mais Strutt ne put jouir de son triomphe. Le sang envénimé du dragon, dont son épée etoit toute couverte, dégouta sur sa main et ce poison subtil le fit mourir peu d'instants après dans des douleurs épouvantables, regretté, et béni par ses compatriotes reconnaissants.

II. PARTIE.

HISTOIRE DES TROIS PEUPLES

D'URY, SCHWYZ ET UNTERWALDEN

et

DE LA VILLE DE LUCERNE

après son accession à la confédération des trois cantons primitifs,

jusques à la

BATAILLE DE SEMPACH.

Après avoir retracé les événements particuliers à la ville de Lucerne et aux districts principaux qui composent aujourd'hui le canton de ce nom, dès les tems les plus reculés, la gallerie des tableaux du pont de la chapelle représente l'histoire des époques qui precedèrent et suivirent immédiatement la ligue des quatre cantons forestiers, formée dans le but de maintenir leur liberté et leur indépendance.

Dans les environs les plus rapprochés de Lucerne, sur les rives du grand lac, au pied des hautes alpes du monde primitif, qui séparent l'Italie de l'Allemagne et des Gaules, vivoit depuis un tems immémorial un peuple dispersé dans plusieurs vallées, entourées d'immenses forêts, dont il tiroit son nom de peuple forestier ou des Waldstätten. Quoique divisés en trois peuplades différentes, celles d'Ury, de Schwyz et d'Unterwalden, leurs habitants conservoient les mêmes moeurs, les mêmes coutûmes, ainsi que des rapports d'alliance et de voisinage entre eux, qu'ils ne cherchoient point à étendre au déhors.

Vivant ainsi isolés, sous une constitution qu'ils s'étoient donnés eux-mêmes, sans ambition, ne s'occupant que de leur sol natal et de leurs affaires intérieures, ils n'excitoient l'envie de personne, ne

reconnaissant d'autre autorité que celle de Dieu et de leurs loix. Quelques chapitres ou couvents étrangers possédoient dans leur térritoire des dixmes, des redevances, ou des droits féodaux, qui leur avoit été légués, aux quels toute fois nul autre droit de souveraineté ni de jurisdiction sur le pays, ou sur les habitants n'étoit attaché.

Mais lorsque dans le 10ème siècle le pouvoir des empereurs d'Allemagne et plus tard celui de la maison de Habsbourg commença à s'étendre dans ces contrées et particulièrement sur Lucerne; lorsque les troubles occasionnés par la présomption et la cupidité de la haute noblesse dechirèrent l'Allemagne et parurent menacer ces petites républiques jusqu'alors si paisibles, elles se mirent de leur propre gré sous la sauvegarde de l'empire et obtinrent la promesse de sa protection sans que leurs droits, leurs moeurs ni leur loix ne fussent limitées ou lézées. Elles se choisirent même plus tard des protecteurs particuliers pour un nombre d'années plus ou moins long. C'est ainsi qu'en 1110 elles conférèrent cette dignité au comte Rodolphe de Lenzbourg et formèrent une espèce d'alliance avec cette riche maison.

À la suite d'un différent survenu en 1114 au sujet des limites entre les habitants de Schwyz et le couvent d'Ensiedlen, que l'empereur Henri V. décida en faveur de ce dernier, les peuples forestiers renoncèrent à la sauvegarde de l'empire, se lièrent plus étroitement ensemble et se promirent réciproquement des secours contre toutes les attaques extérieures, ce qui leur attira de longues querelles,

l'excommunication spirituelle et le ban de l'empire. Ce ne fut qu'en 1152 et par la médiation du comte Ulrich de Lenzbourg, leur ancien allié, petit-fils du comte Rodolphe, dont il a été parlé plus haut, que ces dissentions furent appaisées sous le regne de l'empereur Frédéric I. Cependant aucune autorité, aucunes sollicitations ne purent engager les Suisses à renouer leurs relations de sauvegarde et de protection avec l'empire, mais ils consentirent à envoyer 600 hommes de troupes auxiliaires au susdit empereur en Italie, sous la conduite du comte Ulrich de Lenzburg leur capitaine protecteur. Frédéric récompensa la valeur qu'ils déployèrent dans cette campagne, par un document dans lequel il reconnoissoit, et assuroit l'indépendance complette de chacune des trois vallées. Après la mort du comte Ulrich en 1173, sans qu'il laissat de postérité, les Waldstätte conférèrent la dignité de capitaine protecteur au comte Rodolphe de Habsburg. L'empereur Othon fils et successeur de Frédéric I. voulut exiger des peuples forestiers qu'ils eussent à prêter hommage à l'empire ; ils s'y refusèrent en alléguant leur anciennes libertés et droitures.

L'empereur qui cherchoit à affermir son trône par la faveur populaire et et l'attachement des grands feudataires, dissimula le dépit qu'il éprouvoit d'un pareil refus et chercha à obtenir par la ruse, ce que son autorité n'avoit pu effectuer. C'est pourquoi connoissant la considération dont jouissoit le comte Rodolphe de Habsburg dans les Waldstätte, il le nomma baillif ou gouverneur de ces vallées,

Elles contestèrent longtems le droit de l'empereur à le revêtir de cet emploi et se refusèrent à le reconnoître dans cette qualité; mais son pouvoir, l'ascendant qu'il exercoit sur ces peuples, comme leur capitaine, ses représentations amicales, les craintes qu'il sut leur inspirer, les espérances dont il les berça, surmontèrent leur répugnance. Ils se soumirent, quoique d'assez mauvaise grace, à leur nouveau gouverneur, qui leur fit solennellement la promesse de maintenir leurs droits et leurs franchises. Cependant ils s'aperçurent bientôt qu'il cherchoit à étendre son pouvoir à leurs depens et l'attachement qu'ils lui portoient se changea en haine. Aussi lorsque l'empereur en 1231 leur demanda des troupes pour venir au secours de l'abbé de St. Gall, alors en guerre avec le comte de Toggenburg, ils ne les accordèrent que sous condition, qu'ils seroient délivrés de cette préfecture qui leur étoit devenue odieuse.

En 1240 ils prirent part à la guerre que faisoit l'empereur Fréderic II aux Guelphes en Italie et y déployèrent une grande valeur. Ce prince leur accorda à cette occassion un nouveau document, qui constatoit leur liberté et reconnoissoit qu'ils avoient demandé de leur plein gré la protection et la sauvegarde de l'empire. Depuis lors les peuples forestiers jouirent pendant plusieurs années d'une profonde paix sous la protection spéciale de la maison de Habsburg, jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric II. Les troubles qui dechirèrent l'empire après cet événement, les dangers aux quels l'arrogance et l'ambition de la haute noblesse les exposoient, les

engagèrent à conclure en 1257 une alliance plus étroite avec le comte Rodolphe de Habsburg, petit fils de leur ancien gouverneur et depuis empereur lui-même, qu'ils aimoient et considéroient déjà comme un grand prince et comme leur puissant allié; ils le nommèrent leur capitaine et leur protecteur.

Rodolphe conserva cette dignité jusqu'à ce qu'en 1273 il fut élu empereur. La pourpre impériale ne lui fit cependant pas oublier ses anciens amis les peuples forestiers. Déjà en 1274 il les assura de la bienveillance inaltérable dans un document où il les nommoit les enfants chéris de l'empire. Il accorda dans la suite plusieurs lettres de franchise à chacune des trois vallées, confirma leur droitures et leur en octroya de nouvelles, entr'autres la promesse que jamais un serf ne pourroit exercer la charge de juge ou de Landammann dans leur pays. En 1291, l'année de sa mort, il fut le conciliateur d'une querelle intérieure, qui s'etoit élevée dans les vallées et qu'il décida suivant leurs anciennes coutumes.

Cependent en 1291 les Waldstätte cimentèrent leur alliance mutuelle par un nouveau traité dans lequel elles s'engagoient à se prêter des secours réciproques en cas d'attaque de la part de qui que ce fut; ce qui feroit penser qu'elles craignoient quelque projet de la part de l'empereur lui-meme et qu'il ne possédoit plus leur entière confiance.

Son successeur sur le trône impérial le comte Adolphe de Nassau, laissa jouir l'Helvétie d'une heureuse tranquillité. Il confirma aussi l'indépendance

des peuples forestiers et leur octroya même de nouvelles immunités considérables.

Cette époque de bonheur dura jusqu'à sa mort survenue en 1298, à la bataille de Worms. Le duc Albert, le seul des fils encore vivants de l'empereur Rodolphe lui succéda. Son élévation fit frémir tous les habitants des montagnes forestieres, qui connoissoient son insatiable cupidité, dont il avoit donné tant de preuves en Autriche, en Styrie et en Helvétie; bientôt leurs craintes furent réalisées. Albert conçut le plan d'étendre assez sa domination pour laisser une souveraineté à chacun de ses fils et il destinoit probablement à l'un deux la Suisse, dont il vouloit réunir les diverses parties sous son sceptre.

Dès son avénement au trône il essaya de contester à la noblesse et aux couvents leurs droitures et leurs priviléges et de s'en emparer en flattant l'une de trompeuses espérances ou en la menacant, et en engageant les autres à prendre pour leurs protecteurs et procureurs héréditaires; des princes de la maison d'Autriche. C'est ainsi que soit par ruse soit par violence la plupart devinrent bientôt vassaux de cette puissance. Les peuples des vallées forestières devoient aussi à leur tour subir le joug de sa souveraineté. En 1300 il leur envoya des negociateurs adroits, les barons de Lichtenberg et d'Ochsenstein, pour les gagner par des promesses fallacieuses et les amener par persuasion à renoncer à la sauvegarde de l'empire et à reconnoître pour leur protecteurs héréditaires les ducs d'Autriche sans aucune réstriction. Mais les hommes libres de trois

vallées repoussèrent unanimement ces insinuations et chargèrent ces envoyés de supplier l'empereur de ne pas les priver de sa protection impériale et de ne pas les séparer de l'empire. Cette reponse inattendue courrouça tellement Albert qu'il ne dissimula plus ses projets et ordonna tout de suite à ses baillifs de Lucerne et de Rottenburg, de ne plus administrer la justice criminelle dans ces vallées au nom de l'empire, mais de par l'autorité de l'Autriche. Lorsque ensuite en 1303 les députés des vallées forestières, Werner d'Attinghausen, Conrad Humm et Winkelried se rendirent à Strasbourg, ainsi que les autres vassaux de l'empire, pour demander à l'empereur la confirmation de leurs droits et franchises, Albert leur repondit: que bientôt il leur feroit proposer des changements dans leur constitution. Consternés de cette menace, dont ils pénétroient le but trop évident et craignant de ne plus pouvoir se soustraire au gouvernement des baillifs Autrichiens, les peuples forestiers envoyèrent bientôt à l'empereur une nouvelle députation pour le prier de leur établir un baillif au nom de l'empire. Cette demande leur fut aussitôt accordée, mais au lieu de conférer cet emploi, comme l'avoient fait ses prédécesseurs, à quelque seigneur puissant, qui ne se rendroit dans le pays que pour y exercer la justice criminelle de tems à autre, Albert leur donna pour gouverneurs Herrmann Gessler de Brunek, l'un de ses vassaux et Berenger de Landenberg simple écuyer, mais d'une ancienne famille noble. Ceux-ci ne possédant eux-mêmes point de châteaux, résolurent de fixer leur domicile dans les

vallées forestières. Landenberg s'établit à Sarnen dans le pays d'Unterwalden dans un château appartenant à l'empereur et Gessler fit bâtir un donjon près d'Altorf dans la vallée d'Ury au village de Steeg, qu'il nomma, pour narguer les habitants, Zwing-Ury, c'est à dire joug d'Ury.

Ces baillifs impériaux signalèrent leur arrivée dans les paisibles vallées par une arrogance, une dureté inouie et par le mépris le plus affiché de toutes les anciennes coutumes. Se fondant sur le courroux d'Albert contre leurs subordonnés, ils se permirent des exactions insupportables, levèrent des contributions et des impots arbitraires, punirent les plus legères fautes par les peines les plus sevères, telles que la prison perpétuelle et le bannissement, sacrifièrent tous les droits des particuliers, toutes les propriétés, à leur avarice et à leur cupidité et foulèrent aux pieds toutes les franchises des vallées forestières sans écouter aucune plainte, aucune représentation. Une pareille oppression dut naturellement exciter le dépit et le désespoir d'un peuple, qui, jusqu'alors, n'avoit pas connu l'esclavage et qui n'avoit éprouvé de la part des empereurs et de ses protecteurs que des faveurs et des distinctions honorables. Le mécontentement devint général dans tout le pays. Une nouvelle députation alla porter des plaintes au pied du trône contre les tyrans, qui les vexoient, mais elle ne fut point écoutée et n'obtint aucune justice.

27. TABLEAU.

Le baillif impérial Herrmann Gessler et Werner Staufacher.

Parmi les baillifs que l'empereur Albert avoit envoyé au nom de l'empire dans les Waldstätte, Herrmann Gessler de Brunek étoit le plus puissant et tenoit le premier rang, parce qu'il étoit préposé aux deux vallées de Schwyz et d'Ury. Chargé par son maitre de les amener à se soumettre à la souveraineté de l'Autriche, il s'en acquitta d'abord en leur prodiguant de fausses caresses et en les gouvernant avec douceur, mais bientôt il déploya un pouvoir arbitraire et une sévérité dont ces paisibles contrées n'avoit point encore vu d'exemples. Ces deux moyens ayant également manqué leur but auprès des loyaux habitants d'Ury, et de ceux de Schwyz, si jaloux de leur liberté, il rompit enfin toutes les bornes de l'humanité et du devoir et voulut arracher par la terreur et la cruauté, ce que sa ruse et sa rigidité n'avoient pu obtenir. Il rassembla dans ses châteaux forts d'Ury et de Kussnacht des troupes nombreuses de soldats mercenaires et d'archers insolents, prononça pour les délits des plus légers des sentences de bannissement ou de détention dispendieuse et déploya une autorité illimitée, et un orgueil éffréné dans ses actions ainsi que dans ses discours. Le bonheur et la tranquillité avoient fui ces malheureuses vallées,

naguères si fortunées et le peuple libre des Alpes frémissoit chaque jour des nouveaux attentats, auxquels il étoit exposé. Le tableau dont nous parlons en retrace un exemple.

À Steinen dans le pays de Schwyz, Werner Stauffacher, fils du respectable Landammann Rodolphe, jouissoit de la plus grande considération parmi ses concitoyens. Il possédoit de la fortune et appartenoit à l'une de ces familles que Gessler nommoit avec une dérision injurieuse, la noblesse parmi les paysans.

Stauffacher venoit de bâtir une nouvelle maison sur la route qui conduit de Steinen à Schwyz, à la place où l'on voit de nos jours une chapelle érigée en 1400 à la memoire de ce libérateur de la Suisse. Gessler passant par là et voyant ce bâtiment, arrêta son cheval et demanda aux gens de sa suite, à qui appartenoit cette belle maison. Stauffacher qui se trouvoit sur la porte s'approche et lui répond modestement: cette maison dépend de mon roi votre seigneur et le mien, de qui je la tiens comme un fief. Gessler qui le haissoit déjà pour la considération dont il jouissoit et pour ses opinions libérales, repliqua avec une ironie amère: eh bien! puisque je représente dans ce pays le roi mon seigneur et maitre, je ne veux pas que vous autres paysans, vous bâtissiez des maisons neuves sans mon consentement, et je vous montrerai bientôt que vous n'êtes pas maitres de faire ce qu'il vous plait. En disant ces mots il s'éloigna. Werner profondément navré de cette menace arrogante, renferma sa douleur dans

son coeur ulcéré; mais sa femme s'en apperçut bientôt et parvint par ses tendres caresses à obtenir sa confiance. Dès qu'elle sut la cause de son chagrin, elle le consola; animée d'un généreux amour de la liberté, elle ranima son courage abattu, et lui conseilla d'aller trouver des hommes sages, courageux et discrets dans les autres vallées et de délibérer avec eux sur les moyens de délivrer la patrie du joug insupportable qui pesoit sur elle. Stauffacher suivit ces sages avis et se rendit le même soir à Ury chez son ami le respectable Walter Furst d'Attinghausen, que Jean de Muller dépeint dans son histoire de la Suisse, comme un noble distingué par sa sagesse, sa prudence, son expérience, son age, sa bienfaisance et ses sentiments patriotiques. Bientôt ils s'associèrent plusieurs autres hommes courageux et prudents et concertèrent la délivrance de leur patrie, qu'ils exécutèrent peu de tems après.

Lorsque les hommes libres des trois vallées se réunirent au Grütli pour se lier sur la foi du serment, Werner Stauffacher étoit à la tête de ceux de Schwyz et lorsqu'en 1313 l'alliance des Waldstätte fut concertée, ils lui conférèrent la dignité de Landammann ou chef de leur république.

28. TABLEAU.

Le valet du baillif Landenberg exigeant d'Arnold Anderhalden de Melchthal de lui livrer ses boeufs attelés à sa charrue.

Tandis que Gessler vexoit les pays d'Ury et de Schwyz, le second baillif impérial de Landenberg exerçoit les mêmes violences dans la vallée d'Unterwalden supérieure, qu'il étoit chargé de gouverner.

Henri Anderhalden du Melchthal, veillard vénérable dont les cheveux avoient blanchi avec honneur, renommé pour sa loyauté, la pureté de ses moeurs et ses sentiments patriotiques, vivoit paisiblement dans l'héritage de ses pères, qu'il cultivoit avec son fils Arnold, jeune homme aussi brave que robuste. Celui-ci s'étoit rendu coupable d'un léger délit, peut-étre de quelque discours imprudent et s'étoit attiré la haine du baillif, déjà irrité de l'aisance dont jouissoit cette heureuse famille. Sans autre forme de procès, sans avoir entendu la justification du prévenu, Landenberg envoya un de ses valets dans la demeure d'Henri pour s'emparer d'une paire de ses plus beaux boeufs, avec lesquels Arnold étoit occupé à labourer. Le vieillard demande au moins un délai, une procédure, un terme pour que son fils puisse produire ses moyens de défense, mais l'archer lui répond: si les paysans veulent manger du pain, il faut qu'ils s'attelent eux-mêmes à leur charrue.

En disant ces mots, le valet veut user de violence pour emmener les boeufs, mais le jeune cultivateur se défend, le renverse d'un coup de verge et lui casse un doigt de la main. Le père éffrayé de la vivacité de son fils et craignant la vengeance du baillif, lui conseille de prendre la fuite et de se réfugier dans le pays d'Ury. Landenberg furieux fait comparoître devant lui le malhereux père, à la place de son fils, lui fait impitoyablement crever les yeux et confisque tous ses biens. Cette horrible barbarie fut bientôt connue dans tout de pays des Alpes et enflamma d'autant plus la vengeance des peuples contre ses tyrans inhumains.

---

29. TABLEAU.

Conrad Baumgarten d'Alzellen, tuant le lieutenant de Landenberg Wolfenschiessen dans le bain.

Gessler et Landenberg avoient dans plusieurs châteaux du pays des lieutenants, ou sous-baillifs; ainsi le premier avoit établi un châtelain au château de Schwanau, situé sur une île du lac de Lowerz, dans la vallée de Schwyz et le second avoit pour sous-baillif le seigneur de Wolfenschiessen, qui résidoit au château de Rozberg dans l'Unterwalden inférieur. Ces deux suppots étoient dignes de leurs maitres

et de l'emploi qu'ils exerçoient. Le châtelain de Schwanau, homme luxurieux, ayant deshonoré la fille vertueuse d'un habitant d'Arth, fut égorgé par les frères de sa victime.

Le jeune chevalier de Wolfenschiessen, descendant d'une famille noble très considerée dans l'Unterwalden, mais tout aussi libertin que son collegue de Schwanau, apperçut un jour sur les hauteurs d'Alzellen, en retournant d'Engelberg dans son château de Rozberg, une jeune et belle femme, épouse de Conrad Baumgarten, occupée à ramasser du foin. Il descendit de cheval, s'approcha d'elle et ayant appris par ses discours que son mari étoit allé couper du bois dans la forêt, il lui ordonna de lui préparer un bain et lui fit d'autres propositions indécentes, qui allarmèrent sa vertu. Se voyant seule, sans protection, vis-à-vis du chevalier, entouré de ses serviteurs, elle usa de dissimulation et le pria d'écarter sa suite pour épargner sa pudeur, puis elle rentre dans la maison, prépare le bain, et lorsque le chevalier y est entré, elle s'éloigne en lui promettant de revenir bientôt auprès de lui, mais dans le but de s'enfuir par une porte de derrière. Là elle rencontre son mari et lui fait part des insolentes propositions du baillif. Celui-ci animé d'un juste courroux, pénétre dans la chambre où se trouvoit Wolfenschiessen dans le bain et le tue d'un coup de hache. La femme éffrayée des suites de cette action, conjure son mari de se mettre à l'abri, et il s'enfuit aussitôt dans le pays d'Ury où il trouva auprès de ses compatriotes unis pour conquérir leur délivrance,

protection et sureté. Landenberg ayant appris le meurtre de son lieutenant, ne respira que vengeance et cruauté, mais craignant d'allumer le feu de la révolte dans tout le pays, il voulut attendre un tems plus favorable à ses sinistres projets, se borna à nommer un nouveau chatelain à Rozberg et autorisa les parents de Wolfenschiessen à se venger eux-mêmes d'une manière sanglante. Cette famille généreuse, se tint tranquille et déplora la honte que ce jeune parent dégénéré avoit versé sur un nom respecté depuis des siècles.

---

30. TABLEAU.

Le baillif Gessler faisant arborer un chapeau sur un pieu, dans le bourg d'Altdorf.

---

31. TABLEAU.

Guillaume Tell abbattant d'un coup d'arbalète une pomme placée sur la tête de son fils.

Le baillif Herrmann Gessler surpassoit tous ses collegues en méchanceté, en vexations arbitraires, mais aussi en ruse et en finesse dans le choix des

moyens pour parvenir à son but. Cependant de sinistres réflexions et des remords remplissoient quelquefois son coeur bourrelé d'angoise, et de méfiance. Ce fut apparemment dans un de ces moments d'inquiétude, qu'il résolut de sonder l'opinion publique sur lui-même et sur son administration par une mesure éclatante. Il fit élever un pieu sur la place du marché à Altdorf, y plaça un chapeau, et donna l'ordre que tous les passants eussent à le saluer en signe de respect et à s'incliner comme devant lui-même. Des archers furent postés auprès, pour épier leurs discours et leurs gestes et pour en faire rapport au baillif.

Les hommes libres du pays des Alpes ressentirent avec un profond dépit cette nouvelle insulte faite à leur liberté, mais déjà occupés de leurs projets de délivrance et craignant de se trahir trop tôt, ils se concertèrent de supporter encore quelques tems la présomption orgueilleuse de leur tyran. Un seul homme, Guillaume Tell de Bürglen, gendre du brave Walter Fürst d'Attinghausen, ne partagea pas leur circonspection et voulut opposer une noble fierté à l'orgueil dérisoire du baillif.

Il passa devant le chapeau devenu symbole de l'esclavage et ne s'inclina pas. Gessler en fut informé à l'instant même, et donna l'ordre de le saisir. Bientôt le baillif hypocrite inventa un moyen perfide, mais conciliatoire en apparence. Il acquita Tell de la faute qu'il lui imputoit, sous la condition que ce jeune homme, renommé pour son habilité au tir de l'arbalète et le meilleur chasseur du pays,

abattroit d'un seul de coup de flèche, en sa présence, une pomme placée sur la tête de son propre fils.

En vain le tendre père supplia de ne pas l'exposer à une épreuve aussi cruelle, qui compromettoit la vie de son enfant; en vain ses amis et tout le peuple d'Ury se joignirent à ses supplications, Gessler y répondit par de violentes menaces et Tell se vit contraint à risquer de tuer son fils. Mais la main toute puissante de la providence dirigea son bras et il abattit la pomme sans blesser son enfant.

Les acclamations de tout le peuple célébrèrent son bonheur; Gessler déconcerté meditoit une nouvelle vengeance, lorsqu'il apperçut un second trait dans le carquois du vainqueur. Il lui demanda brusquement, à quoi cette flèche étoit destinée. Tell hésita un instant, mais se voyant de nouveau menacé, il déclare d'un ton mâle et résolu, que cette seconde flèche auroit été dirigée sur le baillif, s'il avoit eu le malheur de frapper son fils. Aussitôt Gessler le fit charger de fers et ordonna de le conduire, dès le même soir, comme prisonnier dans son donjon de Kussnacht. Lui-même monta avec son escorte la barque qui emmenoit son captif. À peine embarqués à Fluelen, le vent du midi souflant avec sa violence accoutumée, se déchaina des gorges du Gotthard et excita sur le lac des 4 cantons une tempête épouvantable, qui menaçoit de pousser l'esquif du baillif contre les rochers innaccessibles qui le bordent dans ces parages.

Dans ce danger éminent Gessler eut recours à Tell, connu pour le plus habile batelier de la contrée.

Il le fait débarrasser de ses chaines et lui confie le gouvernail. Tell met en oeuvre toutes ses forces et dirige le bateau, en évitant les récifs dont les côtes sont hérissées, sur un plateau de l'Axenberg qui avance dans le lac. Soudain il s'empare de l'arbalète et du carquois d'un des archers et d'un saut agile, il s'élance sur ce rocher, en repoussant du pied la barque au milieu des vagues écumantes. Il escalade les rochers éscarpés de la montagne, disparoit comme un éclair aux yeux de ses persécuteurs et se rend par des sentiers presqu'impraticables dans le pays de Schwyz vers Kussnacht. Cependant Gessler échappé aux fureurs de l'orage, débarque à Brunnen, y monte à cheval et prend aussi par Arth la route de son château de Kussnacht. Il y touchoit déjà lorsque Tell qui l'avoit devancé et s'étoit caché dans les broussailles au dessus du chemin creux qui y aboutit, lui lance un trait d'arbalète, le perce et lui ote la vie. Ainsi finit le premier et le dernier baillif d'Ury.

Depuis lors (en 1307) Tell vécut encore 47 ans et périt en 1354 dans l'inondation, qui ravagea son village de Bürglen. Deux chapelles sont consacrées à sa mémoire; l'une, sur le promontoire de l'Axenberg où il sauta hors du bâteau; l'autre, à l'issue du chemin creux près de Kussnacht où Gessler fut immolé à sa vengeance.

32. TABLEAU.

Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold Anderhalden de Melchthal pretant le serment d'alliance entre leurs trois cantons.

La sévérité brutale et arbitraire de Gessler et de Landenberg, les excès criminels de leurs lieutenants à Rozberg et Schwanau, avoient en peu de tems tellement détruit toute espèce de bonheur public et domestique chez le peuple libéral et vertueux qu'ils gouvernoient, et tellement exaspéré son ressentiment, que bientôt le désir et l'impatience de secouer ce joug, se répandirent généralement dans tout le pays. C'est dans de pareilles dispositions que se réunirent les trois hommes qui devoient sauver leur patrie opprimée. Werner Stauffacher se rendit, ainsi qu'on l'a vu plus haut chez son ami Walter Fürst d'Attinghausen, pour délibérer avec lui sur les moyens de faire cesser les maux qui pesoient sur leurs vallées. Il y trouva le jeune Arnold Anderhalden, que Walter Fürst avoit accueilli et caché dans sa maison, depuis sa fuite d'Unterwalden. Animés du même esprit, du même courage, du même ressentiment, ils prirent entr'eux la ferme résolution de tout oser, de tout entreprendre pour prévenir la ruine totale dont leur patrie étoit menacée, mais ils voulurent auparavant sonder les sentimens de leurs

parents et de leurs amis et s'associer des partisans devoués dans toutes les vallées des Waldstätte. Ils choisirent pour le lieu de leur rassemblement une prairie solitaire, nommée le Grüttli au bord du lac, non loin des frontières, entre le territoire d'Ury et celui d'Unterwalden. C'est là qu'ils se réunissoient quelques fois de nuit pour délibérer sur leurs projets. Enfin la veille de la St. Martin, le 8. novembre 1307. Fürst, Anderhalden et Stauffacher s'y rendirent, chacun accompagné de quelques hommes courageux, au nombre de 33. Ces hommes libres jurèrent l'alliance la plus sacrée qui ait jamais été conclue en Suisse. Ils se promirent en se touchant tous dans la main: „qu'aucun d'eux n'entreprendroit rien de son chef pour „l'intérêt général, sans avoir consulté les autres, qu'ils ne „s'abandonneroient point, quils vivroient et mourroient „dans l'union la plus parfaite et la plus intime; qu'ils „travailleroient tous en commun, à maintenir les an„ciens droits de leurs concitoyens opprimés dans les „trois vallées, de manière à ce que tout Suisse par„ticipât aux bienfaits de leur alliance. Ils jurèrent „de continuer à prêter au St. Empire Romain l'hommage „qui lui étoit du; qu'ils ne soustrairoient à la maison „Habsbourg aucun de ses droits, de ses biens, ni de „ses serfs; qu'ils ne verseroient le sang d'aucun des „baillifs, ni de leurs valets, ni de leurs soldats, qu'ils „se borneroient à les renvoyer hors du pays; qu'ils „maintiendroient la liberté qu'ils avoient hérité de „leurs pères, pour la transmettre sans restriction à „leur postérité."

Telles furent les bases de cette première ligue. Lorsqu'elles furent posées, Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold Anderhalden levèrent les mains au ciel et se lièrent par un serment solennel, au nom de Dieu et de tous les saints; les autres confédéres le répétèrent de la même manière, puis ils se séparèrent et retournèrent chacun à leurs affaires. Cependant Gessler ne devoit pas voir luire la première aurore de la liberté. Douze jours après la réunion du Grütli, il fut tué par Guillaume Tell, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Cette action qui n'entroit point dans les vues des confédérés, les affligea et leur donna de nouvelles inquiétudes. Cependant ils dissimulèrent leur chagrin jusqu'au moment qu'ils avoient fixé à quelques semaines plus tard, pour agir en commun.

Ce fut le 1. janvier 1808, que commença l'insurrection qui devoit rendre la liberté à la Suisse et qui bientôt devint générale. La première explosion eut lieu dans le pays d'Unterwalden et fut dirigée contre le château de Rozberg. L'un des conjurés entretenoit une liaison amoureuse avec une des servantes du baillif, qu'il alloit visiter quelquefois de nuit. La veille du jour de l'an, elle le fit monter dans le château au moyen d'une corde, qu'elle lui jetta, ainsi qu'elle l'avoit pratiqué plusieurs fois. Dès qu'il y fut, il y introduisit de la même manière vingt autres conjurés, qui s'étoient cachés dans les fossés. Une fois rassemblés dans l'intérieur du donjon, ils surprirent et saisirent le baillif, qui étoit sans armes; s'emparèrent de ses gens et des gardes, et envoyèrent à la pointe du jour un messager à leurs amis

d'Obwalden pour leur communiquer la réussite de leur entreprise.

Dans ce pays-là on avoit aussi déjà mis les mains à l'oeuvre, en employant une ruse à peu près pareille. Le matin, le baillif Landenberg descendant de son château de Sarnen pour se rendre à l'église, rencontra une vingtaine d'hommes conduisant un troupeau de veaux, de chèvres et d'agneaux, et chargés de fromages et d'autre cadeaux, qu'ils avoient coutume d'offrir au baillif à chaque renouvellement d'année. Ravi de cette riche offrande, Landenberg leur ordonna de la conduire au château. À peine en eurent ils passé la porte, que chacun d'eux tira de son sein un fer de lance, qu'il planta au bout de son bâton, et qu'ils donnèrent avec un cor le signal convenu à 30 de leurs compagnons, cachés dans la forêt voisine. Ceux-ci accururent armés, et se rendirent facilement les maitres du château et de sa petite garnison. Landenberg en reçut la nouvelle, étant encore à l'église, et s'enfuit par les montagnes, mais il fut atteint à Alpnacht, où on l'embarqua sur le lac avec tous ses gens et tous ses effets, sans lui faire éprouver aucun mauvais traitement, en lui faisant seulement prêter serment qu'il ne rentreroit jamais dans le pays. Son lieutenant de Rczberg fut éconduit de la même manière.

À l'instant même les signaux furent donnés dans toute l'étendue des vallées d'Unterwalden; le mouvement y devint général tout le peuple accourut des plaines et des montagnes et les odieux donjons furent incendiés et totalement détruits.

Les mêmes événements eurent lieu en même tems et à peu près de la même manière dans les pays d'Ury et de Schwytz. Le même jour vit tomber en ruine les châteaux de Schwanau, de Kussnacht et celui de Zwing-Ury, qui n'étoit pas encore achevé.

Le même soir les messagers réciproques des trois Waldstätte, porteurs de ces joyeuses nouvelles, se rencontrèrent sur le lac. Le dimanche suivant 7. janvier 1308 tous les hommes libres des trois vallées se réunirent et confirmèrent le serment fédéral du Grütli et la ligue sacrée, pour le terme de 10 ans.

C'est ainsi que se fit cette révolution, sans une goutte de sang répandu et sans aucune spoliation.

---

33. TABLEAU.

La ville de Lucerne avant son accession à la ligue des Waldstätte, lorsqu'elle étoit en guerre avec ces vallées et que des barques armées croisoient sur le lac, telles que la chaloupe nommée l'Oye, qui est représentée sur ce tableau.

La ligue de trois cantons primitifs, pour se rendre indépendants de la maison d'Autriche, devoit naturellement mettre la ville de Lucerne, encore soumise à cette puissance, dans une position embarassante. Située sur leurs limites elle entretenoit de

frequentes et nombreuses rélations avec ses bons et anciens voisins d'Ury, Schwyz et Unterwalden et s'intéressoit à leurs destinées, mais étant ville impériale, dépendante de l'Autriche, elle étoit contrainte de prendre parti pour son souverain et de combattre sous ses drapeaux les nouvelles républiques. À peine les événements du 1. janvier 1308 furent-ils connus, que les agents de l'Autriche défendirent aux Lucernois, par ordre spécial de l'empereur Albert, toute espèce de communications commerciales ou autres avec les peuples des cantons forestiers et que les rives du lac de Lucerne furent mises en état de siège. Cette ville devint une place d'armes pour les troupes impériales; elle fut obligée de prendre même à grands fraix une attitude guerrière pour se mettre à l'abri d'invasions et de surprises, en augmentant le nombre et l'étendue de ses fortifications. C'est à cette époque, que fut construit sur les bords du lac le château de Séeburg. Le lac lui-même, ce moyen paisible de communication avec l'Italie, se vit transformé en champ de bataille; les barques commerçantes qui le traversoient naguères, firent place à des chaloupes armées, qui se mettoient en embuscade dans les bayes, pour courir sur celles des ennemis, les piller et les détruire. Parmi les chaloupes que l'Autriche avoit équipée, se trouvoit l'O y e, qui croisoit souvent jusque dans les parages des Waldstätte. Dans une des ses courses nocturnes, les soldats autrichiens qui la montoient, tentèrent de s'approcher du rivage de Stanstad dans le canton d'Unterwalden et de s'en emparer par surprise. Favorisés par l'obscurité

et les brouillards, ils étoient déjà parvenus au dessous de la tour qui défendoit ce petit port, mais ils furent apperçus à tems par les gardiens, qui y veilloient. Ceux-ci donnèrent aussitôt les signaux convenus pour appeller le peuple du voisinage à leur secours. En même tems ils lancèrent du haut de la tour une énorme meule de moulin, sur la barque ennemie qui fut brisée. L'équipage ne put se sauver et tomba sous les coups du peuple, accouru en foule. Une barque d'Ury, nommée le Renard, survenue pendant le combat, acheva sa défaite. Ceux qui échappèrent à la mort furent faits prisonniers, mais ils furent échangés à l'occasion d'une trêve qui fut conclue bientôt après.

La position facheuse dans laquelle se trouvoit Lucerne au milieu de ces troubles, devint encore plus dangereuse, lorsque la guerre entre l'Autriche et les Waldstätte éclata avec toute sa furie et après la défaite de la premiere à Morgarten en 1315. Son territoire fut sans cesse exposé à de frequentes et sanglantes incursions de la part des Suisses. Cependant l'ancien attachement mutuel entre ceux-ci et les Lucernois, fondé sur leurs nombreux rapports de voisinage se reveilloit souvent. Ils firent réciproquement plusieurs tentatives de rapprochement et conclurent même en 1316 une espèce de traité, par lequel ils se promettoient de vuider leurs differens à l'amiable. Cependant Lucerne éprouvoit aussi dans son intérieur un état de souffrance très pénible. Non seulement sa population avoit diminué, le numéraire avoit disparu, toute espèce de commerce et

d'industrie y avoit cessé, mais elle étoit encore vexée par le gouvernement autrichien et ses agents, qui y exerçoient toutes sortes d'oppressions, d'extorsions et d'injustices. Les représentations du magistrat et de la bourgeoisie auprès de l'empereur, n'étoient point écoutées, et n'obtenoient pour réponse que des injures et des menaces.

Une conduite aussi tyrannique devoit exciter au plus haut point le dépit et le mécontentement des citoyens. Ils étoient cependant divisés entr'eux, de parti et de sentiments; une partie des conseils, composée de nobles et des vassaux de l'Autriche, temporisoit, exhortoit la bourgeoisie à la patience, mais la majorité de celle-ci penchoit du côté des Waldstätte. Bientôt la dissention s'alluma entre ces deux factions et excita plusieurs fois de violentes querelles, qui degénérèrent même en voyes de fait, que l'autorité des magistrats ne put pas toujours réprimer. Des associations particulières se formèrent alors parmi les citoyens pour le maintien non seulement de la tranquillité et de l'ordre dans la ville, mais aussi pour celui de ses droits et franchises. Comme dans ces espèces de fédérations, les droits de l'Autriche étoient expressément réservés, le gouvernement et ses partisans ne purent pas s'y opposer, quoiqu'il ne fut pas difficile d'y rémarquer la tendance évidente à se rapprocher de la ligue des Waldstätte, qui en formoit la base, et comme toute la bourgeoisie finit par y prendre part, il eut été dangereux d'y mettre des entraves.

---

34. TABLEAU.

Un envoyé de Lucerne demandant aux cantons primitifs une tréve, qui lui est accordée.

---

35. TABLEAU.

Accession de Lucerne à la ligue des Waldstätte; convention conclue et jurée à ce sujet.

Loin de chercher à calmer les esprits agités des Lucernois par une administration plus douce et plus équitable, le gouvernement autrichien, particulièrement les baillifs de Rothenburg, dignes émules de Gessler, les irritoient toujours davantage, en attaquant ou en usurpant leurs droits, en se mêlant, sous divers prétextes, dans les affaires intérieures de la commune. C'est ainsi qu'en 1330 la bourgeoisie fut contrainte à céder aux ducs d'Autriche, le droit de nommer elle-même son avoyer et privée de celui d'élire les membres des conseils, qui furent autorisés à se completter eux mêmes, toutes fois sous l'approbation et la confirmation du baillif de Rothenburg. La ville de Lucerne avoit envoyé un corps de troupes

au duc d'Autriche dans la guerre qu'il soutenoit contre l'empereur Louis, malgré le privilège dont elle jouissoit, de n'en pas faire marcher hors des limites de son territoire. Après la paix, la paye de ces soldats leur fut refusée, quoiqu'elle leur eut été promise. La commune avoit avancé à plusieurs occasions, des sommes aux baillifs et ne put en obtenir le rembours. Toutes les représentations qu'elle fit à cet egard furent repoussées sous des prétextes frivoles. Loin d'alléger son sort, les droits de péage, les impots sur les boissons furent augmentés sans son consentement, et on la força à donner cours à de mauvaises monnoyes étrangères.

Tant de tyrannie lassa enfin la patience des citoyens, même celle du parti de l'Autriche; la fermentation qui couvoit sous la cendre éclata de toutes parts. La bourgeoisie opposa une résistance ouverte. Le peuple se rassembla et prit presqu'unanimement la résolution de demander aux trois cantons primitifs une trève de 20 ans, en 1331. Des messagers furent à l'instant dépêchés avec cette proposition, qui fut acceptée. Les ducs d'Autriche et leurs partisans furent consternés de cette démarche faite à leur insçu et contre leur gré. Ils cherchèrent à en arrêter les effets, soit de force, soit de ruse. La ville reçut du gouvernement l'ordre de renoncer au traité, qu'elle venoit de conclure et bientôt après arrivèrent des délégués de l'empereur, chargés de ramener les bourgeois à la soumission par des caresses ou des menaces. Mais aucun de ces moyens ne réussit; les Lucernois restèrent fermes dans leur résolution.

Alors les partisans les plus zélés de l'Aurriche formèrent le sinistre projet de s'emparer à l'improviste de la ville et des principaux chefs de la bourgeoisie. Ils s'y ménagèrent des intelligences au moyen desquelles les portes devoient être ouvertes pendant la nuit au baillif de Rothenburg, le seigneur de Ramschwag. Le plan fut trahi, les bourgeois en furent informés, coururent aux armes et garnirent les issues de la ville, qui étoient menacées. Lorsque bientôt après, le baillif se présenta devant les portes avec quelques centaines de guerriers, on lui permit d'entrer avec une foible escorte, mais on se refusa avec courage et fermeté, à introduire ses troupes. Honteux d'avoir échoué, intimidé par l'attitude imposante de la bourgeoisie, Ramschwag ne resta à Lucerne que cette nuit là et repartit à l'aube du jour, emmenant avec lui les chefs du parti autrichien.

À peine se fut-il eloigné que tout le peuple se rassembla et prit unanimement la résolution de transformer la trêve de 20 ans, qu'elle avoit conclue avec les Waldstätte, en une alliance perpétuelle avec ces républiques et d'accéder à leur fédération. Ce voeu prononcé solemnellement, fut transmis par des courriers aux cantons primitifs, qui bientôt envoyèrent à Lucerne leurs premiers magistrats, pour admettre cette ville dans la ligue éternelle. Cette alliance fut resserrée par le lien d'un serment, preté le samedi avant la St. Martin de l'an 1332 et prit le titre de ligue des 4 Waldstätte, dans laquelle les trois cantons primitifs accordèrent a Lucerne le premier rang.

Tels furent les fondements de la liberté de la Suisse. Cette révolution suscitée par la violence et le malheur, commencée avec prudence et loyauté, consommée avec courage, mais avec modération et loyauté, ne fut souillée par aucune injustice; aucun devoir ne fut blessé, aucune propriété ne fut lézée et le premier acte de la nouvelle fédération, portant l'empreinte de la crainte de Dieu la plus pure, fut de consacrer les droits des ducs d'Autriche et ceux de l'empire. Le traité conclu sous l'invocation du tout-puissant, réservoit expressément ces droits et stipuloit que le gouvernement de la ville conserveroit les mêmes formes; que les usages et coutumes des trois vallées seroient maintenus; que personne ne seroit favorisé devant les tribunaux en faveur de la ligue; qu'aucune de 4 républiques ne pourroit se lier par quelque serment ou traité vis-à-vis d'un étranger, sans le consentement des autres; que si l'une d'elle venoit à être attaquée, elles se prêteroient un secours mutuel en corps et biens, et à leurs propres dépens etc.

---

36. TABLEAU.

Vengeances des baillifs autrichiens, particulièrement du seigneur de Thorberg contre les Lucernois.

37. TABLEAU.

Complot de massacrer les bourgeois de Lucerne, découvert par un petit mendiant.

La nouvelle de l'admission de la ville de Lucerne dans la confédération excita au plus haut point le courroux de l'Autriche et de ses agents. Aussitôt la guerre fut déclarée à la ligue des Waldstätte; dans toutes les provinces autrichiennes voisines, l'ordre fut donné de traiter les Lucernois et leur territoire en ennemis, de saisir par tout leurs biens et de devaster leurs propriétés. Leurs frontières furent bloquées par de nombreux corps de troupes, afin de couper toute communication, toute importation de vivres dans la ville. En conséquence les nobles d'Argovie et de la Thurgovie, vassaux de l'Autriche, formèrent des corps de partisans et vinrent ravager, piller, incendier tout autour de cette malheureuse cité, même jusque dans sa banlieue.

On vouloit ainsi punir les Lucernois et les forcer à rentrer sous le joug. Mais ces attaques et ces provocations ne firent qu'animer leur courage et enflammer leur résistance. Ils entreprirent eux-mêmes en 1333 de concert avec leurs confédérés, une expédition en Argovie pour se venger et se recupérer de leurs pertes. Mais leur plan ayant été trahi au baillif de Rothenburg, il se mit en marche pour les arrêter. Il surprit en effet un petit corps de Lucernois, qui s'étoit écarté de la troupe principale et marchoit en désordre, sur les hauteurs de Buchenas, le dispersa et tua plus de 50 bourgeois de la ville. Mais le lendemain, ayant été renforcés par 200 hommes de Schwyz, ceux-ci prirent leur revanche en offrant eux-mêmes la bataille et en mettant en fuite l'ennemi avec une perte de 200 hommes et de 28 cavaliers.

Cependant il existoit encore à Lucerne un certain nombre de partisans de l'Autriche, mécontents du nouvel ordre de choses, les uns par intérêt, d'autres par des scrupules religieux. Ils trouvoient un appui dans le baillif de Rothenburg, auquel ils rapportoient tout ce qui se passoit dans l'intérieur de la ville et qui entretenoit leur mécontentement. Il trama enfin avec eux le complot d'égorger tous les bourgeois du parti fédéral et de s'emparer de la ville, dont les portes lui seroient ouvertes pendant la nuit. La veille du 30 Juin 1333 fut fixée pour l'exécution de ce sinistre dessein. Peu avant minuit les conjurés devoient se rassembler sous une arcade peu fréquentée au bord du lac, en même tems qu'un corps de troupes

autrichiennes s'approcheroit des murs par des chemins détournés. Déjà la plus part des traitres y étoient réunis au rendez-vous, lorsqu'un petit mendiant vint à passer par là et vit avec surprise un pareil rassemblement à une heure aussi avancée. Les conjurés l'appercurent, l'arrêtèrent, mais le relachèrent bientôt, en lui faisant préter serment de ne révéler à personne ce qu'il avoit vu et entendu. L'enfant éffrayé s'éloigne et aperçoit encore de la lumière dans le cabaret de la tribu des bouchers; il y entre et y trouve plusieurs bourgeois buvant et jouant. N'osant s'addresser à aucun d'eux, pour ne pas violer son serment, il se cache derrière le fourneau et raconte à haute voix aux murailles, ce dont il vient d'être témoin. Ce singulier monologue réveille l'attention des buveurs, ils soupçonnent quelque trahison et courent avertir sans bruit l'avoyer et leurs autres concitoyens. En peu de minutes toute la ville est en mouvement, les bonrgeois sous les armes; les gardes des portes sont renforcées et confiées à des hommes affidés; les conjurés sont surpris, entourés dans leur repaire et conduits en prison. La même nuit des messagers sont envoyés dans les Waldstätte et ramenent dès le lendemain 300 auxiliaires. Les autrichiens postés hors des murs après avoir attendu vainement l'ouverture des portes, se doutèrent que le complot avoit manqué et s'en retournèrent confus et pleins de dépit. Après une courte détention, les conjurés furent relachés et punis légèrement sur l'intercession des Waldstätten. On se contenta de les livrer à la honte et au mépris public. A cette occasion le peu de magistrats

encore dévoués à l'Autriche furent éxclus des conseils, dont le nombre fut porté à 300. La constitution fut rétablie sur le même pied où elle étoit avant les restrictions que l'autorité autrichienne y avoit apportées et l'on ordonna une procession annuelle en mémoire de l'heureux événement, par lequel Lucerne avoit échappé à de si grands malheurs. La même année les habitans d'Ury défi ent complettement la noblesse de la Rhétie et les soldats de l'abbé de Dissentis, qui occupoient par ordre de l'empereur les défilés du St. Gotthard, pour intercepter aux Suisses leurs communications avec l'Italie.

Cependant l'année suivante 1334 les ducs Albert et Otton d'Autriche, peut-être épuisés par les guerres précédentes, peut-être aussi touchés de la conduite loyale et modeste des confédérés, parurent adopter des sentimens plus moderés à leur égard. Ils se prêtèrent à des négociations pour conclure une paix générale. Ils consentirent à ce que leurs différens avec Lucerne, fussent soumis par l'empereur à la décision de neuf arbitres choisis dans les villes de Basle, Zurich et Berne. Ceux-ci commencèrent par établir une trêve entre les parties belligérantes, et prononcèrent en suite: que la ligue perpétuelle des cantons devoit être reconnue et respectée, que les réclamations de Lucerne contre l'Autriche pour leurs anciens armements en sa faveur, seroient regardées comme éteintes et que les droits de cette maison sur les Waldstätte seroient examinés, réglés et confirmés d'après les anciens documents par des commissaires impartiaux. Le duc Otton écrivit même

aux conseils et à la bourgeoisie de Lucerne une lettre remplie de témoignages de sa bienveillance.

Cette renonciation procura à Lucerne quelques années de tranquillité, pendant lesquelles ses citoyens oubliant leurs anciens griefs, payèrent consciencieusement à l'Autriche toutes les redevances aux quelles elle avoit droit dans leur territoire. Cependant il régnoit toujours entr'eux une méfiance sourde, qu'attiroient des ennemis intriguants et implacables. La ligue étoit toujours considérée comme illégitime par l'Autriche et ses adhérents, qui ne se résignoient à la tolérer qu'autant que la force des circonstances l'exigeoit. Il seroit trop long de rapporter ici toutes les menées, les injustes prétentions, les plaintes mal fondées, qui furent tentées dans le but de déchirer la confédération et de soumettre de nouveau Lucerne à l'ancienne tyrannie. Les magistrats de cette ville ne pouvoient qu'à peine et par des ordonnances sévères et souvent renouvellées, comprimer le feu de la discorde, qui couvoit encore sous la cendre dans l'intérieur des murs et y maintenir l'ordre. De ce nombre fut une loi contre les conspirations et la révolte, promulguée et sanctionnée sous la foi du serment par toute la commune rassemblée en 1343, à la suite d'un nouveau complot, qui devoit éclater le 25. juillet de cette même année et qui fut heureusement déjoué. Dans cette circonstance, la commune fit encore preuve de cette modération et de cette longanimité, qui lui concilioit l'estime et l'admiration même de ses ennemis les plus acharnés, en accordant le pardon aux conjurés.

Cette coupable tentative fut la dernière dont les annales de la ville de Lucerne soyent souillées. Dès-lors au moins la paix et la concorde regnèrent entre ses citoyens. Ils travaillèrent tous d'un commun accord à consolider la liberté de leur patrie.

Ce fut aussi dans ce période, que la prospérité de Lucerne reprit un nouvel essor. Sa population s'augmenta par l'admission d'un grand nombre de nouveaux bourgeois et plusieurs établissements publics dont il a déjà été parlé plus haut, prirent naissance.

---

38. TABLEAU.

Incendie de la ville de Lucerne.

---

39. TABLEAU.

Procession annuelle ordonnée à cette occasion.

Lucerne essuya en 1340 un grand incendie occasionné par une imprudence. Une grande partie de la ville devint d'autant plus vite, la proye des flammes, qu'elle contenoit encore beaucoup de maisons en bois et que les rues étoient fort étroites. La lueur du feu qui resplendissoit au loin, attira de toutes parts

des secours. C'est ainsi que plusieurs barques du canton d'Unterwalden arrivèrent en hâte dans ce but charitable. Mais les Lucernois avoient à cette époque un différend avec ce canton, au sujet de la propriété d'un pâturage de montagnes, et se méfierent de la quantité d'hommes forts et robustes de cette vallée, qui s'approchoient de leurs murs. C'est pourquoi on leur demanda avant de les laisser débarquer, dans quelle intention ils venoient? Ces honnêtes confédérés, consternés de ce qu'on pouvoit les soupçonner de vues perfide, répondirent les larmes aux yeux: „Chers voisins et alliés, votre malheur „est le nôtre, nous venons içi pour vous secourir, „pour vous sauver, vous, vos femmes, vos enfants, „vos biens, tant qu'il sera en notre pouvoir; pour „vous aider au peril de notre vie, à arrêter l'incendie „qui dévore vos maisons, comme si c'étoient les „nôtres." Les Lucernois confus et touchés les accueillirent avec reconnaissance. Mais le feu commençoit déjà à se calmer et l'assistance de ces bons voisins devint inutile. On leur offrit des rafraichissements et on les renvoya avec des cadeaux, oubliant les anciennes querelles, qui furent bientôt terminées à l'amiable.

Cependant les citoyens de Lucerne résolurent de célébrer par un acte religieux la mémoire de ce malheureux événement, et d'envoyer chaque année trois députés à Rome, faire un pèlerinage au tombeau des saints apôtres St. Pierre et St. Paul. Mais ces voyages devinrent trop dispendieux pour une commune éprouvée par tant de malheurs. Elle obtint

donc du pape de les remplacer par une fête annuelle et religieuse, qui devoit durer pendant trois jours et et commencer la veille de l'Annonciation par une grande procession tout autour de la ville. Cette dévotion a été observée avec une grande exactidude jusqu'au tems les plus récents. Depuis lors Lucerne a éprouvé encore d'autres incendies, mais aucun ne fut aussi désastreux que celui dont on vient de parler.

---

40. TABLEAU.

Destruction du Château de Neu-Habsburg.

Parmi les nombreux châteaux qui couvroient les bords du lac de Lucerne et la contrée avoisinante, se distinguoit celui de Neu-Habsburg, situé sur une colline élevée nommée le Ramenfluh. Il avoit probablement été construit par le comte Werner de Habsburg, évêque de Strasburg ou par son frère le comte Radbot, véritables souches de cette puissante maison, et donnoit aux vastes possessions qui l'entouroient et qui en dépendoient le titre de comté. Plusieurs anciens comtes de Habsburg y établirent leur résidence d'été, entr'autres l'empereur Rodolphe avant son avénement et lorsqu'il étoit encore capitaine protecteur des trois vallées forestières.

Il aimoit ce séjour et le visita encore plusieurs fois, depuis qu'il fut monté sur le trône impérial,

accompagné de son confesseur et principal conseiller Henri d'Isni, père gardien de recollets, qu'il fit nommer dans la suite évêque de Bale, puis archevêque de Mayence.

Dans ces occasions il ne manquoit pas de se rendre à Lucerne, à laquelle il accordoit une prédilection particulière et qu'il combloit toujours de nouvelles faveurs. Après sa mort et pendant les guerres entre les Waldstätte et ses successeurs, Neu-Habsburg resta long-tems désert, et servit dans la suite plusieurs fois de lieu de rassemblement aux troupes autrichiennes contre la nouvelle confédération.

Lorsqu'en 1352 la guerre se ralluma entre celle-ci et l'Autriche, à l'occasion de l'accession de Zurich à la ligue et lors qu'un corps d'autrichiens incendia et pilla le bourg de Kussnacht, les Suisses résolurent de venger cette injure sur les propriétés de leur ennemi et de ses adhérents; ils attaquèrent le château de Neu-Habsburg et s'en rendirent les maitres par capitulation, après un siège de 10 jours. Bientôt après ils le rasèrent, ainsi que la plupart des châteaux voisins. Les ruines qui ont résisté aux atteintes des siècles écoulés depuis lors, attestent l'étendue et la force Neu-Habsburg. Une tour à moitié ecroulée reste seule debout comme un monument de la fragilité des grandeurs humaines. Cependant les Suisses qui respectoient toujours les droits legitimes et les propriétés de leurs ennemis, laissèrent l'Autriche en pleine jouissance de la jurisdiction et des redevances de la seigneurie qui en dependoit, se bornant à détruire le donjon, dont le voisinage menaçoit leur

sureté et leur liberté. En 1370 le duc Leopold vendit ce comté au chevalier de Tottikon, et la ville de Lucerne l'acheta en 1406 des descendants de ce dernier. Elle en forma un bailliage, en y joignant plusieurs villages et jurisdictions voisines, qu'elle avoit acquis soit de la meme manière, soit en donnant le droit de bourgeoisie aux nobles auxquels elles appartenoient.

---

41. TABLEAU.

Défaites des Anglois à Buttisholz.

Ce fut peut-être moins le desir d'une réconciliation sincère, qui engagea les ducs d'Autriche à se rapprocher des Suisses et à conclure avec eux la trève dont il a été parlé plus haut, que les embarras, dans lesquels les jettoient les guerres qu'ils avoient à soutenir de toutes parts. Ainsi ils eurent à repousser en 1375 une nouvelle querelle très dangereuse, que leur suscita Enguerrand duc de Coucy et comte de Soissons. Ce Prince réclamoit des ducs l'Argovie et l'Alsace, comme dot de sa mère. Il recruta pour soutenir ses prétentions une armée de plus de 40,000 hommes de troupes aguerries, en Flandre, en Bourgogne et en Lorraine. Comme il étoit gendre du roi Edouard d'Angleterre, un nombre considérable d'Anglois joignirent aussi ses drapeaux; de là sa troupe fut designée sous le nom d'Anglois, de

Bretons ou d'Armagnacs. Le duc Leopold d'Autriche demanda aux Suisses des secours pour lui aider à soutenir cette guerre. Ses propositions eurent d'abord peu de succès auprès des peuples de Schwyz, d'Ury, d'Unterwalden et de Lucerne, qui declarèrent vouloir se tenir sur la défensive. Les villes de Berne et de Zurich, dont le territoire ouvert de tous côtés étoit plus menacé d'une invasion que les pays des montagnes, consentirent à faire cause commune avec le duc. Cependant le seigneur de Coucy pénétra en Suisse au commencement de l'hiver, s'empara de Bale et s'avança jusques sur les bords de l'Aar, qu'il traversa. Il se rendit maitre de plusieurs châteaux forts, pilla et ravagea toute la contrée jusques aux frontières de Zurich. Le duc Leopold éffrayé de ses progrès rapides, leva de nouvelles trouppes en Argovie et en Thurgovie, et renouvella ses instances auprès des confédérés avec plus de bonheur. Un corps de Lucernois se joignit aux Zuricois. Coucy traversa sans résistance les défilés de la Clus et vint prendre position au couvent de St. Urbain, comme on l'a vu plus haut. Alors les peuples d'Entlebuch et de Russwyl, craignant qu'il ne vint aussi porter la destruction dans leurs vallées, dont il étoit déjà si rapproché, prirent les armes et formèrent un corps de plus de mille hommes, pour s'en préserver, et garder leurs frontières. Une foule de jeunes gens de Lucerne et d'Unterwalden, enflammés de l'ardeur de combattre, coururent se joindre à eux. En vain le magistrat de Lucerne voulant maintenir la neutralité concertée avec Schwyz, tenta de s'y opposer

et ordonna de fermer les portes. Les jeunes guerriers sautèrent par dessus les murs. L'armée d'Enguerrand avoit quitté St. Urbain et s'avancoit sur plusieurs colonnes, dont l'une se disposoit à camper au nombre de 3000 hommes, sur les hauteurs de Buttisholz. Les vaillants campagnards d'Entlebuch avec leurs alliés, les y attendoient; ils surprirent les avant-postes des Anglois, et défirent complétement ce petit corps d'armée, commandé par Enguerrand lui-même, le 26. dec. 1375. Ceux qui échappèrent au carnage, prirent la fuite. Les Suisses couverts de gloire et d'un riche butin retournèrent dans leurs vallées, montés sur de superbes chevaux anglois, et revêtus de brillantes cuirasses. Les Anglois battus et confus se retirèrent sur St. Urbain par Willisau, qu'ils brulèrent, ainsi que tous les villages qu'ils trouvèrent sur leur route et bientôt après Enguerrand évacua tout à fait l'Helvétie, en y laissant de sanglantes traces de sa présence désastresue, et il reconduisit en Alsace son armée à peu près fondue par ses défaites et par la famine.

---

42. TABLEAU.

Destruction du château et de la ville de Rottenburg.

Le château de Rottenburg, dans le voisinage de Lucerne, étoit encore entre les mains de l'Autriche, et le centre de son administration vexatoire dans la

contrée. Les baillifs inquiétoient sans cesse la commune de Lucerne, qui étoit l'objet de leur haine particulière. Le dernier, Hemmann de Grunenberg, avoit acheté de l'empereur cette charge pour une somme considérable. Digne successeur de Ramschwag, il employoit les moyens les plus odieux pour nuire à la commune et à la ligue des Waldstätte. Il excita tellement le mécontentement et le courroux des Lucernois, qu'ils résolurent de se débarasser pour toujours d'un voisin aussi dangereux. En effet Grunenberg ayant haussé arbitrairement le tarif des péages, qu'il percevoit au nom de l'Autriche, un corps de bourgeois forma le projet de surprendre le château de Rottenburg et partit pour cette expédition le 28. decembre 1385, à l'insçu du magistrat. La plupart des habitants de Rottenburg étant rassemblés à l'église, pour célébrer la fête de leur patron, les assaillants éprouvèrent peu de résistance; ils escaladèrent les murs de la ville, s'emparèrent du château qu'ils rasèrent, firent le baillif prisonnier et le conduisirent à la frontière sans lui faire aucun mal. Tout cela fut l'oeuvre d'une journée. Les vainqueurs se partagèrent le butin, entr'autres les maisons de bois dont Rottenburg étoit bâti. Ils les demolirent et emportèrent les matériaux à Lucerne, où ils les employèrent à reconstruire plusieurs rues, qui n'avoient pas été rétablies depuis l'incendie de 1340.

Cependant cette hostilité donna lieu à de nouveaux griefs de l'Autriche contre les Suisses et fut une des causes de la rupture de la trêve et du renouvellement de la guerre, qui se ralluma bientôt après,

et qui se termina par la bataille de Sempach. Dans le traité de paix qui s'ensuivit, la possession de Rottenburg et de ses dépendances fut allouée à la ville de Lucerne, qui l'a conservée jusqu'à nos jours. Fidèle à son système de générosité et de désintéressément, la commune remboursa de son propre gré en 1396 au dernier baillif Hemmann de Grunenberg, la somme qu'il avoit payée à l'empereur pour sa charge.

---

43. TABLEAU.

Admission de Zurich, Glaris, Zug et Berne dans la Confédération Suisse.

Cependant la ligue des Waldstätte prenoit toujours plus de consistance et se resserroit davantage. Elle se renforça bientôt de plusieurs nouveaux membres, exposés aux mêmes dangers et animés des mêmes sentimens.

L'antique ville de Zurich maintenoit depuis longtems des rapports étroits d'amitié, de voisinage et de commerce avec les vallées forestières, qui déplaisoient à l'Autriche. Se voyant menacée d'une nouvelle attaque de la part de cette puissance, divisée dans son intérieur par des factions, à peine échappée à une conspiration, qui avoit pour but d'égorger ses meilleurs citoyens, ses magistrats demandèrent à la ligue des Waldstätte, non seulement des secours, mais aussi l'admission dans leur confédération. Leurs propositions furent accueillies avec

empressement et bienveill ance et l'alliance fut conclue à la fin d'avril 1351, sur le même pied que celle par laquelle Lucerne y avoit été admise 19 ans auparavant. L'accession de Zurich fut la cause que bientôt la confédération acquit encore un nouveau membre. Zurich tant par sa richesse que par sa position, comme place frontière, étoit d'une trop grande importance pour les ducs d'Autriche, pour qu'ils ne vissent pas sa défection avec le plus grand déplaisir. Ils rassemblèrent une armée pour la forcer à renoncer à cette nouvelle alliance, et pour empêcher que la confédération ne s'étendit davantage. Le duc Albert appella sous les armes ses vassaux et ses sujets en Helvétie. Tous lui obéirent à l'exception du peuple de Glaris, qui depuis longtems étoit mécontent de l'Autriche, et craignoit, après avoir aussi éprouvé de sa part quelques vexations arbitraires, que cette puissance ambitieuse ne cherchât à lui oter les franchises dont il jouissoit encore. Les Glaronois alléguèrent leur constitution, qui ne les obligeoit à faire marcher des troupes, que lorsqu'il s'agissoit des intérêts de leur propre pays et ils les refusèrent, d'autant plus qu'ils n'avoient pas pu obtenir les rembours des fraix de l'expédition volontaire qu'ils avoient fait, ainsi que les Lucernois, à Colmar pour venir au secours des ducs contre l'empereur. Albert, qui connaissoit leurs dispositions peu favorables, n'insista pas, mais résolut d'envoyer un corps de troupes à Glaris, dans le double but de tenir ses habitants en respect et d'inquiéter depuis là les cantons limitrophes d'Ury et de Schwyz, afin de

les empêcher de porter des secours aux Zuricois. La ligue pénétra son dessein et le prévint avant qu'il put être exécuté. Elle mit sur pied une petite armée qui occupa à l'improviste le pays de Glaris au milieu de l'hiver et fut reçue par les habitants, à bras ouverts. Le baillif autrichien, haï pour sa dureté, s'en fuit dans le pays de Gaster. Les confédérés, après avoir conclu une paix éternelle avec les Glaronois, continuèrent leur marche sur Zurich et 200 hommes de ces derniers se joignirent à eux. Mais dans l'hiver suivant en 1352, le baillif voulut s'emparer de nouveau de Glaris par surprise et y rentra à la tête d'un corps de troupes nombreux et aguerri. Les braves habitants, informés de son projet, l'attendoient sur le Rätifeld et le défirent complétement, quoique en nombre inférieur. Lui-même y perdit la vie avec plusieurs autres nobles. Tout de suite après cette victoire, des messagers furent envoyés aux confédérés pour demander l'admission de Glaris dans la ligue, qui lui fut accordée avec empressement. Le pacte conclu à cet égard, semblable aux précédents, est daté du 4. juin 1352.

Bientôt après le pays et la ville de Zug entrèrent aussi dans la confédération. Pendant que les troupes des Waldstätte étoient à Zurich pour défendre cette place, le canton de Schwyz étoit menacé de la part des Autrichiens d'une attaque, qui devoit se faire sur Arth par le lac de Zug. Elles sentirent de quelle importance la ville de Zug, alors bien fortifiée, pouvoit être pour eux, par sa situation à l'entrée de leurs défilés et comme place d'armes, soit comme

amie, soit comme ennemie, et se proposèrent de s'en emparer. Ils savoient que différentes factions déchiraient le pays, qui en dépendoit. La bourgeoisie étoit dévouée à l'Autriche, mais les paysans inclinoient pour les Waldstätte. Celles-ci envoyèrent donc un corps de 2000 hommes des leurs et de 600 Zuricois pour investir la ville de Zug. À leur permière apparition tous les campagnards se joignirent à eux et leur adhérèrent. La ville demanda et obtint une trêve, qu'elle employa à envoyer des députés à Königsfelden au duc Albert, pour lui demander de prompts secours. Mais celui-ci les reçut si froidement et leur répondit avec tant d'indifférence et d'une manière si désobligeante, qu'ils revinrent consternés, et que la ville ouvrit ses portes aux confédérés le 27. juin 1352. Cette démarche fut bientôt suivie de la demande de l'admission dans la ligue. Après quelques négociations, qui ne furent pas de longue durée, Zug fut reçu au nombre des cantons par un traité signé à Lucerne, le mercredi après la St. Jean 1352.

La ville de Berne ne tarda pas à suivre cet exemple. Le souvenir de la généreuse, assistance, que lui avoient prété les peuples d'Ury, Schwyz et Unterwalden à la bataille de Laupen, avoit disposé tous les esprits en faveur de leur ligue. Inquiétée de la même manière par la noblesse, vexée par l'Autriche, elle se trouvoit dans la même position, à laquelle les cantons forestiers etoient parvenus à se soustraire. Dans ce moment elle se voyait contrainte par ses rapports avec l'Autriche, de prendre parti pour celle-ci,

contre ses amis des Waldstätte et de Zurich. Dans le but de l'éviter et pour se mettre à jamais à l'abri de pareilles obligations, elle entama des négociations avec la ligue. Des envoyés des deux côtés se réunirent à Lucerne, et furent bientôt d'accord sur l'accession de Berne à la confédération, qui fut conclue et signée le 6. mars 1353, sous les mêmes clauses que les précédentes, modifiée ainsi que les autres par les circonstances particulières de chacun des cantons. Berne obtint le second rang dans la ligue, Lucerne ayant déjà cédé le premier à Zurich et s'étoit rangé au troisième.

C'est ainsi que se forma la ligue des huit anciens cantons dans un période de 45 ans depuis l'expulsion des baillifs autrichiens, dans les vallées forestières. Un siècle s'ecoula depuis lors avant qu'elle acquit de nouveaux confédérés. Un sentiment unanime de liberté et d'indépendance, le besoin d'opposer une forte et courageuse résistance à la présomption, à l'ambition et à la tyrannie de la maison d'Autriche et de la noblesse, donnèrent naissance à cette union et la cimentèrent. L'amour de la patrie et de la liberté fut le lien qui parvint à réunir des peuples si différents de caractère, de moeurs, de constitutions, de richesses et de puissance, des simples pâtres avec des citadins opulents, dans un faisceau indissoluble, resserré par la valeur, la piété, la modération, la générosité, la loyauté et toutes les vertus civiques.

III. PARTIE.

LA BATAILLE DE SEMPACH

ET SES RÉSULTATS.

HISTOIRE ET GUERRES DES SUISSES,

DEPUIS CETTE BATAILLE,

jusqu'à la convention de Stans

en 1481.

44. TABLEAU.

La bataille de Sempach.

La bataille de Sempach peut être considérée comme l'époque de laquelle date la liberté des Suisses. C'est depuis lors que leur confédération prit plus d'aplomb et de vigueur et que les prétentions de la maison d'Autriche sur les 8 anciens cantons furent réduites au silence.

Plusieurs griefs réciproques contribuèrent à rallumer la guerre entre les ducs d'Autriche et les Suisses. Ceux-ci se plaignoient de l'assistance que les premiers avoient porté aux comtes de Kybourg dans leur querelle avec les cantons, quoiqu'ils eussent promis une entière neutralité, ainsi que des véxations sans cesse renouvellées des agents et vassaux autrichiens, dont ils ne pouvoient obtenir justice. D'un autre côté les ducs ne pouvoient pardonner aux Lucernois, ni la protection qu'ils avoient accordée aux habitants de Wohlhusen et de l'Entlebuch contre la tyrannie de leurs baillifs, ni la prise et le sac de Rottenburg. Enfin l'admission de Zug et de Glarus dans la ligue, que l'Autriche ne voulut point reconnoître, mit le comble à son courroux contre la confédération.

Le duc Leopold résolu de la détruire, lui declara la guerre. Il leva une armée formidable formée de toute la noblesse de ses états et d'une foule de comtes et de chevaliers ses alliés. Chacun de ceux-ci envoya à la ligue une déclaration de guerre particulière, de sorte que dans l'espace de peu de semaines elle en reçut 278. Le duc rassembla ses forces à Baden et occupa toute l'Argovie; puis il s'avança sur Sempach, qui venoit tout récemment de se réunir à Lucerne, pour la punir de sa défection et pour marcher de là sur cette dernière ville et se rendre maitre de ce boulevard des cantons forestiers. Cependant les Suisses étoient entrés dans la Thurgovie et ravageoient cette province autrichienne. Dès qu'ils furent informés de la marche de Leopold, ils se replièrent en grande hâte, mais les Zuricois qui faisoient partie de ce petit corps d'armée, obligés de garder leur ville et leur territoire, y restèrent. Ceux de Zug et de Glarus allèrent défendre leur défilés. Les Bernois epuisés par de longues guerres et liés par une trêve avec l'Autriche, n'avoient encore pu envoyer aucun secours; de sorte que l'armée suisse arrivée à Lucerne ne se trouva forte que de 1600 hommes de ce canton et de ceux d'Ury, Schwyz et Unterwalden, pour tenir tête aux forces beaucoup plus considérables de Leopold, qui certain de sa victoire, se faisoit suivre de chariots chargés de cordes, pour pendre tous les confédérés, qui tomberoient entre ses mains. Lorsque les Suisses se virent en face des ennemis sous les murs de Sempach, leurs chefs declarérent que si quelqu'un d'entr'eux ne se sentoit

pas capable de se mèsurer avec dix ennémis, il lui étoit permis de se retirer sur les derrières de l'armée, lui promettant qu'il ne lui en seroit fait aucun reproche. À ces mots 300 hommes se retirèrent et allèrent se poster dans un petit bois. Les premières attaques des 1300 hommes qui restoient ne furent pas heureuses. Les Suisses y perdirent plusieurs de leurs braves chefs, entr'autres l'avoyer de Lucerne, le vaillant chevalier Petermann de Gundoldingen et Antoine Zurport d'Ury; mais sans se laisser décourager, ils renouvelloient sans cesse leurs attaques contre la ligne des Autrichiens hérissée d'une forêt de lances. Enfin au moment du plus grand danger, Arnold de Winkelried d'Unterwalden se dévoua à une mort inévitable; il s'offrit pour rompre cette ligne de fer, en demandant seulement à ses concitoyens de prendre soin de sa famille et de ses déscendants après sa mort. Il en obtint la promesse, puis les confédérés se jettèrent à genoux et invoquèrent encore une fois le tout puissant Dieu des armées. Après une courte prière, ils coururent avec une nouvelle intrépidité sur l'ennemi. Arnold de Winkelried les dévançoit et se jettant sur les lances des Autrichiens, il en embrassa un grand nombre, les ecarta et fraya ainsi un chemin à ses frères d'armes, par lequel ils se précipitèrent dans les rangs. Le combat devint alors plus opiniâtre et plus meurtrier. Les chevaliers autrichiens revêtus de pesantes cuirasses, se défendoient avec peine contre les robustes fils des montagnes; la victoire enfin étoit encore incertaine, lorsque les 300 hommes postés dans le petit bois,

honteux de ne pas partager les dangers de leur concitoyens, sortirent de leur retraite et accourrurent à grands cris. Les Autrichiens voyant ce renfort inattendu, crurent que c'étoit un nouveau corps d'armée qui venoit joindre les Suisses et prirent la fuite en jettant loin d'eux leurs lourdes armures. Les confédérés les poursuivirent et en tuèrent un grand nombre. Le duc Leopold lui-même perdit la vie et avec lui 1400 chevaliers, parmi lesquels se trouvoient 300 casques couronnés, en tout 4000 hommes. Les Suisses n'en perdirent que 200 et firent un enorme butin d'armes, de cuirasses, de bijoux etc. Ils prirent aussi une quantité de drapeaux et de bannières, qu'ils se distribuèrent entr'eux et qui sont énumérées dans les inscriptions de la chapelle, simple monument d'une grande victoire, érigé dans le 15ème siècle sur le champ de bataille, qui servit de sépulture aux victimes des deux armées, moissonnées dans cette sanglante journée.

---

45. TABLEAU. (*A*)

Le concile de Constance excommuniant le duc Frédéric d'Autriche.

45. TABLEAU. (*B*)

La ville de Baden; l'armée suisse en marche pour en faire le siège.

La paix entre les Suisses et l'Autriche étoit conclue, lorsque en 1415 cette puissante maison éprouva de nouvelles humiliations et la perte de toutes les possessions qui lui restoient encore en Helvétie. Un concile général de toute la chrétienté de l'Europe occidentale, étoit rassemblé à Constance, et avoit excommunié le pape Jean XXII., qui s'y trouvoit en personne. Le duc Frédéric d'Autriche favorisa sa fuite en dépit de la parole qu'il avoit donnée et s'attira aussi l'excommunication des pères de l'église et le ban de l'empereur Sigismond de la maison de Luxemburg, qui déjà ne lui étoit pas favorable et qui somma tous les vassaux et alliés de l'empire, de le combattre et de s'emparer de ses possessions. Les Suisses reçurent aussi cette sommation en vertu de leurs anciens rapports avec l'empire, qu'ils avoient maintenus dans leur acte fédéral. Ils en délibérèrent

dans une diète rassemblée à Lucerne, et malgré tous les avantages qui pouvoient ressortir de leur participation à cette guerre, ils repondirent à l'empereur: qu'ayant conclu trois ans auparavant une paix de 50 ans avec le duc, ils ne trouvoient ni généreux ni convenable de l'attaquer lorsqu'il étoit dans le malheur. Sigismond décidé à humilier son ennemi, ne se contenta pas de ce refus; il envoya une ambassade à la confédération pour l'engager à convoquer une nouvelle diète, qui se réunit en effet à Beckenried dans le canton d'Unterwalden. Les envoyés impériaux exhortèrent encore les députés suisses à remplir leur devoir vis-à-vis de l'empire, les menacèrent de l'excommunication et leur promirent la possession perpétuelle des conquêtes, qu'ils pourroient faire, s'ils prenoient parti contre l'Autriche; mais les trois cantons primitifs, et ceux de Lucerne, Zurich, Zug et Glaris déclarèrent itérativement, qu'une pareille entreprise ne pouvoit s'allier avec la loyauté et la bonne foi, qui formoient la base principale de leur ligue.

Cependant Berne avoit armé et occupoit déjà une partie de l'Argovie; Zurich sollicité de nouveau par l'empereur, etoit ebranlé; de nouvelles menaces des foudres de l'église avoient effrayé les pieux habitants des cantons montagnards, qui enfin se décidèrent dans une troisième réunion fédérale convoquée à Schwyz, à déclarer la guerre au duc Frédéric en 1415.

Leurs troupes se mirent aussitôt en marche. Chaque canton entra dans les possessions autrichiennes, qui étoient le plus à sa portée; ainsi les Bernois s'emparèrent de dix sept villes et châteaux en Argovie,

les Zuricois occupèrent le baillage de Knonau et les Lucernois celui de St. Michel, qui se rendit sans coup férir, puis la ville de Sursée, qui se défendit pendant trois jours avant de capituler. De là ils marchèrent sur le château de Wykon, dont ils rasèrent une partie, et pénétrèrent dans les baillages libres jusqu'à Villmergue. Ils se réunirent sous les murs de Mellingen avec l'armée des 7 autres cantons. Cette ville fut prise après un siège de quatre jours, ainsi que celle de Bremgarten, qui leur ouvrit ses portes et se mit sous la sauvegarde de la ligue. L'armée entière marcha ensuite sur Baden, capitale des provinces autrichiennes, qui étoit alors fortifiée et défendue par un château fort. Cette ville fut investie et résista plus long-tems que tout le reste de l'Argovie. Cependant ses murs ayant reçu plusieurs brêches et l'eau lui ayant été coupée, la garnison se retira dans le château et s'y défendit encore pendant quelque tems, mais ne recevant aucun secours, elle finit par capituler.

Les Suisses exaspérés et aveuglés par leur ressentiment, mirent le feu au château en dépit de la capitulation. Les archives autrichiennes, qui y étoient conservées, furent transportés à Lucerne et chacun des sept cantons prit les documents, qui le concernoient et qui pouvoient lui être utiles.

Quant aux provinces conquises, les confédérés décidèrent entr' eux par une convention, que celles que chaque canton avoit conquises seul avec ses propres forces, lui seroient dévolues en toute propriété, mais que les pays envahis par l'armée fédérale réunie, tels

que le comté de Baden et les bailliages libres seroient possédés en commun et administrés alternativement par des baillifs de chaque canton. Celui d'Ury seul refusa de prendre sa part de ces conquêtes, n'ayant déjà consenti à la guerre qu'avec la plus grande répugnance. Il déclara qu'il ne l'avoit faite que pour obéir à l'empereur et à l'église et non pour aggrandir son territoire.

---

46. TABLEAU.

L'empereur Wenceslas sur son trône, remettant à deux envoyés Lucernois un diplôme, par le quel il accorde à la ville de Lucerne le droit de vie et de mort dans son territoire, et une épée, symbole de ce droit.

Lorsque Lucerne à la fin du 13ème siècle, se mit sous la protection et sauvegarde de l'empire d'Allemagne et devint ainsi une ville libre impériale; les empereurs y conservèrent cependant le droit de vie et de mort, tels qu'ils se l'arrogeoient dans toute l'étendue de l'empire et le faisoient exercer par leurs délégués. Cependant lorsque cette ville fut entrée dans la ligue des Waldstätte, et qu'elle se fut affranchie du joug de l'Autriche et de celui de la féodalité pour devenir un état indépendant, elle désira d'obtenir la

haute jurisdiction criminelle et fit plusieurs démarches à cette égard auprès des chefs de l'empire. L'empereur Wenceslas la lui accorda enfin par un diplôme en 1381 et cette concession fut confirmée de nouveau par lui-même en 1390 et plus tard par son successeur Sigismond, qui accorda à tous les cantons et particulièrement à celui de Lucerne plusieurs franchises et priviléges en reconnoissance des secours qu'il en avoit reçu dans la guerre contre le duc Frédéric d'Autriche.

---

47. TABLEAU.

L'empereur Sigismond à Lucerne, se rendant à l'église du Hof, escorté par une nombreuse procession.

En 1417 l'empereur Sigismond se trouvant à Constance, où le concile étoit encore réuni, fit un pèlerinage à Notre-Dame des Hermites et voulut à cette occasion visiter une partie du pays des Alpes. Il se rendit avec 200 chevaux et une nombreuse suite par le Rheinthal et en cotoyant le lac de Wallenstadt à Einsiedeln et après avoir accompli son voeu, il alla à Zurich, en suivant la rive gauche du lac. De là il se dirigea sur Lucerne par le mont Albis et arriva le vendredi avant la Toussaint sur les frontières de ce dernier canton, où il fut reçu par les avoyers

chefs de la république, à la tête d'une députation du sénat, près du village d'Ebikon. Arrivé aux portes de la ville, il y trouva tout le clergé et une foule immense de peuple, qui l'attendoit. Il descendit de cheval et se rendit au son des cloches et suivi d'une nombreuse procession à la cathédrale du Hof. Il y fit sa dévotion dans la choeur, après quoi il remonta à cheval et fut conduit au travers de la ville au couvent des recollets, où on lui avoit préparé des appartements. Il resta trois jours à Lucerne, y fut traité somptueusement aux fraix de la ville et y laissa en partant des traces nombreuses de sa bienveillance. Les fraix de sa réception et des fêtes qui lui furent donnée, ne montèrent cependant qu'à 500 livres lucernoises, environ 400 francs de France.

De Lucerne l'empereur remonta par eau le lac des 4 cantons et retourna à Constance, en passant par Schwyz et N. D. des Hermites.

---

48. TABLEAU.

La bataille de Bellinzone; dans le fond cette ville avec ses trois châteaux.

Peu d'années s'étoient écoulées depuis la conquête de l'Argovie par les Suisses, lorsque ceux-ci entreprirent une guerre, dont ils retirèrent aussi peu de

gloire, que de bénéfices et qui leur couta des torrents de sang. Les cantons d'Ury et d'Unterwalden (Obwalden) avoient acheté en 1419 des barons de Sax, comtes de Misox, la contrée qui s'étend depuis l'issue de la Levantine jusqu'au Mont-Cenere, y compris la ville de Bellinzone, pour la somme de 2400 flor. d'empire. Au moyen de cette acquisition ils se trouvoient les maitres du défilé de Misox, qui conduit dans la Rhétie, ainsi que des vallées de Blenio et de Riviera, qui ouvrent le passage dans le Milanois. L'empereur Sigismond avoit confirmé cette transaction, mais le duc de Milan, Philippe Marie Visconti, alléguant des droits plus anciens sur ces provinces et voyant avec peine les Suisses en possession de ces défilés si importants, leur demanda de les lui céder contre le rembours du prix d'achat, en les menaçant d'une guerre en cas de refus. Les acquéreurs ayant repoussé cette proposition, le duc attendit un an et demi, et surprit alors à l'improviste la petite garnison suisse de Bellinzone ; il s'empara de la ville et des forts et occupa les vallées de Levantine et d'Ugogna jusqu'au pied du St. Gotthard.

À la nouvelle de cette attaque imprévue, les cantons d'Ury et d'Obwalden demandèrent en toute hâte des secours à la ligue, mais ils recurent la réponse, que Bellinzone n'étant point compris ni nommé dans le pacte fédéral, les autres cantons ne se croyoient point obligés de marcher pour le reprendre; qu'ils offroient cependant d'envoyer des troupes au Platifer dans la Levantine, pourvu qu'on leur promit de leur fournir des vivres à bon marché.

Ury et Obwalden justement blessés de cette indifférence de la part de leur confédérés, ne dissimulèrent pas leur dépit dans la prochaine diète fédérale, qui se rassembla à Lucerne le 24. Juin 1422. Cependant après avoir exhalé leurs reproches, ils représentèrent aux autres cantons les avantages que toute la ligue pouvoit retirer des passages en Italie et de la fécondité des provinces au delà des Alpes. Leurs instances eurent plus de succès; Lucerne fut la première à leur promettre des secours et tous les autres états à l'exception de Berne suivirent son exemple, sans former aucune prétention sur les conquêtes qui pourroient être faites en Italie. Aussitôt l'avoyer de Lucerne Ulrich Walker s'embarqua à la tête d'un corps de troupes de son canton, avec un grand nombre de jeunes gens des premières familles, dans sept barques. Les troupes des autres cantons vinrent les joindre à Fluelen et toute l'armée passa le St. Gotthard, pleine de courage et du desir de combattre. Le 30. juin 1422 quatre bannières suisses flottoient dans les plaines d'Arbedo, non loin de Bellinzone. Celle de Lucerne à l'avantgarde; Ury et Unterwalden au centre et Zug en arrière au pied de la montagne. Les cohortes des autres cantons dégoutées par les dangers et les fatigues de la route, suivoient plus lentement sur le St. Gotthard.

À 9 heures du matin l'armée italienne forte de 24000 hommes, attaqua celle des Suisses qui comptoit à peine 3000 combattans. On se battit des deux côtés avec héroïsme et le plus vif acharnement. Les Suisses firent des prodiges de valeur. Le porte-drapeau

de la ville de Lucerne se voyant entouré, mit sa bannière repliée sous ses pieds, résolu à mourir en la défendant, et à vendre chèrement sa vie. Il combattit en effet avec une telle furie, qu'il parvint à repousser les ennemis acharnés autour de lui et que la troupe ranimée par son exemple, s'empara de la bannière principale des Italiens. Cependant les Suisses succombèrent enfin au nombre et le combat se décida en faveur de leurs ennemis, après avoir duré jusqu'au soir. Ils perdirent 396 hommes; Lucerne seul 103, parmi lesquels 40 membres de ses conseils, sans compter les prisonniers et les blessés. Leur retraite se fit en ordre dans la Levantine, qu'ils continuèrent d'occuper, l'armée italienne étant elle-même trop affoiblie pour les poursuivre. La nouvelle de cette défaite porta le désespoir dans la ville de Lucerne, lorsqu'on y vit arriver sur deux barques ces foibles débris des cohortes, qui naguères étoient parties sur sept embarcations avec tant de courage et de si belles espérances. L'avoyer Walker, qui les avoit commandé, fut accusé d'avoir mal dirigé les opérations de l'armée suisse et le peuple menaça de détruire sa maison. Il fut mis en jugement et trois mois après il fut acquitté de cette accusation, mais déclaré incapable de conduire les troupes de la république.

Cependant les cantons d'Ury et d'Obwalden ne renoncoient point à l'espoir de revendiquer leurs possessions italiennes. Ils demandèrent de nouveau des secours à la ligue pour les conquérir. Mais trois années s'ecoulèrent avant qu'ils pussent les obtenir. Lucerne consentit enfin à en donner, ainsi que Zug

et Glaris, mais Zurich contesta et Berne persista dans son refus. Enfin en 1425, 4500 hommes de divers cantons se mirent de nouveau en marche sur le St. Gotthard, mais ils étoient si peu d'accord et si découragés de cette expédition, qu'etant parvenus sur les bords de la Muesa, ils se dispersèrent sans avoir vu l'ennemi. Un seul homme sauva l'honneur des Suisses. Petermann Rissig de Schwyz honteux de la tache que cette retraite ignominieuse alloit jetter sur ses concitoyens, rassembla à force d'eloquence et de bravoure, 500 hommes des plus résolus, marcha à leur tête par les défilés du St. Gotthard et du Simplon sur Domo d'Ossola, s'empara de cette place, d'où il chassa les soldats milanois et y resista à 30,000 hommes que le duc de Milan avoit envoyés pour la reprendre. Son exemple réveilla le point d'honneur et le courage des Suisses. Ils firent une levée générale; Berne même, sollicité de nouveau par Schwyz, envoya à grand fraix des forces considérables. De tous côtés les confédérés accoururent sous les armes, et passèrent de nouveau les Alpes. Ils emportèrent le passage du Gräfisch en dépit de la défense des ennemis, s'emparèrent de deux redoutes et se déployèrent dans la plaine de Domo d'Ossola en offrant la bataille. A leur vue l'armée milanoise saisie d'une terreur panique, abandonna en grande hâte son camp, en y laissant tous ses équipages et prit la fuite. Le duc ne tarda pas à faire à la ligue des propositions de paix, et il parvint par ses intrigues à en conclure une separée avec les cantons de Lucerne, Ury et Unterwalden. Il se ménagea des intelligences dans

les autres cantons et Obwalden qui avoit résisté le plus long-tems, se vit obligé de céder. Le duc s'engagea à payer à la confédération la somme de 31,200 flor. pour les fraix de la guerre. On lui laissa ses possessions de Bellinzona, des vallées d'Ossola et même de la Levantine, en échange de quelques franchises commerciales qu'il accorda. Ainsi la politique rusée des Italiens triompha dans les négociations, de la simplicité et de la bonne foi des Suisses.

---

49. et 50. TABLEAU.

La bataille de St. Jaques sur la Birs; dans le fond la ville de Bale.

Dans la première moitié du 15ème siècle la discorde s'établit entre les confédérés et alluma en Suisse la première guerre civile. Une contestation, qui s'éleva entre les cantons de Zurich et de Schwyz, au sujet de la succession du dernier comte de Toggenburg, y donna lieu. Chacun d'eux formoit des prétentions sur cet héritage. Zurich se fondoit sur une traité conclu avec le comte lui-même et Schwyz sur les droits de combourgoisie, qu'il avoit accordé aux sujets du comte avec son consentement. Après des longues discussions, les deux partis en vinrent à des voyes de fait et à des hostilités réciproques. Schwyz au quel Glaris venoit de se joindre, offrit deux fois de soumettre

la contestation au jugement arbitral des autres confédérés. Zurich s'y refusa avec dédain. En vain ceux-ci travaillèrent avec chaleur à réconcilier les deux cantons désunis. Enfin la diète rassemblée à Lucerne en 1437, délibéra sur cet objet et se prononça contre Zurich. Les Zuriçois refusèrent de se soumettre à leur sentence et interdirent aux habitans de Schwyz et de Glaris de continuer à fréquenter leurs marchés aux grains. Déjà les troupes de deux partis étoient sous les armes, garnissoient leurs frontières et appeloient à leur secours les autres cantons, lorsque ceux-ci parvinrent avec beaucoup de peine à leur faire signer une trêve de deux ans, pendant laquelle Schwyz ne cessa de proposer des voyes conciliatoires sans aucun succès. Dès que ce terme fut écoulé, on se mit de nouveau en campagne des deux côtés et tous les autres cantons blessés de l'opiniatreté de Zurich prirent parti pour Schwyz. Leurs troupes fédérales entrèrent dans le canton de Zurich, défirent les siennes et inondèrent tout son territoire. Dans cette extrémité les Zuricois se virent contraints à demander la paix, qui leur fut accordée, sous condition qu'ils renonceroient à quelques unes de leur prétentions. Cette paix forcée ne fut pas de longue durée. Zurich irritée, aveuglée par le désir de se venger, conclut une alliance avec l'ennemi le plus mortel de la Suisse, le duc Frédéric d'Autriche et reçut une garnison autrichienne dans ses murs en 1442. Les confédérés indignés d'une telle démarche, sommèrent Zurich, d'un commun accord, de renoncer à cette alliance et sur son refus la guerre recommença avec un nouvel acharnement.

Les Zuricois furent de nouveau battus, leur territoire fut entièrement envahi et ravagé, leurs châteaux forts furent pris et occupés par des garnisons fédérales. Les confédérés étoient retournés dans leurs foyers après cette expédition, mais bientôt Zurich ayant fait une invasion dans leur territoire, ils repassèrent en hâte le mont Albis, marchèrent droit sur la ville, sous les murs de laquelle les Zuricois furent encore complétement battus et forcés de solliciter une suspension d'armes. De nouvelles conférences s'ouvrirent à Paden entre les cantons, pour consolider la paix, mais avec tout aussi peu de succès que les précédentes tentatives de reconciliation; Zurich ne voulut encore consentir à aucune concession.

La guerre se ralluma pour la 4ème fois. Les cantons réunis se remirent en campagne avec 1200 hommes. Ils prirent le château de Greiffensée et en massacrèrent la garnison. Ils tinrent ensuite pendant onze semaines la ville de Zurich assiégée et soutinrent plusieurs combats plus ou moins heureux. Tout à coup la nouvelle parvint au camp fédéral que le roi de France sollicité par son allié et celui des Zuricois, le duc Frédéric d'Autriche, alors empereur, envoyoit en Suisse, sous la conduite du dauphin (depuis lors roi lui-même, sous le nom de Louis XI.), une armée considérable, qui marchoit déjà sur Bâle. Les confédérés sans lever siège de Zurich, envoyèrent à sa rencontre un corps de 1600 hommes de divers cantons, pour observer sa marche et venir au secours de Bâle leur alliée. L'armée ennemie composée de 14000 françois, 8000 anglois, autant d'allemands

et de 4000 cavaliers avoit pris position dans la vallée de la Birs. Le foible corps des Suisses s'avançoit avec courage. En vain les Bâlois les firent avertir de l'énorme supériorité des ennemis et solliciter d'agir avec circonspection; mais l'ardeur de ces guerriers n'écouta aucune représentation; ils forcèrent leurs chefs à se porter en avant et firent reculer deux fois les avant-postes du dauphin. Déjà ils étoient réduits à 1200 hommes, lorsque sans être épouvantés du nombre des ennemis ni de leur formidable artillerie, ils se jettèrent dans la Birs, qui les séparoit de l'armée françoise, la traversèrent à la nage, se formèrent sur la rive opposée et jurèrent tous de vaincre ou de mourir; puis ils se précipitèrent dans les rangs de l'ennemi, pénétrèrent jusques dans son camp et y firent un carnage épouvantable. Le combat dura pendant 10 heures consécutives sans que leur valeur fut épuisée, mais leurs forces et leur nombre le furent enfin. Il n'en resta plus qu'une poignée retranchée dans un cimetière et s'y défendant encore avec furie. Enfin une chapelle leur dernier point d'appui, prend feu, s'écroule et les derniers héros succombent, périssant au milieu des monceaux d'ennemis qu'ils avoient immolés.

L'histoire rapporte que cette sanglante journée couta au dauphin 8000 hommes et plus de 1100 chevaux. Tous les Suisses perdirent la vie, à l'exception de 16, qui avoient déserté le champ de bataille avant la fin du combat et qui allèrent terminer leur existence comme des lâches dans leurs foyers, couverts du mépris de leurs concitoyens.

Ainsi finit la journée jamais mémorable du 26. août 1444, que les annales citeront toujours comme une de celles qui ont éternisé la gloire des Suisses. Elle eut des résultats heureux pour la patrie. Le dauphin rempli d'admiration pour un courage aussi héroique, et considérablement affoibli par les pertes qu'il avoit essuyées, se retira avec les débris de son armée, et chercha à devenir l'ami de la confédération. Il signa avec elle le 14. octobre suivant une paix honorable, qui devint la base des rapports, qui ont toujours existés depuis lors entre la France et la Suisse. La nouvelle de la bataille de St. Jaques porta la consternation dans l'armée des confédérés, qui bloquoient encore Zurich, aussi bien que dans les murs de cette ville.

Le sang des héros, qui y avoient succombé appaisa l'animosité, qui régnoit entre les cantons désunis. Le siège de Zurich fut levé; les Zuricois acceptèrent la médiation des puissances étrangères et consentirent à se soumettre à la décision arbitrale des confédérés. Bientôt leurs anciens rapports avec la ligue furent renoués; ils renoncèrent à leur alliance avec l'Autriche et furent réintegrés dans la confédération.

---

51. TABLEAU.

Les trois joueurs à Willisau.

Le sujet de ce tableau est tiré d'une tradition conforme à l'esprit du moyen âge, qui se trouve consignée dans un manuscrit et dans plusieurs chroniques suisses contemporaines.

Trois mauvais sujets, libertins et joueurs éffrénés s'étoient réunis le 7. juin 1392 dans un lieu de débauche à la porte de la ville de Willisau et y faisoient une partie aux dés. L'un d'eux nommé Ulli Schroeter avoit déjà perdu presque tout son argent; enfin en hazardant son dernier sol, il ajouta aux jurements et aux blasphêmes que lui et ses compagnons n'avoient cessé de proférer, la menace que s'il perdoit encore, il poignarderoit Dieu lui-même, Il jetta les dés et perdit encore. Alors en vociférant d'horribles imprécations, il lança en effet son poignard en l'air. Aussitôt cinq gouttes d'un sang vermeil tombèrent du ciel sur la table à jeu; au même instant deux démons sous la forme de lions furieux apparurent, se saisirent d'Ulli Schroeter et l'emportèrent dans les airs. Son cadavre ne fut point retrouvé, mais bien quelques pièces de ses vêtements à une certaine distance. Ses deux camarades éffrayés et craignant que cet événement ne devint public, voulurent en détruire les traces. Ils portèrent la table à jeu près d'un ruisseau voisin et s'efforcèrent en vain, en la lavant, d'effacer

les cinq gouttes de sang miraculeuses. Bientôt ils prirent querelle ensemble, et l'un deux tua l'autre d'un coup de couteau. Mais ce meurtrier n'échappa pas long-tems à la justice divine; tout à coup son corps se couvrit d'ulcères et de vermine, et il devint un objet si dégoutant, que personne n'osoit l'approcher et qu'il expira peu de tems après sur un tas de fumier, aprés avoir raconté ce terrible événement. Le curé suivi de toute la commune se rendit sur se lieu de la scène, enleva de la table avec un couteau les cinq gouttes de sang et les transporta dans l'église paroissiale, où elles furent conservées dans un vase d'argent. Chaque nuit on voyoit apparoitre à la même place une petite flamme claire et l'on y bâtit une chapelle en bois de charpente, qui devint un lieu de pèlerinage très fréquenté et qui fut aggrandie et construite en maçonnerie l'an 1497.

---

52. TABLEAU.

Vol d'une hostie et miracle arrivé à Ettiswyl.

Ce tableau à rapport à une tradition pareille à la précédente et tout aussi accréditée dans le canton. Anna Voegtlin pauvre femme native de Bischoffzell en Thurgovie, suspectée de sorcellerie, avoit été chassée du lieu de sa naissance, et menoit une vie vagabonde. Etant arrivée à Ettiswyl, village du canton de Lucerne, elle s'introduisit le 22. may 1447 furtivement

dans l'église paroissiale et y vola hors du tabernacle une hostie consacrée, pour l'employer à quelque sortilége. Mais lorsqu'elle eut quitté le temple, l'hostie derobée lui parut si pesante, qu'elle succomboit sous le poids et ne pouvoit plus marcher. Elle se hâta de la jetter dans une haye et s'enfuit pleine d'angoisses et de remords. Quelques instants après, un troupeau de pourceaux venant à passer par là, ces animaux coururent à la haye et s'agenouillèrent comme pour adorer. Une femme, qui les conduisoit, s'efforça en vain de les faire quitter cette place, et ne pouvant y parvenir, elle se mit à chercher parmi les broussailles la cause de cet événement. Elle trouva bientôt le trésor sacré qui y étoit recélé. Elle court en avertir le curé, qui se transporte aussitôt vers la haye en procession solemnelle, au son des cloches, avec croix et bannieres et suivi de tout le peuple de la commune. Il apperçoit alors une rose blanche à 7 feuilles, qui venoit d'éclore, sur laquelle l'hostie dérobée, partagée en 7 morceaux, étoit placée. Le curé prend avec respect l'objet sacré, mais un des morceaux tomba par terre, et on ne put le retrouver. Il y fit placer une grande pierre, qu'il entoura d'une cloison et emporta les 6 morceaux restants dans l'église où ils ont été conservés jusqu'à ce que dans la suite ils furent encore volés avec tous les vases sacrés. Cependant le bruit de ce miracle se répandit dans le pays et attira bientôt une foule d'ames pieuses, qui venoient voir le lieu où il s'étoit passé, y faire leur dévotion et y déposer quelques offrandes, dont la somme fut bientôt assez considérable, pour que

l'on put y bâtir une chapelle en 1450. Anna Vögtlin fut poursuivie, atteinte et remise entre les mains de la justice, qui la condamna à être brulée comme sorcière sacrilége.

---

53. TABLEAU.

Trait héroique de la guerre de Mulhouse.

Mulhouse ancienne ville impériale, située sur les frontières du Sundgau et de l'Alsace, soutenoit de tout tems avec les confédérés des rapports d'amitié et de bon voisinage, qui excitoient le dépit et la jalousie non seulement de l'Autriche, mais aussi de la noblesse, dont les châteaux entouroient cette antique cité. Elle étoit sans cesse inquiétée, vexée, pillée par ces dangereux voisins, qui méditoient sa ruine totale. Enfin un événement bien futile, la contestation d'un meunier avec son valet au sujet du salaire, donna lieu à l'explosion d'une guerre longue et sanglante. Un seigneur de Regisheim prit le parti du valet contre le magistrat de Mulhouse, qui l'avoit condamné, et fut soutenu par les autres nobles du voisinage, qui declarèrent la guerre à cette ville. Mulhouse menacée de toutes parts, demanda des secours aux villes de Berne et Soleure et les obtint. Le duc Sigismond ne vouloit d'abord prendre aucune part à cette querelle et chercha même à l'appaiser,

mais il fut bientôt entrainé par la noblesse, qui provoqua aussi par de nombreuses insultes le ressentiment de la confédération. Celle-ci se décida à mettre des troupes sur pied, et à déclarer bientôt après la guerre au duc Sigismond le 24. juin 1468. Une armée de 14,000 Suisses de tous les cantons pénétra dans le pays ennemi et se rendit dans les les plaines de Mulhouse, que les autrichiens avoient déjà bombardée en dépit d'une suspension d'armes. En vain les confédérés offrirent la bataille, l'ennemi resta tranquille dans son camp retranché; cependant les Suisses jettèrent un corps de troupes dans la ville pour renforcer la garnison, et le reste de leur armée resta campé dans les environs, tirant de la ville même ses provisions.

C'est ainsi qu'un jour un convoi de vivres s'acheminoit vers le camp des Suisses, escorté par 40 de leurs cavaliers. À une lieue de Mulhouse, ils furent attaqués par 300 cavaliers ennemis. Les Suisses mirent pied à terre et se défendirent avec une telle valeur, qu'ils repoussèrent leurs adversaires, les forcèrent à se disperser et leur tuèrent plusieurs hommes et chevaux. Eux-mêmes ne perdirent qu'un seul homme de Glaris, qui fut tué accidentellement par les siens. Ils retournèrent à pied dans la ville, conduisant leurs chevaux par la bride et chargés des dépouilles de leurs ennemis. C'est ce combat qui est représenté dans le tableau dont nous parlons.

Cependant peu à près les Suisses fatigués de leur inaction retournèrent dans leurs foyers, à l'exception des troupes de Zurich et de Lucerne qui allèrent

renforcer la garnison Zuricoise de Schaffouse. Bientôt ils se rassemblerent de nouveau pour faire avec 1500 hommes le siège de Waldshut, qui dura six semaines. Enfin en 1468 la paix fut conclue dans cette ville avec le duc Sigismond d'Autriche de la manière la plus honorable pour la Suisse, Ce prince s'engagea à payer à la confédération la somme de 10,000 florins pour les fraix de cette guerre.

---

54. TABLEAU.

Siège du château de Grandson par les Suisses.

Le duc Sigismond d'Autriche se trouvant embarassé dans ses finances, avoit emprunté la somme qu'il devoit payer aux Suisses conformément au traité de Waldshut, de Charles le téméraire duc de Bourgogne, et lui avoit engagé pour cette dette le Sundgau, l'Alsace et le Brisgau. Charles ce prince riche, puissant, courageux, actif, éclairé, mais ambitieux, ne nourrissoit point une haine personelle contre les Suisses, comme l'ont pretendu quelques historiens. Il leur avoit montré au contraire des dispositions bienveillantes et chercha long-tems à éviter la guerre qu'il soutint contre eux dans la suite, plutôt qu'à la provoquer. Il faisoit administrer par des baillifs les provinces que Sigismond lui avoit données en hypothèque.

L'un deux Pilger de Höwdorf se permit d'occuper un bailliage bernois au nom de son maitre, tandis qu'un autre Pierre Hagenbuch se permettoit contre les confédérés toute espèce de vexations, d'outrages et de spoliations qui devoient les exaspérer. Les Suisses s'en plaignirent au duc Charles. Il écouta leurs doléances, parut vouloir y faire droit, proposa même une alliance à la ligue et lui offrit sa médiation pour applanir de nouveaux différends, qui s'étoient élevés entre elle et le duc Sigismond. Cependant ses baillifs ne furent pas punis et les Suisses n'obtinrent pas les justes dédommagements qu'ils réclamoient pour les rapines qu'ils avoient éprouvées. Le roi de France Louis XI, l'ennemi juré de Charles le téméraire, qui souhaitoit de l'affoiblir et de l'humilier, profita de l'impatience des confédérés pour les irriter encore plus contre le duc de Bourgogne et les amener à lui déclarer la guerre. Il employa à cet effet l'astuce, l'intrigue et l'or qu'il prodigua aux magistrats de divers cantons. Il engagea l'Autriche, qui leur avoit déjà offert sa mediation, à proposer à la confédération une alliance perpétuelle, et promit à celle-ci des subsides, si cette négociation réussissoit. Cependant les Suisses hésitoient de se liguer avec leurs anciens ennemis; ils envoyèrent une ambassade à Charles, pour le presser de leur rendre la justice qu'il leur avoit promise, mais ce prince informé des intrigues qui se dirigoient contre lui, harcelé par ses baillifs et ses courtisans, qui ne cessoient de l'irriter contre les Suisses, reçut cette députation avec tant de froideur, qu'elle revint pleine d'amertume sans

avoir rien obtenu, et engagea la confédération à écouter plus favorablement les propositions de l'Autriche. Louis XI. saisit ce moment pour conclure avec la ligue en 1474 un traité formel de subsides. Charles informé des dangers qui le menaçoient, fit encore une tentative pour engager les Suisses à renoncer à de pareilles alliances, mais n'ayant pas réussi, il jura de s'en venger et leva à la hâte une armée considérable. Enfin la confédération lui déclara formellement la guerre et les troupes suisses pénétrerent bientôt dans ses états. Ils entrèrent dans le pays d'Ammont et assiégèrent la ville d'Héricourt, gardée par une forte garnison. Charles envoya des troupes pour la dégager, mais les Suisses allèrent à leur rencontre et les battirent complétement le 13. novembre 1374. Héricourt se rendit trois jours après; les Suisses remirent cette forteresse aux troupes de l'Autriche leur alliée, et retournèrent dans leurs foyers, pour se préparer à une nouvelle campagne. Cependant malgré l'hyver les Bernois et les Lucernois, aidés de Soleure et de Bienne continuèrent à faire des courses hostiles dans le pays ennemi. Ils passèrent les défilés du Jura, prirent la ville de Pontarlier, se jettèrent dans le pays de Vaud, qui étoit alors soumis au duc de Bourgogne et investirent le château de Grandson, qui se rendit après deux jours de siège et d'assaut. La ville d'Orbe leur ouvrit ses portes; ils s'emparèrent du fort de l'Ecluse, de celui de Jougne, qui étoit la clef de la Savoye, de la Suisse et de la Bourgogne et qui résista plus long-tems, mais succomba aussi sous leurs efforts valeureux; puis ils entrèrent

dans les villes de Payerne, d'Yverdon, d'Echallens et d'Estavayer, où ils furent acceuillis avec empressement et se retirèrent enfin chez eux, après cette glorieuse expédition.

---

55. TABLEAU.

Acceuil fait par la ville de Berne aux troupes lucernoises.

Après la campagne dont on vient de parler, le contingent de troupes lucernoises, qui retournoit dans ses foyers, fut sollicité par les Bernois de passer par leur territoire. Cette invitation fut acceptée, et lorsque les Lucernois sous la conduite de leur avoyer Henri Hassfurter et de leur banneret Gaspard de Hertenstein eurent atteint la frontière, l'avoyer de Berne vint à leur rencontre, suivi d'un corps de 400 jeunes garçons armés et parés, et portant une bannière aux couleurs de Berne et de Lucerne réunies. Le fils cadet de l'avoyer de Berne, Scharnachthal, leur fit une harangue si touchante, que les yeux des guerriers lucernois furent inondés de douces larmes; accompagnés de cette joyeuse escorte, ils entrèrent dans la ville de Berne, où ils furent acceuillis solennellement et avec la plus sincère cordialité. Ils y furent régalés, fêtés, défrayés pendant 2 jours et reprirent enfin la route de leur canton, pleins de reconnaissance.

56. TABLEAU.

La garnison suisse du château de Grandson trahie et prisonnière, demandant grace au duc de Bourgogne.

57. TABLEAU.

Le duc Charles faisant pendre et noyer la garnison de Grandson dans le lac de Neuchatel, sous les murs de ce château.

Au commencement de l'an 1476 Charles le téméraire se mit en marche pour occuper les hauteurs du mont Jura et pour pénétrer de là dans le coeur de la Suisse. Il étoit à la tête d'une armée formidable, que quelques historiens portent à 60,000, d'autres à 80,000 hommes. À cette nouvelle les Suisses se mirent en devoir de garder leurs frontières et Berne qui étoit le plus menacé somma tous les confédérés d'accourir à son secours. Cependant les troupes de Charles faisoient déjà des incursions dans la partie du pays de Vaud que les Suisses avoient conquise. L'un de ses généraux, le comte de Romont, s'introduisit par trahison pendant la nuit dans la ville d'Yverdon. La garnison suisse sous Hans Schürpf, conseiller

lucernois, réveillée en sursaut, à peine armée ni vétue, fit une résistance désespérée dans les rues de la ville, et parvint à se retirer dans le château. Le commandant en second Hans Muller de Berne en défendit l'entrée contre les ennemis supérieurs en nombre et les bourgeois qui s'étoient joints à eux. Lorsque les portes du château furent fermées, les Suisses s'apperçurent qu'il leur manquoit six hommes, qui étoient restés en dehors. Le pont-levis fut de nouveau baissé pour les faire entrer. Hans Schürpf étant resté le dernier sur ce pont pour arrêter l'ennemi qui poursuivoit les Suisses, armé seulement de son glaive et d'une flêche, lança celle-ci sur un Bourguignon, le blessa, acheva de le tuer avec son épée, retira la flêche et la lacha de nouveau avec le même succès. Le comte de Romont fit sommer le château de se rendre; on lui repondit par une grêle de pierres et de tuiles. Les Suisses firent une nouvelle sortie, dans la quelle le comte fut blessé et ses soldats dispersés. Ils reçurent bientôt 80 hommes de renfort envoyés par le commandant de Payerne. Le comte croyant que c'étoit l'avant-garde d'une armée plus considérable et consterné d'une résistance aussi vaillante, se retira dans les fauxbourgs, mais ayant attiré à lui de nouvelles troupes et les Suisses ne pouvant se fier aux habitants de la ville, mirent le feu au château et se retirèrent à Grandson.

Cependant le duc Charles avec sa puissante armée s'étoit avançé jusques sous les murs de Grandson, y avoit formé un camp en demie lune, au milieu du quel s'élevoit sa tente décorée avec une magnificence orientale.

Il fit donner un assaut et fut repoussé avec une perte de 300 hommes. Une seconde tentative fut plus heureuse et il s'empara de la ville après un combat de 3 heures. La garnison au nombre de 800 hommes, sous le commandant bernois Georges de Stein, se retira dans le château et s'y tint encore pendant 10 jours, exposée aux décharges d'une artillerie formidable. Stein tomba dangereusement malade, les vivres commençoient à manquer dans la fort; les murs avoient déjà plusieurs brêches et les Suisses ne pouvoient espérer aucun secours, cependant ils résistoient encore. Charles après les avoir vainement sommé plusieurs fois de se rendre, irrité au plus haut degré, résolut de leur donner un dernier assaut avec toutes ses forces et de les massacrer tous, s'ils tomboient entre ses mains. Pendant qu'il s'y préparoit, un gentilhomme bourguignon, nommé Ronchant, se glissa sous les murs du château et essaya par une feinte cordialité et par des flatteries hypocrites, de persuader la garnison de se rendre. Il se disoit envoyé par le duc, promettoit une capitulation honorable et un pardon génereux, vantoit la bravoure des assiégés, et parvint ainsi à ébranler le nouveau commandant. Hans de Wyler. En vain d'autres officiers fermoient l'oreille à ce dangereux émissaire; après quelques déliberations il fut décidé par la majorité que la garnison sortiroit du château et se rendroit dans le camp des Bourguignons; mais à peine y eut-elle mis les pieds, que le duc fit entourer les Suisses, les fit lier et leur fit faire ainsi le tour du camp, exposés à la risée et aux insultes de ses soldats. Charles feignit d'ignorer les

promesses qui leur avoient été faites, désavoua l'infame Ronchant, les accabla d'invectives et en fit pendre une partie avec leur malheureux chef Hans de Wyler. Les autres avec le commandant en second Jean Muller, qui avoit déployé tant d'héroisme à Yverdon et qui s'étoit le plus long-tems opposé à rendre Grandson, furent attachés à de longues cordes, poussés dans le lac et noyés le 29. février 1476.

---

58. TABLEAU.

La bataille de Grandson.

---

59. TABLEAU.

Les Suisses après leur victoire à Grandson partageant leur immense butin, et faisant exécuter par représailles les prisonniers bourguignons.

Dès que la nouvelle des cruautés exercées par le duc Charles sur la garnison de Grandson se repandit en Suisse, elle excita dans tous les cantons la plus profonde douleur et la plus vive indignation. Tous les confédérés coururent aux armes pour venger une telle barbarie. Chaque canton, chaque ville sans

attendre de sommation, envoya son contingent à Neuchatel. Lorsque toute l'armée suisse y fut réunie, elle comptoit à peine 20,000 hommes pour combattre l'armée formidable de Charles le hardi. Leurs chefs concertèrent un plan d'opération. Ils résolurent de marcher en plusieurs divisions au travers des bois et des montagnes, de poster divers corps en embuscade, d'attirer par quelques fausses attaques le duc hors de son camp retranché et de faire le siége du château de Vauxmarcus, qui dominoit la route de Neuchatel à Grandson.

Les troupes de Schwyz marchèrent en avant sur cette route. Le 3. mars 1476 elles rencontrèrent inopinément l'avantgarde des Bourguignons, qu'elles forcèrent à reculer, prirent poste dans les plaines de la Lance, où elles furent bientôt jointes par d'autres troupes fédérales. Là les Suisses se jettèrent à genoux pour invoquer par uue fervente prière, le Dieu des armées leur créateur tout puissant. Les ennemis les voyant dans cette attitude suppliante s'y méprirent et crurent qu'ils vouloient leur demander grace. Ils poussent d'affreux éclats de rire, et résolus de ne point accorder de pardon, ils quittent leur position et se jettent avec impétuosité sur les confédérés; mais ils sont arrêtés par une forêt de lances; les Suisses les repoussent et les poursuivent. Le combat devient furieux et continue avec une valeur égale. Tout-à-coup 6000 hommes de cavalerie bourguignone se précipitent du haut d'un colline sur les rangs des confédérés pour les enfoncer, mais ceux-ci résistent encore à cette nouvelle attaque et poussent l'ennemi devant eux, jusqu'au pont de

l'Arnon. Le général de la cavalerie du duc, Châteauguyon, est tué au moment où il venoit de s'emparer de la bannière de Schwyz. Il étoit déjà trois heures après midi, on se battoit encore avec acharnement, lorque le ciel qui avoit été jusqu'alors nébuleux, s'éclaircit et l'on vit sur les hauteurs de Bonvillers et de Champagny un nouveau corps de Suisses, composé de Lucernois et des contingents d'Ury et d'Unterwalden. À cet aspect les Bourguignons sans cesse harcelés et déjà fatigués, sont saisis d'une terreur panique, se débandent et prennent la fuite. En vain Charles cherche à les rallier et à rétablir l'ordre; on n'écoute ni ses menaces ni ses prières, et bientôt il est lui-même entrainé par les fuyards. C'est ainsi qu'avec une perte d'à peine mille hommes, il fut honteusement défait et perdit la réputation d'invincibilité, qui l'avoit précédé. Les Suisses après avoir terminé cette glorieuse journée par des actions de grâces adressées à la divine providence, ne poursuivirent point l'ennemi et se contentèrent de reprendre le château de Grandson, où les contingents de Berne et de Friburg exercèrent par représailles une sanglante vengeance et firent mourir la garnison dans les supplices. Ils entrèrent dans le château de Vauxmarcus, qui s'étoit rendu à eux. Ils prirent aussi possession du camp, que Charles venoit d'abandonner si precipitamment, et y trouvèrent des richesses immenses, dont ils s'emparèrent. Les effets personnels du duc furent seuls évalués à un million de florins, ceux des autres princes et seigneurs qui l'accompagnoient à une valeur pareille et tout autant

l'artillerie, les munitions et les magasins, sommes énormes dans ce temps là, où la valeur des monnoyes étoit bien plus considérable que de nos jours. On y trouva 1200 pièces d'artillerie de toutes espèces, 300 tonneaux de poudre à canon, 10,000 chevaux de train, plus de 400 tentes en partie brodées en or et en perles, plus de 400 quintaux de vaisselle platte, le grand sceau du duc d'or massif, pesant une livre, et sa chapelle de campagne remplie d'objets précieux, une quantité de bijoux, de pierreries, d'objets rares et curieux, entr'autres 3 diamants d'une grosseur remarquable etc. etc. Cet immense butin fut partagé entre tous les cantons, en partie sur le champ de bataille même et le reste les années suivantes. Après y être restés 3 jours les Suisses retournèrent dans leurs foyers.

---

60. TABLEAU.

La bataille de Morat.

Charles le téméraire parvint cependant bientôt à rallier son armée et à la ramener, 7 jours après la bataille de Grandson, dans ses anciennes positions. Il vouloit recommencer la campagne par la prise de la ville de Morat située sur les frontières de Berne, de Fribourg et du pays de Vaud et pénétrer ensuite dans le coeur de la Suisse. Son avant-garde s'avançoit sur cette ville, lorsque les Bernois y jettèrent à peu près 2000 hommes, sous les ordres d'Adrien de Bubenberg.

Bientôt les Bourguignons l'eurent investie de tout côtés et en commencèrent le siége. Les Suisses le soutinrent pendant douze jours et tuèrent même plus de mille ennemis dans un assaut que ceux-ci avoient tenté. Cependant Berne avoit sommé de nouveau les confédérés de venir à son secours, mais ils arrivoient lentement. Le duc Charles lui-même vint rejoindre le 11. juin 1476 son armée alors toute rassemblée autour de Morat, forte de 60,000 hommes et occupant une espace de terrain de 2 lieues quarrées. Il avoit négligé d'occuper une forêt de hêtres, dans laquelle les Suisses se retranchèrent, en attendant l'arrivée de tous les contingents, qui se trouvèrent enfin réunis au nombre de 34,000 hommes d'infanterie et de 4000 cavaliers. Morat tenoit

encore, mais sa garnison affoiblie avoit de la peine à se défendre.

Les confédérés résolurent enfin d'attaquer le duc le 22. juin et de lui livrer une bataille décisive. Ils étoient divisés en 3 corps d'armées, commandés par Waldmann bourgmestre de Zurich, Hans de Hallwyl de Berne et Gaspard de Hertenstein de Lucerne. Charles aussi déploya toutes ses forces et les rangea en ordre de bataille. Ainsi les deux armées étoient en face, attendant le signal du combat, lorsque le ciel se couvrit et versa pendant six heures des torrents de pluie. Enfin vers midi le duc ne s'attendant plus à être attaqué ce jour là, fitt rentrer ses troupes dans son camp. Cependant Hans de Hallwyl qui commandoit l'avant-garde des confédérés les animoit au combat, leur rappelloit la victoire de Laupen remportée à pareil jour 137 ans auparavant, et les injures et les menaces du duc de Bourgogne et les dangers de la patrie. Il les exhortoit à implorer encore la bénédiction du Tout-puissant sur leurs armes. Tous tombèrent à genoux et au même instant le soleil tout radieux perça les nuages qui l'avoient voilé jusqu'alors. Hallwyl se leve, brandit son épée et s'écrie: „vaillants confédérés! Dieu nous „éclaire, songez à vos femmes, à vos enfans et sui- „vez moi". Aussitôt le signal de l'attaque est donné; les Suisses se jettent comme des lions furieux sur le camp des Bourguignons, affrontent les canons de l'ennemi et se battent long-tems avec un succès varié, jusqu'à ce qu'un détachement envoyé par Hallwyl, attaque par le flanc l'artillerie de l'ennemi et l'emporte.

Les Suisses la tournent aussitôt contre les Bourguignons, foudroyent la cavallerie du duc, la forcent à se rêtirer en désordre; Waldmann et Hertenstein percent les rangs des ennemis et en font un horrible carnage. Les carabiniers anglois arrêtent quelque tems l'impétuosité des Suisses, mais bientôt ils succombent aussi au nombre et à la valeur. L'armée de Charles prend la fuite; Hertenstein la dévance, en suivant les hauteurs du côté d'Avenches, lui coupe la retraite et la pousse de nouveau contre les Suisses, qui la poursuivent. La brave garnison de Morat fait en même tems une sortie, et augmente le désordre et le carnage. Les Bourguignons n'ayant aucun autre moyen d'échapper, se jettent dans le lac de Morat où la plupart se noye, en teignant ses ondes du sang qui couloit de leurs blessures. Tout le pays depuis le champ de bataille jusqu'à Avenches étoit jonché de cadavres. Le duc Charles lui-méme désespéré n'attendit pas la fin de l'action; il se jetta aussi à cheval dans le lac, s'échappa à la nage et s'enfuit sans débrider jusqu'à Morges. Enfin les Suisses ne trouvant plus d'ennemis à sacrifier, s'arrêtèrent à Avenches, restèrent encore trois jours sur le champ de bataille et retournèrent ensuite chez eux. Ils firent un butin immense dans le camp du duc, surtout en argent et en munitions. Leur perte ne fut que de 300 hommes tués, celle des Bourguignons fut de 25,000 hommes, qui furent enterrés dans de grande fosses; plus tard leurs ossements furent rassemblés et placés dans un chapelle, où ils restèrent jusqu'en 1798. L'armée révolutionaire des François

détruisit en 1798 ce monument, mais ne put effacer la mémoire de l'héroique valeur des Suisses.

61. TABLEAU.

La bataille de Nancy.

La valeur que les Suisses avoient déployé dans les deux batailles de Grandson et de Morat leur avoient acquis une telle réputation, que de tous côtés les souverains étrangers briguèrent leur amitié et leur deputèrent des ambassades. Plusieurs princes, entr'autres le pape et le roi Matthias de Hongrie offrirent leur médiation pour les réconcilier avec le duc de Bourgogne. Le roi de France Louis XI. au contraire, ne perdant jamais de vue son but d'anéantir la puissance du duc Charles, les flattoit aussi, mais pour les engager à continuer la guerre. Il invita les vainqueurs de Morat et de Grandson à venir auprès de lui. Les principaux chefs des confédérés, qui s'étoient distingués dans ces batailles se rendirent en effet à sa cour et y furent reçus magnifiquement. Les Suisses étoient fatigués de la guerre et auroient préféré une paix avantageuse, mais Charles irrité de ses défaites et brulant de se venger, repoussoit avec dédain toute proposition de rapprochement. Le duc Réné de Lorraine, qu'il avoit dépouillé de ses états et qui étoit devenu l'allié des Suisses, les sollicitoit

d'embrasser sa cause et de l'aider à reconquérir ses propriétés. Il profita de l'aigreur que leur inspiroit l'opiniâtreté de Charles et parvint à les engager à lever une armée. Plus de 8000 volontaires vinrent s'y joindre en peu de temps. Tout les contingents se réunirent à Bale et pénétrèrent dans la Lorraine au commencement de l'année 1477.

Ils culbutèrent à Neuville les foibles avant-postes du duc de Bourgogne. Celui-ci en proye à la plus noire mélancolie, doutoit encore que les Suisses vinssent l'attaquer, lorsqu'ils étoient déjà sur son territoire; puis meprisant leurs forces, et ne suivant que son aveugle colère, il rassembla en hâte ses troupes et résolut de leur livrer une bataille décisive contre l'avis de ses généraux, qui lui conseilloient de se retirer derrière la Moselle. Les deux armées se trouvèrent en presence sous les murs de Nancy. Le duc Réné qui avoit joint les Suisses avec ses troupes, commandoit lui-même la cavalerie. Un corps de confédérés ayant tourné le front des Bourguignons à la faveur des brouillards, tomba sur leur aile gauche, l'enfonça, et porta le désordre dans toute l'armée. Charles déploya tous ses talents militaires; il se battit lui-même avec la plus grande valeur, animant, exhortant ses troupes et cherchant à les rallier, Mais les Bourguignons découragés prirent la fuite sur la route de Luxembourg. Ils trouvèrent les ponts rompus et les bords de la rivière garnis de troupes ennemies. Les Suisses les poursuivoient, et en firent un affreux carnage. On porte à 7 mille le nombre de ceux qui y périrent. Charles lui-même étourdi

par une contusion qu'il avoit reçu à la tête, fut entrainé dans la fuite. En voulant franchir un fossé, son cheval s'abbatit; il fut atteint par les Suisses qui lui portèrent, sans le reconnoitre, plusieurs blessures, dont il expira probablement,car personne ne fut témoin de ses derniers moments. Lorsque la bataille fut terminée, on retrouva son cadavre à moitié dépouillé, couvert de sang, défiguré et presque gelé. Il fut inhumé à Nancy. Le duc Réné rentra dans cette ville et reprit possession de ses états. Les Suisses ne se reposérent qu'un jour dans le camp des Bourguignons et retournèrent dans leur patrie, emportant encore un riche butin. Les Bourguignons privés de leur souverain sollicitèrent les Suisses de les recevoir dans leur confédération ou de leur accorder la paix. Les vainqueurs consentirent à cette dernière demande, moyennant une contribution de 15,000 florins pour les fraix de de la guerre. Le roi de France s'étant peu après emparé de la Bourgogne, se chargea de payer cette somme à la ligue, satisfait d'avoir atteint le but de ses désirs.

Ainsi finirent les guerres de la Bourgogne dans lesquelles les Suisses s'étoient acquis une gloire immortelle et d'immenses richesses. Ces dernières ne tournèrent pas au profit de leur moralité ni de leur tranquillité intérieure. Le luxe, la corruption, la mollesse s'introduisirent avec elles dans le simple pays des montagnes, et produisirent des effets funestes. Un résultat plus heureux des victoires des confédérés fut l'alliance éternelle, qu'ils conclurent avec l'Autriche, qui renonça à toutes ses prétentions

sur les anciennes conquêtes que les Suisses avoient fait sur la maison de Habsbourg et leur en garantit la tranquille possession. Depuis lors la confédération devenue indépendante, prit place parmi les puissances de l'Europe et fut considérée comme telle.

De tels avantages politiques, ne compensèrent cependant pas la corruption des moeurs et d'autres maux intérieures, que d'aussi longues guerres avoient enfantés. La jeunesse ardente et belliqueuse rapporta dans ses paisibles foyers, l'habitude, le goût de l'oisiveté, et de tous les vices, que l'on contracte si facilement dans le séjour des camps. Ne pouvant plus s'accoutumer aux moeurs simples et tranquilles de leurs antiques cités ou de leurs champêtres vallées, on vit une foule de jeunes gens s'expatrier, et se répandre dans toute l'Europe, pour chercher du service militaire. En vain les magistrats tachèrent de mettre un frein à cette émigration, pernicieuse; leurs ordonnances furent éludées et restèrent sans effet, jusqu'à ce que des traités de subsides, conclus avec diverses puissances, ainsi qu'on le verra plus bas, eussent regularisé en Suisse les services étrangers.

IV. PARTIE.

LA CONVENTION DE STANZ
en 1481.

HISTOIRE ET GUERRES DES SUISSES
depuis cette époque.

---

62. TABLEAU.

L'hermite Nicolas de Flue, devant sa chapelle, recevant une députation.

Les guerres de Bourgogne étoienr à peine terminées, que la discorde s'introduisit entre les cantons, et menaça leur ligue d'une dissolution totale. Le partage de l'immense butin qu'ils avoient fait sur Charles le téméraire, fut une des premières causes de leurs dissentions. D'un autre côté les villes de Soleure et de Fribourg, depuis long-tems alliées des Suisses et leur compagnes dans les dernières guerres, demandoient à être admises dans la confédération. Zurich, Berne et Lucerne leur étoient favorables et avoient déjà conclu des traités de combourgeoisie avec elles; mais les cantons démocratiques d'Ury, Schwyz et Unterwalden, craignant que les villes ne gagnassent trop d'influence dans la ligue et jaloux de leurs richesses, s'y refusoient avec opiniâtreté. Cette affaire avoit été discutée avec une aigreur réciproque dans plusieures diètes sans produire aucun résultat, et avoit excité la haine et l'animosité des deux partis opposés. Il étoit réservé à un homme, que l'église a placé au nombre des saints et que la Suisse révère comme un de ses citoyens les plus distingués, de rétablir la paix et la concorde entre les confédérés. Nicolas Löwenbrugger, connu sous le nom de frère Nicolas de Flue, qui lui fut donné

d'après le lieu de sa naissance, im Fluehli, situé sur un rocher (Flueh), étoit né le 21. mars 1417 près de Saxlen dans le canton d'Unterwalden-Obwalden. Son père étoit un simple agriculteur. Nicolas suivit d'abord la même vocation et lui aida à cultiver son domaine. Il se maria avec une de ses compatriotes et devint à son tour père de 5 filles et de 5 fils dont deux furent dans la suite landammanns et un troisième curé à Saxlen. Dans la guerre de Zurich et dans celle de Thurgovie, il marcha avec le contingent de son canton en qualité de capitaine, et se distingua par sa bravoure et son humanité. Plus-tard il fut élu conseiller et déploya dans cet emploi, avec la plus grande probité, beaucoup d'habilité aux affaires. Depuis sa tendre jeunesse, il avoit exercé la plus fervente piété; en avançant en age il se détachoit toujours davantage du monde et de ses vanités, pour ne s'occuper que de Dieu et de l'éternité. Il ne savoit pas lire, mais il méditoit sans cesse sur la divine providence. Après avoir vécu un demi siècle au sein de sa famille et y avoir rempli d'une manière irréprochable tous ses devoirs civiques et domestiques, il résolut de se vouer à la vie solitaire, pour se livrer uniquement à l'exercice de la religion et à ses pieuses méditations. Il renonça à ses enfans et quitta sa famille avec le contentement de son épouse. Après avoir été passé quelque tems dans les montagnes du Jura, il revint dans sa patrie et s'établit pour toujours dans une vallée retirée, au Ranfft, à un quart de lieue de distance de son ancienne habitation, s'y construisit à l'ombre d'un mélèze une cabane de

branches et de chaume et y vécut en anachorète. Un an après, des ames pieuses du voisinage lui bâtirent une cellule à peine haute de six pieds pour son habitation, qu'il consacra à la sainte vierge immaculée. Il couchoit sur des planches, ayant pour oreiller une pierre. Il passoit les matinées et les soirées dans des actes de dévotion et employoit la journée au bien de l'humanité, en allant visiter les malades, les indigents et leur porter des secours spirituels. Il alloit aussi voir sa famille et faisoit chaque année un pélerinage à Notre-Dame des Hermites. La réputation de ses vertus, de sa piété et de sa sagesse se répandit bientôt dans toute la Suisse et même au delà de ses limites. Les premiers magistrats des cantons, des seigneurs, des guerriers, des particuliers, des évêques même venoient le consulter et tous ceux qui le visitoient s'en retournoient consolés et édifiés.

Les dissentions entre les confédérés, dont on a parlé plus haut, duroient déjà depuis trois ans et les esprits s'aigrissoient toujours davantage, lorsque les cantons de Glaris et de Zug essayèrent d'interposer leur médiation, et engagèrent tous les autres confédérés à se réunir encore une fois en diète à Stanz, huit jours avant Noël 1481. Leurs députés s'y rendirent, ainsi que ceux des villes de Fribourg et de Soleure.

Les trois cantons primitifs refusèrent avec plus d'opiniâtreté que jamais l'admission de ces deux villes dans la ligue, sur laquelle les autres cantons insistoient avec une fermeté inébranlable. Pendant trois séances orageuses, on discuta avec la plus vive animosité. On en vint aux menaces, aux invectives. Enfin après

la troisième conférence, les députés irrités se séparèrent sans prendre congé les uns des autres, plus ou moins décidés à renoncer à la confédération. Cette ligue qui avoit résisté aux armées de l'Autriche et de la Bourgogne alloit se dissoudre à jamais. La consternation se répandit dans le bourg de Stanz, lorsque son curé, Henri Imgrund de Lucerne, partageant la désolation générale, courut en hâte pendant la nuit auprès du pieux solitaire Nicolas de Flue et le supplia d'employer sa haute sagesse à réunir les esprits et à prevenir le plus grand des malheurs pour la Suisse, la désunion de la confédération. Inspiré par l'amour de la patrie, Nicolas se prête à sa demande, le renvoye à Stanz, en le chargeant de dire aux députés, qu'il les prioit de se réunir encore une fois, désirant se presenter devant eux. Le curé obtint avec assez de peine qu'ils différassent leur départ, et se rassemblassent. Nicolas parut au milieu d'eux avec son air vénérable, à tête nue, revêtu de l'habit de pénitent. Tous les députés se levèrent et le saluèrent avec respect: „Chers amis et confédérés!“ leur dit-il avec le ton de la persuasion, „me voici „foible vieillard, appellé par mon père celeste pour „vous parler de notre chère patrie. Je suis étranger „à toute science mondaine; je ne sais rien, mais „Dieu m'enseigne et me guide, ce Dieu qui a sauvé „vos pères de dant de dangers, et qui vous a donné „la victoire tans les combats. Chers confédérés! „pourquoi avez-vous fait la guerre? vous y avez été „contraints; comment avez-vous vaincu? par la force „de votre union. Aujourd'hui vous voulez vous désunir

„pour un vil butin. Oh mes frères! gardez-vous „de ternir ainsi votre renommée. Je vous conseille, „je vous conjure, vous députés des villes, de renon„cer à des alliances qui font de la peine à vos an„ciens confédérés; vous deputés des montagnes, de „vous rappeller que Soleure et Friburg ont combattu „avec vous et de les recevoir dans votre ligue. Vous „tous, même lorsque vous ne seriez pas du même avis, „de rester fidèles à l'équité et de faire décider vos „contestations, comme le faisoient vos pères, en „nommant des arbitres parmi vous. Partagez les con„quêtes par cantons et le butin par individus; ne „compromettez jamais l'honneur et le salut de la pa„trie par des alliances avec des souverains étrangers „ou en acceptant leurs dons. Ecoutez mes paroles „avant qu'elle soyent vaines. N'étendez pas trop vos „limites, ne vous mélez pas de querelles étrangères; „soyez toujours de bons et paisibles voisins, mais „que celui qui voudroit vous opprimer, trouve des „hommes prêts à lui résister. Qu'aucun de vous n'ac„cepte de l'argent pour trahir sa patrie. Gardez-vous „de l'esprit de parti, et de la fureur des factions, „qui vous détruiroient. Aimez-vous les uns les au„tres, mes chers confédérés, comme le Tout-puissant „vous aime. Qu'il daigne veiller sur vous comme „il l'a fait jusqu'à présent. Je vous quitte, mes chers „amis, mais je ne partirai pas avant de vous avoir „réconciliés, réunis en frères et sauvé ma patrie.“

A peine avoit-il fini de parler que toute rancune, toute animosité s'appaisa dans les coeurs émus de ses auditeurs; la paix et la concorde recommencèrent

à régner dans l'assemblée; chacun tendit une main conciliatrice. En moins d'une heure, tous les différends furent applanis et peu de jours après l'acte de confédération fut conclu avec Fribourg et Soleure; le partage du butin fut réglé, ainsi que plusieurs autres dispositions pour l'avenir, concernant la justice, le commerce et la défense commune. Les cantons s'engagèrent individuellement à ne former aucune nouvelle alliance sans le consentement de tous. Cette transaction fut signée le 22. decembre 1481 et porte le titre de Convention de Stanz. La nouvelle du rétablissement de l'union entre les confédérés excita des transports de joye dans toute la Suisse et fut célébrée par des fêtes religieuses. Tous les coeurs étoient pénétrés de reconnoissance pour le vertueux auteur de cette réconciliation, le pieux père Nicolas. Chaque canton s'empressa de le lui témoigner en lui écrivant des lettres de remerciment, en lui envoyant des députations et des cadeaux, qu'il employa à orner sa petite chapelle et à y fonder une prébende. Fribourg lui envoya 50 ducats qu'il refusa. Même des princes étrangers contribuèrent par des dons à l'ornement de sa chapelle et à augmenter sa fondation.

Après la célèbre journée de Stanz, Nicolas de Flue vécut encore 6 ans dans sa retraite, toujours occupé de ses oeuvres de dévotion et de charité. Il mourut après une maladie douloureuse le 21. mars 1487, entouré de sa famille et de ses nombreux amis, en donnant sa bénédiction à son peuple et à sa patrie. Il fut pleuré dans toute la Suisse comme un

père; le deuil fut général et fut célébré par des actes publics de dévotion. Il fut enseveli dans le cimetière de Saxlen; tous ses effets personnels, les ustensiles dont il s'étoit servi, furent envisagés comme des reliques, soigneusement conservés et distribués à plusieurs cantons. Depuis long-tems révéré comme un saint dans sa patrie, il fut enfin béatifié par le pape Clement IX, le 8. mars 1669. Lorsque la belle église de Saxlen fut rebâtie, sa dépouille mortelle fut exhumée et placée sur le maitre-autel, où elle est encore exposée à la vénération des fidèles.

---

63. TABLEAU.

Bataille de Bruderholz.

L'an 1488 la plus grande partie des princes, des seigneurs et des villes de la Souabe formèrent, sous le nom de ligue de Souabe où de St. Georges, une grande fédération, dans le but de maintenir et de garantir la paix intérieure et de s'opposer à l'ambition et aux rapines de la noblesse. C'étoit une imitation de la conféderation suisse, mais avec la différence que celle-ci avoit été créée par les peuples et fondée sur la liberté et le civisme, qui ont garanti sa durée, tandis que la ligue de Souabe, formée par l'empereur et par de puissants souverains, qui employèrent la contrainte et la menace du ban de l'empire, pour y faire entrer les états plus foibles, ne put résister à la force des circonstances, qui ne tardèrent pas à la détruire. L'empereur Frédéric et son

successeur Maximilien invitèrent aussi les Suisses en leur qualité de membres de l'empire, à se joindre à cette association, mais ceux-ci délivrés depuis long-tems des maux qu'elle cherchoit à prévenir et craignant qu'elle ne cachât des vues hostiles contre leur indépendance, s'y refusèrent absolument. L'empereur Maximilien courroucé de leur rénitence, leur tendit alors des piéges, en les sommant de lui donner des secours en hommes et argent contre les Turcs et la France. N'ayant pu les obtenir, il les inquiéta de diverses manières. Des ambassadeurs du Pape, de l'Autriche, de l'Espagne, de Milan et de Venise vinrent les sommer de renoncer à leur alliance avec la France et de se joindre à la leur, en leur promettant des avantages pecuniaires plus considérables que ceux qu'ils tiroient de cette dernière puissance, et en les menaçant du ban de l'église et de l'empire en cas de refus. Toutes ces tentatives echouèrent auprès des Suisses, qui restèrent fidèles à leur première résolution. Cependant se voyant ainsi menacés de toutes parts, ils décidèrent en diète l'an 1497 de faire des préparatifs de défense. Ils trouvèrent aussi des alliés prêts à soutenir leur cause, entr'autres l'évêque et la ville de Constance. Cette dernière demanda même d'être admise dans leur confédération, mais les cantons primitifs s'y opposèrent. Les Grisons furent plus heureux et obtinrent, sinon l'entrée dans la ligue Suisse, au moins une alliance perpétuelle et des promesses de protection. Ces peuples animés du même esprit de liberté, soutenoient depuis long-temps des relations

d'amitié, de bon voisinage et de commerce avec la Suisse et en avoient souvent obtenu des secours contre la tyrannie du clergé et de la noblesse, qui les opprimoient. Maintenant ils se voyoient exposés aux mêmes dangers et furent accueillis par la plupart des cantons. Ce fut contre eux que se dirigèrent les premières hostilités de l'Autriche. Les Tyroliens entrèrent en ennemis dans leurs pays en 1499. Les Suisses contre lesquels la haine de la ligue de St. Georges s'étoit déjà manifestée par toutes sortes d'outrages, accoururent au secours de leurs nouveaux alliés. Les Autrichiens se retirèrent à leur approche, mais restèrent sur leur frontières. Les Suisses s'en approchèrent et les deux armées restèrent quelque tems en présence, jusqu'à ce que les ennemis ayant encore repassé le Rhin, commencèrent les hostilités. Le combat s'engagea près du village de Friesen et les Autrichiens furent repoussés avec une perte de 400 hommes. Cependant l'armée des Suisses s'étant renforcée, ils pénétrèrent à leur tour dans le pays ennemi, livrèrent plusieurs combats, dans lesquels ils furent toujours victorieux contre des forces supérieures, entr'autres au Hard près de Brégenz sur le lac de Constance. Après plusieurs incursions dans la partie de la Souabe, qui les avoisinoit et qu'ils ravagèrent, ils résolurent de se tenir sur la défensive et placèrent des troupes sur leurs frontières, depuis les montagnes des Grisons, en suivant le cours du Rhin, jusqu'à Bale. Ils renouvellèrent en même tems leur alliance pour dix ans avec le roi de France, Louis XII., qui leur promit des subsides en argent, pour soutenir

la guerre. Cependant les Soleurois voulant venger le pillage d'un de leurs villages près de Bale, commis par les troupes Souabes, firent à leur tour une invasion dans le Sundgau. Les ennemis voulant user de représailles, entrèrent sur le territoire Suisse, ce qui donna lieu à une nouvelle bataille le 20. mai 1499. Un corps de 1000 hommes de Berne, Lucerne et Soleure, sous le commandement de Daniel de Bubenberg, avoit entrepris de faire une incursion dans l'Alsace et avoit déjà passé la Birs, lorsqu'ils furent avertis par des Balois, que 4000 hommes d'infanterie et 400 de cavalerie ennemie, s'étoient postés en embuscade pour leur couper la retraite; on leur proposoit en même temps de l'exécuter en faisant un détour par la ville de Bale. Mais les confédérés animés par leur chef, préférèrent de se faire jour les armes à la main au travers des ennemis. Ceux-ci s'étoient postés sur une hauteur dans un bois nommé le Bruderholz, près de Dornach. Les Suisses les attaquèrent, percèrent leurs rangs et les mirent bientôt en pleine déroute. Les historiens contemporains rapportent que les Suisses ne perdirent qu'un seul homme dans cette rencontre et que les Autrichiens laissèrent 600 morts sur le champ de bataille.

---

64. TABLEAU.

Combat d'Ermatingen, où les Suisses perdirent deux canons.

---

65. TABLEAU.

Camp des Suisses tenants conseil de guerre.

66. TABLEAU.

Bataille de Schwaderloch, où les canons emportés sur les Suisses sont repris.

67. TABLEAU.

Bataille de Frastenz.

La nouvelle de la glorieuse journée de Bruderholz, porta l'allarme dans le camp des Autrichiens et de la ligue de Souabe. Résolus de venger cette défaite, ils se rapprochèrent des frontières orientales de la Suisse, et s'y retranchèrent dans plusieurs positions, d'où ils faisoient des fréquentes incursions désastreuses. Les confédérés s'y portèrent avec une armée de 8000 hommes, passèrent même le Rhin et formèrent le siége du château de Guttenberg pour engager l'ennemi à leur livrer bataille, mais ceux-ci restèrent tranquillement derrière leurs retranchemens. Cependant comme les Suisses avoient dégarni leurs frontières du côté de Constance pour cette expédition, les Souabes crurent ce moment favorable pour envahir la Thurgovie. Ils feignirent de vouloir attaquer les Suisses par le lac de Constance, sur lequel

ils firent croiser plusieurs barques armées, qui inquiétoient les avants-postes des confédérés. Le 10. avril ils sortirent de grand matin de la ville de Constance et surprirent dans le sommeil la foible garnison suissse d'Ermatingen; ils en massacrèrent 73 hommes dans leur lits; les autres s'échappèrent à moitié nuds et allèrent joindre un petit corps d'armée des leurs, posté au Schwaderloch. À la nouvelle de ce désastre 200 Lucernois accoururent au secours d'Ermatingen, mais ils furent repoussés et perdirent les deux canons qu'ils avoient amenés (sujet du 64ème tableau). L'ennemi se croyant tout - à - fait victorieux, se livra à toutes sortes d'excès, pilla, incendia plusieurs villages et ravagea la contrée. Cepedant les confédérés réunis au Schwaderloch sonnèrent le tocsin pour appeler tous les petits corps épars dans la contrée à leur secours et bientôt 2000 hommes s'y trouvèrent rassemblés. Lorsqu'ils se virent ainsi renforcés, leurs chefs tinrent conseil de guerre, mais ayant appris que les ennemis étoient au nombre de 18,000 hommes, ils ne prenoient aucune résolution, lorsque Rodolphe Haas, commandant des Lucernois, ne pouvant se consoler de la perte de ses deux canons, la seule artillerie que la petite armée suisse possedât dans ces contrées, exhorta ses camarades à venger le massacre d'Ermatingen et les persuada d'attaquer l'ennemi en leur rappelant les victoires de Morgarten et de Sempach (sujet du 65ème tableau). Son avis fut écouté, un noble enthousiasme s'empara de ses auditeurs et ils jurèrent tous de vaincre ou de mourir, en implorant l'assistance de l'être suprème. Bientôt ils furent rangés en ordre de bataille

derrière le bois qui les couvroit, puis ils se dirigèrent de coté pour tourner le front de l'ennemi hérissé d'une nombreuse artillerie. Tout-à-coup ils paroissent au haut d'une colline d'où ils voient l'ennemi en désordre et ne se doutant nullemement de leur approche. Ils se précipitent sur lui, en poussant des cris affreux et en faisant battre leurs tambours restés dans le bois. Les Souabes surpris ont à peine le tems de former leurs corps dispersés. Le feu de leurs canons n'atteint pas les Suisses, qui bientôt ont pénétré dans leurs rangs et y ont porté la confusion et le carnage. Leur impétuosité rend toute résistance inutile, les ennemis prennent la fuite : les Suisses les poursuivent et en jettent une multitude dans le lac. Cependant leurs chefs prudents les arrêtent et les rassemblent sur le champ de bataille. Sans avoir eux-mêmes un seul canon, ils avoient repris non seulement les deux que les Lucernois avoient perdu, mais encore toute l'artillerie de leurs adversaires. Les Autrichiens et Souabes eurent 2000 morts, tandisque les Suisses n'eurent à regretter que 20 de leurs guerriers. Le même soir les confédérés retournèrent dans leurs anciennes positions derrière le Rhin.

Cependant le corps de Suisses sur le Rhin supérieur assiégoit depuis 8 jours le château de Guttenberg, sans que les Autrichiens fissent aucune tentative pour les faire déguerpir. Les confédérés animés par la nouvelle de la victoire de Schwaderloch résolurent d'attaquer eux-mêmes l'ennemi dans ses retranchemens à Frastenz. Celui-ci en fut informé et attira à lui des renforts, qui portèrent la force de son armée

au nombre de 14,000 hommes. Les Suisses sans se laisser effrayer, marchèrent en avant le 20. avril. Henri Wolleb d'Ury, à la tête de 2000 hommes se porta sur la montagne du Lanzergaster, pour tourner la position des Autrichiens, tandis que le corps d'armée principal devoit les attaquer de front. Wolleb escalada les hauteurs escarpées de la montagne au travers des rochers. Il fut découvert par les avant-postes des ennemis, qui le reçurent avec des décharges épouvantables; il evita ce feu en faisant coucher ses troupes par terre et en les faisant marcher courbés. Il atteint enfin les retranchemens, en chasse les Autrichiens, et les pousse contre le reste de l'armée confédérée qui s'avançoit. Un combat meurtrier s'engage alors et reste indécis jusqu'à ce que les Suisses font une retraite simulée. L'ennemi s'apprête à les poursuivre et rompt son ordre de bataille. Les Suisses en profitent et font volte-face. Les Autrichiens font une décharge de toute leur artillerie. Wolleb commande à ses troupes de se jetter à terre pour l'éviter; lui seul reste debout et reçoit une blessure mortelle. Les Suisses se relevent, avancent de nouveau avec ardeur, attaquent l'ennemi de front et de flanç et bientôt le forcent à se retirer en désordre. Il est poursuivi jusqu'à la rivière de l'Iller, qu'il passe à la hâte, en perdant beaucoup de soldats dans les flots. Les Suisses ne le poursuivirent pas plus loin et restèrent dans leurs positions avec un butin considérable. Leur perte n'est portée qu'a 11 hommes et celle des autrichiens à 3000.

68. TABLEAU.

La bataille de Dornach.

Nous ne ferons pas mention de plusieurs autres combats qui eurent lieu dans le cours de la sanglante guerre de Souabe, où les Suisses furent toujours victorieux, parceque ces événemens ne sont pas représentés dans notre galerie de tableaux. Il nous reste à parler de la fameuse bataille de Dornach, qui termina glorieusement ces malheureuses dissentions. L'empereur Maximilien, plus que jamais irrité par les défaites que ses troupes avoient éprouvées, résolut d'attaquer les Suisses sur trois points différens, à Bale, à Constance et à Feldkirch et y rassembla des forces considérables. La France et le duc de Milan voulurent encore une fois interposer leur médiation, et les Suisses n'étoient pas éloignés de l'accepter, mais l'empereur repoussa toute proposition de rapprochement. Les Suisses firent leur dispositions de défense, et les cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg furent chargés d'observer le général autrichien comte Henri de Furstenberg, qui s'avançoit sur Bale avec 15000 hommes. L'empereur en personne vouloit attaquer les confédérés à Constance avec 20,000 hommes et déjà il avoit formé son ordre de bataille, lorsque la désunion se mit entre les chefs de son armée, composée de corps de différentes parties de l'Allemagne. Plusieurs refusèrent même de prendre part à l'attaque, parce qu'elle ne devoit pas se faire selon leur vues. Maximilien fut donc obligé

de se retirer plein de dépit et de reprendre ses anciennes positions. Cependant le comte de Furstenberg s'avancoit et pénétra en Suisse par Dornach. Il mit aussitôt le siége devant le château fort de Dorneck. À cette nouvelle Soleure expédia en hâte des couriers aux autres cantons, pour les sommer d'envoyer leurs contingents et fit partir le sien composé de 1500 hommes pour arrêter l'ennemi. Ils furent bientôt joints par ceux de Zurich et de Berne qui portèrent la petite armée confédérée au nombre de 4000 hommes. Cependant l'armée autrichienne, ne se croyant pas dans le cas de livrer bataille, méprisant les foibles corps qui s'avançoient, s'étoient campée sur les rives de la Birs, ne s'occupant que du siége de Dornek et de pillages dans la contrée environnante. Les Suisses informés de leur insouciance et ayant pu même observer d'une hauteur voisine le désordre qui régnoit dans leur camp, où ils se livroient aux plaisirs et à la débauche, résolurent de les attaquer à l'improviste malgré leur nombre si supérieur. Ils s'approchèrent en silence et sans être apperçus, de la position des ennemis, dont ils entendoient déjà les bruyants débordemens. Dans la soirée du 22. juin 1499, ils donnèrent le signal de l'attaque et se précipitèrent, sans observer de marche réglée, sur les Autrichiens. Ils pénétrèrent dans le camp et massacrèrent sans résistance les premiers qu'ils trouvèrent buvants et jouants; cependant le comte de Furstenberg accourt au bruit de cette surprise, mais il est tué lui-même. Peu à peu tous les ennemis courent aux armes, se forment et font avancer leur artillerie et leur cavallerie. Les

Suisses se voient entourés, pressés de tout côtés et prêts à succomber malgré leur résistance désespérée; déjà leur nombre avoit considérablement diminué; mais ils ne cédoient pas, lorsque après 4 heures d'une lutte indécise, ils entendirent de loin le bruit des cors Lucernois, qui annonçoient l'arrivée de leur confédérés. C'étoient en effet les contingents de Lucerne et de Zug, qui s'approchoient à marches forcées. En vain trois fuyards qu'ils rencontrèrent voulurent les arrêter, en leur disant que les Suisses étoient battus; ils rejettèrent avec indignation cet avis en reprochant à ces lâches leur pusillanimité, puis se débarassant de leur havresacs, qu'ils suspendirent à un grand poirier, ils coururent en bas de la montagne, pour joindre leur compatriotes, dont le courage déjà chancelant, s'étoit ranimé à leur approche. Les Autrichiens entendent les cris de joie poussés par les confédéres, voient une nouvelle troupe dont ils ne peuvent évaluer le petit nombre, accourir contre eux avec ardeur et sont saisis d'une terreur panique. Ils abandonnent précipitament leur camp et fuient par le pont de la Birs, qui s'enfonce sous le poids et en entraine une multitude dans les flots. Un seul corps tient encore et vend chèrement sa vie. Cependant il est aussi culbuté et les Suisses poursuivent les fuyards jusques à la nuit. Mais ils sont rappelés par leurs chefs dans le camp qu'ils ont conquis et s'y rafraichissent avec les débris des repas qu'ils avoient intérrompus. Ils y trouvèrent un immense et riche butin, 21 pièces d'artillerie, beaucoup de munitions et d'objets précieux. Les autrichiens avoient laissé 3000 morts sur

le champ de bataille, parmi lesquels leur général et beaucoup de nobles ; les Suisses n'avoient perdu que 600 des leurs. Le lendemain de l'action, arrivèrent trop tard pour partager la gloire de cette journée mémorable, les contingents d'Ury, d'Unterwalden, de Schwyz et de Fribourg.

Cette victoire eut l'heureux résultat de décider la fin de cette guerre sanglante et inutile et ne fut suivie que de quelques escarmouches insignifiantes sur divers points. Les deux partis épuisés et fatigués sentoient vivement le besoin de la paix. Les liens de la ligue de Souabe commencoient à se relacher; l'empereur lui-même malgré son profond dépit ecouta enfin les nouvelles propositions de médiation de la France et du duc de Milan. Une tréve fut convenue, un congrés se rassembla à Bale et le 22. septembre 1499 la paix y fut signée. Les Suisses n'obtinrent d'autres avantages que la possession de la Thurgovie, qui leur fut cédée par l'empereur. Ainsi finit cette malheureuse guerre, dans laquelle huit batailles meurtrières avoient été livrées, qui avoit moissonné plus de 20,000 hommes, où 2000 villes, bourgs, villages et châteaux avoient été incendiés et une étendue de trente milles de pays ravagée. Ce fut la dernière tentative que firent les Allemands pour détruire la ligue helvétique, et pour rattacher la Suisse à l'empire. Deux ans après la paix, la confédération acquit deux nouveaux membres, les villes de Bale et de Schaffouse, depuis longtemps leurs alliées. Leur demande d'être admises dans le nombre des confédérés fut accueillie avec bienveillance par

tous les cantons et les traités y relatifs furent conclus en 1501. En 1513 enfin les peuples d'Appenzell, liés aussi depuis longtemps avec les Suisses par des rapports de sentiments, d'opinion et de voisinage, témoignèrent le même desir et furent reçus avec le même empressement, complétant ainsi le nombre de 13 cantons, qui ont subsisté jusqu'à l'époque de la révolution de 1798.

---

69. TABLEAU.

Le pape à cheval escorté par ses gardes Suisses.

Jusqu'à la dernière moitié du 15ème siècle, la confédération suisse ne soutenoit avec les Papes d'autres rapports que ceux qui existoient entre les chefs de l'église et les autres états de la chrétienté en matières spirituelles. Le pape Grégoire VII. fut le premier, qui envoya un nonce en Suisse, simplement pour visiter les diocèses. Dans la suite ses successeurs déleguèrent de tems à autres de pareilles députations sans aucun but politique manifeste.

Le pape Sixte IV., dont les plans ambitieux tendoient à étendre l'autorité du siége de Rome, rechercha plus particulièrement l'alliance des Suisses, qui venoient d'acquérir une grande importance en Europe par les guerres de Bourgogne. Il leur envoya un légat en 1475, qui demanda à la diète des secours contre les ennemis de l'église. Les députés des cantons ne

voulurent rien décider sur une matière aussi importante, sans le consentement de leurs commettants. Le légat parcourut lui-même tous les cantons et sut obtenir de chacun d'eux individuellement par des cadeaux et des promesses la réussite de sa demande. L'alliance fut conclue en 1478 et les confédérés furent dans le cas de faire marcher immédiatement après, un corps de troupes pour soutenir le pape dans une querelle qu'il avoit avec le duc de Milan. Cette alliance fut renouvellée avec le pape Innocent VIII. qui confirma tous les droits et immunités, que ses prédécesseurs avoient accordés aux confédérés. Jules II. alla plus loin et demanda aux Suisses en 1505 de lui accorder 200 fantassins pour la garde de sa personne. Après quelque hésitation, on lui permit de les recruter dans la confédération. Peu après, il leur demanda 3000 hommes pour soutenir ses entreprises guerrières et leur ayant promis par un nouveau traité des subsides considérables, plus de 20,000 Suisses passèrent les monts en 1510, pour aller à son secours contre le roi de France. Mais au lieu des sommes promises, le pape les paya avec de magnifiques drapeaux, de pompeux éloges et le titre de protecteurs et défenseurs de la liberté de l'église.

Lorsque la réformation s'introduisit dans une partie de la Suisse, les cantons qui l'avoient embrassée, rompirent tous leurs rapports avec le siége de Rome, et l'alliance ne fut plus maintenue et renouvellée par les papes, qu'avec les cantons restés catholiques. Le corps des gardes-suisses composé jusqu'alors d'hommes de toute la confédération, fut dissous.

Mais en 1548 un nonce apostolique fit au canton de Lucerne la proposition de fournir au pape une nouvelle garde, qu'il obtint sans difficulté ; elle fut augmentée en 1556 et lorsque en 1565 le pape Pie IV. conclut un nouveau traité avec les cantons catholiques, pour lui et ses successeurs, la concession de cette garde fut confirmée et son organisation fut fixée pour l'avenir. Lucerne obtint le droit de choisir et de nommer le capitaine parmi ses citoyens. Elle a en effet subsisté jusqu'aux révolutions du 19ème siècle et après avoir été dissoute pendant les malheurs qui ont atteint le st. siége, elle a été de nouveau rétablie. La résidence permanente d'un nonce apostolique en Suisse, date de la fin du 16ème siècle.

---

70. TABLEAU.

Troupes suisses au service de diverses puissances étrangères.

Les guerres de Bourgogne peuvent être envisagées comme l'époque où les Suisses commencèrent à entrer au service des puissances étrangères. Jusqu'alors ils n'avoient combattus que pour la défense de leurs foyers et de leur liberté. Mais dans ces guerres mémorables l'amour des combats, l'esprit militaire s'étoit emparé de tous les confédérés et les gouvernements ne sachant plus comprimer une jeunesse turbulente, qui se livroit à toutes sortes d'excès, sentirent le besoin d'occuper son activité et son ardeur

belliqueuse dans l'étranger, afin de mieux pouvoir maintenir l'ordre et la tranquillité dans l'intérieur du pays. D'un autre côté les souverains de l'Europe sans cesse enveloppés dans de nouvelles guerres, avoient su apprécier la valeur des Suisses et voulurent l'employer contre leurs ennemis, soit pour s'assurer la victoire soit pour épargner le sang de leurs sujets.

La France fut la première grande puissance, qui demanda d'avoir à son service des troupes suisses comme auxiliaires et qui les obtint moyennant la solde et les pensions qu'elle s'engagea à leur payer. Le traité qui fut conclu à cet égard et qui en fixa les conditions à la suite de l'alliance que Louis XI. avoit déjà formée avec la confédération en 1474, fut signé à Lucerne en 1480 et le nombre des troupes accordées par la Suisse, fut de 6000 hommes, qui marchèrent la même année contre le duc Maximilien d'Autriche. La confédération fournit aux successeurs de Louis XI. plusieurs corps dans les différentes guerres, qu'ils soutinrent en Italie.

Louis XI. lui-même avoit déjà formé en 1480 une compagnie permanente de Suisses, pour la garde de sa personne, sous le nom de Cent-Suis es, qui s'est maintenue jusqu'aux temps les plus récents. Les autres corps auxiliaires n'étoient point en serviee permanent, et se formoient chaque fois à la réquisition du roi de France, par des enrolements volontaires et pour un temps limité. En 1616 le roi Louis XIII. prit à son service un régiment de gardes, qu'il forma des débris d'un corps de 3000 hommes que Gaspard Gallatin de Glaris avoit levé pour lui et qui avoit été

considérablement réduit par la guerre. Ce corps là, tout-à-fait distinct de celui des Cent-Suisses, s'est aussi maintenu jusqu'à nos jours. Louis XIV. forma ensuite en 1688 les autres régiments de ligne suisses et organisa définitivement leur service par une capitulation. Ce fut lui qui leur donna l'uniforme rouge et bleu. Il n'eut d'abord qu'un seul régiment de ligne, mais le nombre s'en accrut sous lui et son successeur jusqu'à dix, qui furent tous renvoyés en 1792. Depuis lors la France a repris de nouveau des Suisses à sa solde, tant sous Napoleon que depuis la restauration. On a calculé que depuis le règne de Louis XI. jusqu'à celui de Louis XV. en 1770, la la confédération a fourni à la France, tant en troupes auxiliaires, qu'en régiments permanents et capitulés 540,235 hommes.

La maison d'Autriche obtint après la paix de Bale en 1499, un corps d'auxiliaires Suisses de 6000 hommes de plusieurs cantons; elle eut aussi dans son armée des régiments capitulés, dans le 17ème et 18ème siècle, jusqu'en 1750 où l'impératrice Marie Thérèse abolit tout-à-fait ce service. Son époux l'empereur François I. avoit amené, lorsqu'il monta sur le trône, une compagnie de Cent-Suisses pour sa garde, qui l'avoit déjà servi dans la même qualité, pendant qu'il régnoit en Toscane et il la conserva jusqu'en 1768.

La première alliance de la Suisse avec l'Espagne date de 1515, sous le roi Ferdinand le catholique; elle fut renouvellée par ses successeurs. Philippe II. demanda à la confédération et obtint un corps de 4000 hommes pour son service; Ferdinand VI. eut des troupes Suisses

jusqu'au nombre de 13,600 hommes. Sous le roi Charles IV. il n'existoit plus en Espagne que 5 régiments Suisses.

La maison de Savoye, qui avoit soutenu depuis le 15ème siècle des rapports d'alliance avec les 8 anciens cantons, négocia avec eux dans le 16ème siècle un traité de subsides militaires et obtint plusieurs régiments, et même une compagnie de gardes du corps. Ce service a duré jusqu'en 1798, où les événemens ont amené sa fin.

Les sept provinces unies des Pays-bas s'étoient alliées déjà en 1582 avec les cantons protestants et obtinrent en 1676 la faculté de recruter des troupes dans leur territoire. Les états-généraux formèrent ainsi successivement plusieurs régiments. En 1748, le nombre des Suisses au service de cette république étoit de 20,400 hommes et à la même époque, le prince d'Orange forma un régiment de gardes de 1600 hommes, dans les cantons de Zurich, Glaris, Schaffouse, Appenzell, à Neuchatel et dans les Grisons. Dans la dernière moitié du 18ème siècle cet état militaire si considérable, fut réduit à un tiers.

Lorsque le royaume de Naples échut à la couronne d'Espagne en 1734, une liaison plus étroite s'établit aussi entre cette puissance et la Suisse. Trois régiments Suisses, qui avoient combattu sous les drapeaux espagnols, furent incorporés dans l'armée Napolitaine et trois autres furent nouvellement levés dans la confédération pour ce service. Ils y ont subsisté jusqu'à ce que la révolution ait atteint cette partie de l'Italie.

La république de Venise eut aussi dès le 16ème siècle plusieurs régiments Suisses à sa solde, jusqu'en

1718, où il furent dissous après la paix de Passarowitz. Dans ce période 27,990 hommes avoit servi cette puissance.

Les électeurs de Brandenburg soutenoient des rapports d'amitié avec les Suisses et s'étoient employés en leur faveur dans la paix, qui termina leur guerre avec la ligue de Souabe en 1499. Aussi la confédération consentit en 1502 à concéder à l'électeur Joachim I. la levée d'un corps de 2000 hommes dans son territoire. Le premier roi de Prusse Frédéric I. se forma une compagnie de Gardes-Suisses, qui subsista jusqu'en 1713, et lorsqu'il acquit en 1707 la souveraineté de Neuchatel et Vallengin, il resserra son ancienne alliance avec la confédération et confirma les traités de combourgeoisie, qui existoient déjà entre Berne, Lucerne, Soleure et le comté de Neuchatel.

La Suède, sans avoir jamais conclu d'alliance formelle avec la Suisse, eut cependant aussi des troupes confédérées à sa solde dans la guerre de 30 ans. Le célèbre Gustave Adolphe en avoit formé deux régiments, qui se distinguèrent dans les batailles de Lützen et de Nördlingen sous le duc Bernard de Weimar, mais qui furent licenciés en 1634.

---

71. TABLEAU.

Une armée suisse avec les bannières et les drapeaux des 13 cantons et de leurs alliés, avant la révolution.

Ce tableau n'a besoin d'aucune explication. Il représente une armée confédérée, telle qu'elle étoit composée avant la révolution du 19ème siècle, de troupes des treize cantons, qui existoient alors et de celles des petits états leurs alliés, situés dans les limites de la Suisse.

72. TABLEAU.

Le collége des jésuites à Lucerne, avec ses alentours.

Le collége des jésuites fut érigé à Lucerne en 1574, trente cinq ans après la fondation de cet ordre. Le mauvais état de l'instruction publique en Suisse et particulièrement à Lucerne, où il n'existoit qu'une seule école à cette époque, engagea le magistrat de cette ville à former cette institution, à laquelle le pape donna son assentiment.

Les fonds nécessaires à son établissement furent fournis en partie par le gouvernement et par plusieurs particuliers et magistrats de Lucerne, et même des cantons environnants. Ils furent augmentés successivement par plusieurs legs pies et autres donations, en argent comptant, bâtimens et fonds de terre. La congrégation

fut composée de 20 personnes, y compris les prêtres (qui devoient aussi remplir quelques fonctions ecclésiastiques dans la ville), les professeurs, les diacres et les servants. L'état devoit pourvoir à leur entretien et leur assigna non seulement une maison qu'il faisoit bâtir pour y placer les séances des conseils et l'hôtel de ville, mais encore un autre bâtiment pour les écoles. Celles-ci se divisèrent d'abord en 4 classes où l'on enseignoit les belles-lettres, particulièrement le latin et grec. Dans la suite on y établit encore des chaires de theologie, de morale et de logique.

Le pape Gregoire XIII. donna à ce collége 800 écus pour l'aider à former une bibliothèque. Emmanuel Philibert duc de Savoye lui fixa une pension annuelle de 200 écus en or et l'évêque de Bale une rente pareille de 50 couronnes; plusieurs prélatures et commanderies Suisses lui firent aussi des largesses.

Ce fut la veille de Noël 1578 que les pères allèrent s'établir dans leur habitation. La même année on avoit commencé la construction d'une chapelle y attenante et en 1667 la belle église des jésuites fut érigée, telle qu'elle se voit encore de nos jours. Ce collége s'est maintenu pendant 2 siècles à Lucerne et s'est acquis de grands mérites, en se consacrant à l'éducation. Lorsque le pape Clement XIV. supprima l'ordre des jésuites, ce collége subit le sort de toutes les maisons de cette société, qui furent abolies.

---

73. TABLEAU.

Le couvent des capucins au Wesemlin.

Les premiers pères capucins, qui parurent en Suisse arrivèrent à Lucerne en 1583 et demandèrent au magistrat la permission d'y séjourner. Ils furent acceuillis avec bienveillance et on leur assigna pour demeure provisoire le couvent des beguines de St. Anne au Bruch, qui se trouvoit vacant à cette époque. Mais cette habitation leur ayant déplu, ils en sollicitèrent bientôt une plus commode, et deux riches particuliers de Lucerne y pouvurent. Mr. Gaspard Pfyffer, chevalier et seigneur de Mauensee, et Mr. le capitaine Jost Pfyffer, son cousin, leur offrirent des fonds de terre, qu'ils possédoient au Wesemlin, colline située au dessus de la ville, pour y bâtir un couvent. Plusieurs autres bienfaiteurs, le gouvernement de Lucerne lui-même, se joignirent à cette fondation. Dans la suite Mr. Jost Pfyffer se retracta, et Mr. Gaspard Pfyffer fournit seul sur son domaine le terrain où le couvent fut érigé en 1584 et terminé en 1588. La bâtisse se fit aussi en grande partie à ses fraix, cependant plusieurs chapitres et abbayes voisines y aidèrent par des donations et firent cadeau des vitraux ornés de leurs armoiries, qui se voient encore dans l'église. Gaspard Pfyffer, qui décéda en 1616, y fut enseveli. En 1675 le couvent fut augmenté et subit plusieurs changements aux fraix des religieux. Enfin en 1758 il fut tellement agrandi, qu'il peut passer pour l'un des plus beaux établissemens de capucins en Suisse.

AU CABINET LITTÉRAIRE
DE XAVIER MEYER
IMPRIMEUR-LIBRAIRE À LUCERNE
hors de la porte de Bâle,

on trouve les ouvrages suivants, de même que beaucoup d'autres qui concernent la Suisse:

Lucerne et ses environs, suivi d'un itinéraire au Mont-Righi et autour du lac des 4 cantons ; orné de plans, de vues et d'une carte détaillée du lac et de ses environs les plus intéressants, traduit de l'allemand du chanoine Businger par H. de Crousaz; seconde édition; in-8. 1821. broché. 5. Liv. de Suisse.

„*Cette seconde édition, revue dans toutes ses „parties, a été augmentée d'une planche litographiée du „monument, qui a été érigé en l'honneur des Gardes-Suisses, „qui perirent aux tuileries le* 10 *Août* 1792. *Ce monu„ment représente un lion en bas-relief d'une proportion co„lossale, mourant sur un monceau d'armes brisées, d'après „un modèle du célèbre Thorwaldsen, et taillé dans le même „roc vif que la grotte dans la quelle il est couché.*"

„*Cet excellent ouvrage est indispensable, non seulement „à tous les étrangers qui veulent connoitre Lucerne et „ses environs, mais aussi à ceux qui, après avoir visité „le Mont-Righi, font encore le tour du lac des 4 cantons, „en passant par Goldau, Schwitz, Brunnen, Altorf, une „partie du St. Gothard, Stanz, Engelberg et Sarnen etc.*"

Galerie des tableaux du pont de la chapelle à Lucerne, représentant la série des époques les plus mémorables de l'histoire suisse, traduit de l'allemand du chanoine Businger par H. de Crousaz; orné d'une vue du pont de la chapelle. in-8. 1821. broché. 2 Liv. 10 s. de Suisse.

„*Cette explication des tableaux du pont de la chapelle „à Lucerne, formant un abrégé succinct des époques les „plus mémorables de l'histoire des Suisses, ne pourra qu'être „agréable aux voyageurs qui, en allant admirer les points „de vue sublimes qu'on trouve sur les ponts, remarquent „les tableaux qui y sont placés, et dont ils n'ont pu avoir „jusqu'ici que des explications imparfaites.*"

Panorama ou vue circulaire du Mont-Righi, prise sur la cime par le colonel Louis Pfyffer de Wyher, avec un texte explicatif de tous les chemins qui conduisent au sommet et des autres choses intéressantes du Mont-Righi en général. Le prix d'un exemplaire monté sur toile, dans un étui, avec texte, est de 4 Liv. de Suisse. On peut avoir le même panorama en feuille coloriée avec le plus grand soin.

„*Cette vue dessinée en perspective depuis le Culm (la „cime du Righi), représente avec la plus grande exac„titude, dans une périphérie de 18 pouces 1/2 de dia„mètre tous les objets que l'oeil embrasse sur cette émi„nence. Ce panorama est absolument nécessaire à ceux „qui veulent jouir pleinement de la vue de Righi-Culm „et cette feuille à la main, chaque voyageur peut de lui„même trouver les noms de tous les endroits, lacs et mon„tagnes avec l'indication de leur hauteurs, ainsi que la „situation et l'éloignement de toutes les principales villes „de la Suisse etc.*"

Goldau et son district, tel qu'il étoit ci-devant et comme il est actuellement; extrait traduit de l'allemand, du doct. Zay d'Art. in-8. 1820. 10 s. de Suisse.

„*Ce petit ouvrage est un extrait du grand ouvrage du „docteur Zay et donne une idée parfaite du désastre du „2 sept.* 1806."

Chez le méme on peut voir:

Le grand Panorama du Righi ou vue circulaire prise du sommet du Righi, d'après H. Keller.

„*Cette vue de 24 pieds de longueur, enluminée avec le „plus grand soin, et encadrée dans un chassis circulaire „donne l'idée la plus juste de tout ce que l'oeil aidé „d'une lunette, peut atteindre du sommet de cette mon„tagne. Ce beau dessin a l'avantage de dédommager les „voyageurs qui, ayant pris la peine de gravir la mon„tagne, auroient trouvé l'horison couvert de brouillards, „comme aussi de leur faire jouir de nouveau plus com„modément et sans gène, de l'intéressante vue qui s'étoit „présentée à leur yeux sur la cime de cette majestueuse „montagne.*"

Manuel du voyageur en Suisse par Ebel. 1817. 3 vol.
Manuel du voyageur en Suisse par Robert Glutz-Blozheim. 1819. 1 vol.
Voyage dans l'Oberland Bernois, par Wyss, avec atlas.
Voyageur (le) en Suisse.
Statistique de la Suisse, par J. Picot.
Itinéraire de Genève, des glaciers de Chamouny, du Valais et du canton de Vaud, par Bourrit.
Itinéraire du St. Gothard etc. avec une carte litographique des environs de cette montagne.
Guide des voyageurs sur le Rhin, par Al. Schreiber.
Manuel du voyageur pour la conversation, en six langues; par Mde. de Genlis.
Recueil de Ranz des Vaches et de chansons nationales suisses, notées d'après leurs airs connus; avec accompagnement de Piano-Forte.
Dictionnaire de poche, allemand et francais — allemand et anglais, etc. etc.
Ebels Anleitung die Schweiz zu bereisen. 4 Thl. m. Kpf.
Handbuch f. Reisende in d. Schweiz, v. Glutz-Blozheim.

Carte routière de la Suisse, par Keller.
Carte générale de la Suisse, par Scheurmann.
Carte itinéraire de la Suisse par Weiss.
Carte générale de l'atlas Suisse.
Carte du relief du général Pfyffer.
L'atlas de la Suisse en 16 feuilles, par J. H. Weiss.
Petit atlas Suisse, en 19 feuilles, par Scheurmann.
Atlas portatif à l'usage des voyageurs dans l'Oberland.

Vue de la ville et des environs de Lucerne, prise de la colline du Gütsch.
Vue de la ville et des environs de Lucerne, prise de la campagne du Dietschenberg.
Vue de la ville de Lucerne, prise à la campagne d'Allenwinden.
Vue de la ville de Lucerne, prise derrière la cathédrale.

La ville de Lucerne du côté du nord.

Tous les panoramas de Keller.

Toutes les collections de costumes Suisses.

Vues des différentes chapelles de Guillaume Tell.

Chutes du Rhin, par différents maîtres.

Chefs-lieux (les) des XXII Cantons Suisses; 22 feuilles coloriées, en etui.

Cent vues Suisses d'après les dessins de Hess, Lory, Wetzel etc., gravées par Hegi et Meyer; reliés en étui.

Différentes vues, gravures coloriées, et rélations de l'écroulement de la montagne au-dessus de Goldau.

Voyage pittoresque au lac des IV Cantons, representé en dix vues dessinées d'après nature par Wetzel, gravées par Hegi, accompagné d'un texte.

„*Ces dix vues sont, savoir: vue de Lucerne — de* „*Meggenhorn — de Winkel — d'Alpnach — de Stansstad* „*— de Beckenried — de Gersau — de Brunnen vers le* „*canton d'Uri — de Brunnen vers le canton d'Unter-* „*walden — de Fluelen.*“

Voyage pittoresque aux lacs de Zurich, Zug, Lauwerz, Egeri et Wallenstadt en 10 vues, avec texte, par Wetzel.

„*Ces dix vues sont, savoir: vue du lac de Zurich prise* „*du bastion de la Katze. — de Zurich prise du Zurich-* „*Horn — de Richterschwyl — de Rapperschwyl — de* „*Zug vers le Righi — d'Art au lac de Zug — du lac* „*de Lauwerz — du lac d'Egeri — de Wesen au lac de* „*Wallenstadt — de Wallenstadt.*“

Voyage pittoresque au lac de Genève, en 10 vues, avec texte, par Wetzel.

„*Ces dix vues sont, savoir: vue de Genève — de Nyon* „*— de Morges — de Lausanne — de Glérole et de St.* „*Saphorin — de Vevey — de Montreux — du château* „*de Chillon — de St. Gingoulph — de Thonon.*“

Voyage pittoresque de Genève à Milan par la route du Simplon, publié par Osterwald, dessiné par Lory, en 35 vues, avec texte.

Vues de la vallée de Chamouni et du Montblanc; sept pièces coloriées, accompagnées d'un texte.

Le Mont-Righi, dessiné d'après nature par H. Fuessli et H. Keller, avec une description par H. Meyer. Cet ouvrage consiste en 13 vues coloriées, et 2 en bistre, une carte coloriée et 4 feuilles explicatives pour les 4 vues.

Les vues de Suisse des artistes suivants: Bidermann — Birmann — Bleuler — Fuessli — Keller — König — Laffond — G. Lory père — G. Lory fils — Maurer — Meyer — Moritz — Rahn — Rheiner — Rieter — Schmid — X. Triner — Wetzel — Wocher et beaucoup d'autres.

Souvenirs des bains de Louaiche, par Maurer.

Tableaux en gouache, demi-gouache et dessins au lavis de Salomon Gessner, gravés à l'eau forte par W. Kolbe. 6 cahiers; grand fol.

Collection de 32 paysages dessinées et gravées par S. Gessner. 4to. 3 cahiers.

Scènes tirées de l'histoire des Suisses, 5 cahiers. fig. col.

Die Stadt Luzern und ihre Umgebungen in topographischer, geschichtlicher und statistischer Hinsicht, sammt einer Wanderung um den Vierwaldstätter-See und seine nächst anliegenden Gegenden, den Rigi- und Pilatusberg; begleitet mit einer Titelvignette; dem Grundriße der Stadt; einer Aussicht über die Stadt und den See, vom Gütsch gezeichnet; einem Umriße der von der Hofbrücke sich zeigenden Alpenkette, und einer Karte vom Vierwaldstätter-See und seinen nächsten Umgebungen; von Chorherrn Jos. Businger. gr. 8. 7 Fr.

„Dieses Buch ist nicht nur demjenigen, der Luzern „will kennen lernen, unentbehrlich, sondern auch allen, „die mit Belehrung und wahren Genuß den Pilatus „und Rigi besteigen, oder den See der Vierwaldstätte „umwandern wollen."

Schweizer'sche Bilder-Gallerie, oder Erklärung der vaterländischen Geschichten in den Gemälden auf der Kappellbrücke zu Luzern; von J. Businger, Kanonikus zu Großglogau in Schlesien. 2 Bde. gr. 8. 1820. 4 Fr. 5 Bz

„Da diese Brücken-Gemälde einen doppelten Cyclus „umfassen, den engern der Geschichten des Luzernischen

„Freystaates und den weitern der Geschichten des „eidgenößischen Bundes, so ist diese Bilder-Gallerie „oder deren Erklärung eine eben so umfaßende als zu„sammenhängende Erzählung der wichtigsten vaterländi„schen Begebenheiten, und daher für fremde Reisende „sowohl, als Einheimische ein Gegenstand nützlicher Be„lehrung und angenehmer Unterhaltung; indem sie den „einen die Geschichten ihrer großen Vergangenheit in „stäte Erinnerung zurück ruft, und den andern eine „genaue und vollständige Auskunft über die obschweben„den Geschichtsbilder vor Augen legt."

Der Luzerner-Löwe, der edlen und freyen Stadt Luzern aus Liebe gewidmet von Aug. Schumacher. 8. 1821. 2 Batz.

„Groß und schön war der Gedanke, dem Heldenmuth „der Schweizer, die den 10. August 1792 als ein Op„fer einfacher Treue und Ergebenheit in Paris bluteten, „ein würdiges Denkmal zu stiften. Diesem edlen Denk„mal, das nun seiner baldigen Vollendung entgegen„rückt, weihte Hr. Aug. Schumacher aus Arolsen, „ein kleines episches Gedicht, welches in gediegener „Sprache und Einfachheit die schöne That der Gefal„lenen ehrt, und kein Freund der Schweiz und Schwei„zer unbefriediget aus der Hand legen wird."

Goldau und seine Umgegend; wie sie war und was sie geworden ist; oder kurze Schilderung des Bergfalls von Goldau, und seiner Wirkungen und Folgen, den 2. Herbstmonat 1806; gesammelt und ausgezogen aus einem größern Werk des Rathsherrn und M. D. Karl Zay, in Arth. 8. 1820. 5 Batz.

Geist der letzten Hälfte des XV. und der ersten Hälfte des XVI. Jahrhunderts in der Schweiz, in politischer, litterarischer und religiöser Hinsicht, von Fr. Bern. Göldlin von Tieffenau. 2 Bde. 8. 1814. 4 Fr. 5 Batz.

Schweizerische Volkslieder nach der Luzernerischen Mundart; von Dekan J. B. Häffliger, mit dem Portrait des Verfassers. 8. 1813. 3 Fr.



